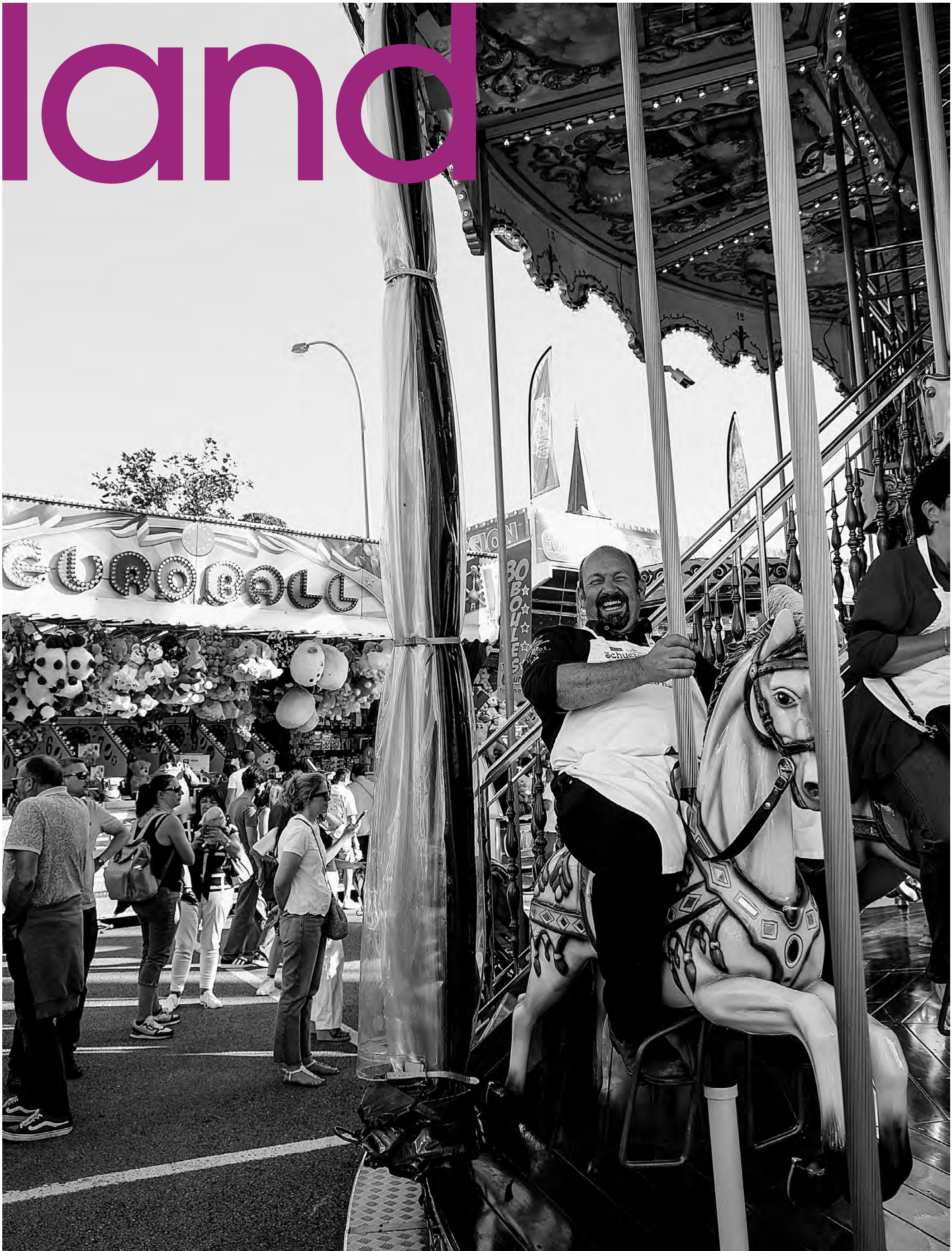




N°35 · 30.08.2024 · 71. Jahrgang

Unabhängige Wochenzeitung für Politik, Wirtschaft und Kultur

POLITIK

Wertvoller Stoff

Klärschlamm hat es in sich. Wissenschaftler und Politiker wollen an seinen Phosphor rankommen. Kann das gelingen?

„Déi däerf awer och net iwwerstrapazéiert ginn“

Der letzte CSV-Arbeitsminister François Biltgen wurde einst „Hurrikan Mitch“ genannt. Sein Nachfolger erweist sich eher als laues Lüftchen

De l'écharpe au tablier

Les bourgmestres s'affichent à la Schueberfouer mais en oblitérent la dimension politique

WIRTSCHAFT

/Admin

Les affaires Caritas et Havilland mettent en question la responsabilité des conseils d'administration

FEUILLETON

Unverhofft

Seit neun Monaten tingelt Eric Thill, liberaler Kulturminister, durchs Land. Ein Porträt



Wir brauchen Bass

IIII Sarah Pepin

300 Menschen wollten sich vergangenes Wochenende in der Natur amüsieren. Wie es für ein Rave üblich ist, wurde er weder angemeldet noch genehmigt. Das gehört zu solchen Partys dazu, auch wenn sie in Luxemburg keine Tradition haben, wie in sonst fast jedem anderen europäischen Land. Hier wünscht man sich für solche Anlässe, ähnlich wie bei den störenden Bettlern, mehr zuverlässige und schnell handelnde Polizeipräsenz. Marco Koeune, Bürgermeister der Stausee-Gemeinde, versuchte sich im *RTL*-Radio am Dienstagmorgen in Wortspielen: „Wir sagen schon länger, dass wir mehr Patrouillen an den Stränden des Sees benötigen, auch um solchen Veranstaltungen den Bass zu bieten.“

Es gilt, den Rechtsstaat zu respektieren und einigermaßen harmonisch zusammenzuleben. Zum Leben gehören auch Tanzkultur und junge Menschen, die gerne feiern gehen und nicht um 20 nach Acht beim *Tatort* einnicken. Ihnen bietet Luxemburg wenig Unterhaltung, vor allem, wenn es um lange Nächte mit alternativer Musik geht. Die Szene ist winzig. Fans müssen nach Köln oder Brüssel fahren, wenn sie qualitativ hochwertige Elektro- oder Technomusik bis ins Morgengrauen hören wollen. Freiräume, wie sie im Nachtleben und im Tanz seit den 80-er-Jahren und der Erfindung des Acid House entstehen, gibt es draußen kaum. Wenn solche Events den Weg hierhin wagen, schlägt ihnen der handfeste Provinzialismus entgegen. In diesem Fall waren es vor allem Belgier und Holländer, die angereist waren. Die Botschaft ist klar: Bitte bleibt hinter der Grenze mit eurer Musik.

Dass Marco Koeune einigen Anwohner/innen aus der Seele spricht, veranschaulicht die weitere Berichterstattung. Eine „Bankrotterklärung“ der Polizei sei es gewesen, dass die Party nicht schon früher abgebrochen wurde. Tatsächlich hat die Polizei bis am Sonntagnachmittag gewartet, bis sie eingegriffen hat. Es sei eine „gewisse Aggressivität“ von den Feiernden ausgegangen, sagt Koeune. Das Gegenteil sagt der Mann, der am Sonntagmorgen hingefahren ist und dem *Wort* erzählt hat, die meisten Menschen dort seien „sehr nett“ gewesen und hätten „erweiterte Pupillen“ gehabt, die Frauen seien zum Teil „sehr gewagt gekleidet“ gewesen.

Ein Lehrstück in Populismus war auch die Art und Weise, wie von Gefahren gesprochen wurde. „Es ist nichts passiert, sagen nun alle, aber es hätte definitiv etwas passieren können. Wir dürfen die Gefahren nicht unterschätzen“, sagte Jeff Gangler, Präsident des Naturpark Öewersauer. Um welche Gefahren es sich handelt, wird nicht weiter erläutert. Der Bauschelter Berg, wo der Rave stattfand, befindet sich in der Zone 3 und ist somit Teil der entfernten Schutzzone des Stausees. Die Auflagen sind hier weniger streng als direkt am See, Genehmigungen braucht es trotzdem. Eine weisere Wahl wäre mit Sicherheit eine Wiese völlig außerhalb der Schutzzone gewesen. In der Debatte nach dem Rave ging es jedoch gar nicht primär um Naturschutz, sondern um Lärmbelästigung. Naturschutz muss auch nicht gegen Nachtleben ausgespielt werden. Nach dem Prinzip *leave no trace* werden weltweit Festivals im Respekt vor der Natur gefeiert.

In Gesellschaft zu leben heißt, möglichst allen gerecht zu werden. Das funktioniert nicht, also werden Kompromisse gemacht. Das bedeutet zum Beispiel, dass Menschen ein Mal im Jahr die Störung der Nachtruhe aushalten können, weil sie es in den Kontext setzen können: Wir bewohnen ein äußerst friedliches und ruhiges Land. Andere dürfen auch mal Spaß haben, selbst wenn es in dem Moment nicht hundertprozentig mit dem eigenen Lebensstil harmoniert.

Der Mangel an Flexibilität ist hierzulande salonfähig. *Maach, dass d’Kierch am Duerf bleift.* Nicht nur die Stausee-Gemeinde, auch der Besitzer der Wiese hat geklagt. Nicht, weil er Schaden erlitten hätte; die Wiese ist lediglich etwas zertreten worden. Er klagt, weil er nicht um Genehmigung gefragt wurde. Auf dem Limpertsberg sind die Bewohner/innen jedes Jahr gebeten, drei Wochen die institutionalisierte Lärmkulisse der Schueberfouer auszuhalten. Denn das ist Folklore, das hat Tradition. ●





Oliver Halmes

Wertvoller Stoff

IIII Stéphanie Majerus

Klärschlamm hat es in sich. Wissenschaftler und Politiker wollen an seinen Phosphor rankommen. Kann das gelingen? Zu Besuch in einer Kläranlage



Oliver Halmes

In einem Treibhaus brummen Ventilatoren. Es riecht leicht nach Ammoniak. Wir befinden uns auf dem abgeriegelten Gelände der Peppinger Kläranlage. Auf dem Boden liegt getrockneter Klärschlamm, er ist dunkelbraun und sieht aus wie Blumenerde. Das klingt ein bisschen verrückt, aber so erklärt es die Fachliteratur: Damit Klärschlamm flockt, wurden ihm Polymere beigemischt. Im Schlamm enthalten sind daneben Schwermetalle wie Kupfer und Silizium, Schmerzmittel wie Diclofenac und Hormone aus der Anti-Baby-Pille. Außerdem enthält der Klärschlamm eine Menge Phosphor – ein beliebtes Düngemittel. Phosphorverbindungen sind ein essenzieller Baustein für Lebewesen: Sie versorgen Zellen mit Energie und sind Bestandteil von DNA- und RNA-Molekülen. Bei Säugtieren halten sie das Körpergerüst zusammen, da sie am Knochen- und Zahnaufbau beteiligt sind. Der Mensch nimmt täglich 1,6 Gramm Phosphate auf und scheidet den größten Teil davon wieder aus. Da Phosphor ein endlicher Rohstoff ist, wäre es sinnvoll, ihn zurückzugewinnen. „Doch es ist unklar, wie man ihn isoliert herausextrahieren könnte. Fachleute diskutieren hitzig über chemische Prozesse und thermische Methoden. Die Verfahren sind energieintensiv und funktionieren noch nicht im großen Stil“, erläutert der leitende Ingenieur der Anlage in Peppingen, André Detaille. Der hochgewachsene, stämmige Direktor sitzt im Sitzungssaal der Anlage, wo mehrmals im Jahr Treffen mit dem interkommunalen Syndikat, das die Anlage betreibt, stattfinden.

Vom Sitzungssaal im zweiten Stock in Peppingen hat man einen 240-Grad-Blick auf das Gelände. „Dort schießt das Wasser sechs Meter unter der Erde hinein“, erklärt der Indus-

trieingenieur Olivier Georges in einem ruhigen, erklärenden Tonfall und zeigt auf eine grüne Fläche neben einem Betonquadrat. An einem Filter hängen graue Fetzen. „Das sind Binden, Kondome, Tampons, Feuchttücher – you name it“, ergänzt Direktor Detaille mit kräftiger Stimme. Danach werden Sand und Fett herausgefiltert – Abrieb von Schieferdächern, Seifenreste vom Spülen, Olivenöl aus Pfannen. „Und Cremes – da ist alles Mögliche drin, unter anderem Mikroplastik und Titandioxid“, fügt Detaille sich leicht ärgernd hinzu. Fett stinkt bestialisch, deshalb bleibt das Siebband luftdicht abgeschlossen. Damit Bakterien die Fäkalien schneller zersetzen, fließt das Abwasser anschließend in sauerstoffreiche und sauerstoffarme Wasserbecken. Stellt man sich vor eines der Becken, blubbert es leicht und es riecht nach abgestandenem Wasser.

Im Abwasser sind nach diesem Schritt immer noch viele Phosphorverbindungen enthalten. Phosphor im Wasser, das ist ein Problem: In Gewässern und Seen kurbelt er das Algenwachstum an und mindert den Sauerstoffgehalt. Deshalb wird in Kläranlagen zumeist eine chemische Phosphorfällung durchgeführt – die Phosphorverbindungen werden aus dem Wasser gekappt, fallen in den Schlamm, verbinden sich neu und sind nun dort eingesperrt. Die Phosphorreinigung gelingt zwar nicht vollständig, aber immerhin wird der Anteil auf ein Zehntel reduziert. Anschließend fließt das Abwasser in das Nachklärbecken, das die Feststoffe, also den Schlamm, vom gereinigten Wasser trennen soll. Der Schlamm wird dann in die Faultürme geleitet, wo seine Bestandteile etwa

[...]

Wenn Starkregen fällt und eine Großanlage wie in Peppingen voll ausgelastet ist, kann sie einen Liter pro Sekunde behandeln

[Fortsetzung von Seite 3]

einen Monat lang bei 36 Grad gären und Faulgase zur Stromerzeugung produzieren. „Im Englischen heißen die Türme *Digester*, und das trifft es ganz gut – die Faultürme sind mit unserem Verdauungstrakt vergleichbar, der nach einer üppigen Mahlzeit auch Gase produziert“, veranschaulicht Industrieingenieur Georges den Prozess.

Was bleibt, ist der Klärschlamm – ein Gemisch aus potenziellen Rohstoffen, aber auch Störstoffen. Um seine Masse zu reduzieren, wird der Schlamm in Peppingen getrocknet – das ist eine landesweite Ausnahme. Ebenfalls eine Besonderheit ist, dass die Trockenmasse an das Zementwerk Cimalux geliefert wird. Das Unternehmen, das zur italienischen Firma Buzzi Unicem gehört, stellt in Rümelingen mit einem Drehrohrofen Klinker her. Dieser muss stark erhitzt werden, und um dabei auf fossile Brennstoffe zu verzichten, kann getrockneter Schlamm verwendet werden. „Die anfallende Asche wird anschließend in Klinker oder Beton gebunden. Ein Drehrohrofen kriegts alles klein“, sagt Ingenieur Detaille, der sich im Studium mit dieser Technik beschäftigt hat. In der verarbeiteten Asche ist zwar noch immer Phosphor enthalten, aber als Ressource nun nicht mehr zurückzugewinnen.

Dass darüber nachgedacht wird, wie das Endresultat der menschlichen Verdauung zur Düngung verwendet werden kann, ist nicht neu, wie in *Müll, Eine schmutzige Geschichte* des Historikers Roman Köster nachzulesen ist. In vorindustriellen Städten Japans und Chinas, wo weniger Tiere gehalten wurden, bildete sich ein Markt für menschliche Fäkalien zur Dunggewinnung. In europäischen Städten hingegen tummelten sich Rinder, Hühner, Schweine, Hunde und Pferde auf den Straßen. Vor allem Schweine fungierten in mittelalterlichen Städten als Mülldienst. Abfallentsorgung bedeutete dabei in vorindustriellen Städten vor allem Fäkalienentsorgung: Schätzungen zufolge machten Fäkalien im 15. Jahrhundert in Krakau neun Zehntel des Abfalls der Einwohner aus. Zu den menschlichen Fäkalien kam der Dung von Kühen, der pro Tier bis zu 35 Kilo betrug. Vor dem Bau von Kanalisationssystemen im 19. Jahrhundert wurden Fäkalien und Müll in Senkgruben oder Latrinen gesammelt und abtransportiert – lagen Städte an einem Hang, warteten sie oft, bis Abfälle und Fäkalien abgeschwemmt wurden. Einige Städte, die noch nicht an ein Kanalsystem angeschlossen waren, wählten als Übergangslösung, Fäkalien in Kübeln zu sammeln und zu einer Anlage zu transportieren. Das war extrem arbeitsintensiv: Um 1900 waren in Johannesburg 2 000 Menschen mit der Sammlung und Entsorgung der Behälter beschäftigt, obwohl die Stadt nur 100 000 Einwohner zählte. Während die Vorteile eines funktionierenden Kanalisationssystems offensichtlich waren, wehrten sich die Steuerzahler zunächst gegen den Bau, da sie eine Steuererhöhung befürchteten. Zuweilen ließen hohe Typhusraten den Widerstand kippen, wie es 1890 in Melbourne der Fall war.

Der in Luxemburg anfallende Klärschlamm wird jedoch meist nicht in Drehrohrofen wie bei Cimalux weiterverarbeitet. Aufgrund der Störstoffe, die umso höher anfallen, je besser die Filtrierung gelingt, ist das Interesse der Landwir-

te an Klärschlamm-Dünger seit 2008 stark gesunken. Außerdem haben sie ausreichend eigene Gülle zur Verfügung, ihren hauseigenen Kuhdung. Hinzu kommt, dass Frankreich seit 2021 keinen Abfall mehr aus dem Ausland annimmt; dorthin aber brachten die luxemburgischen Betreiber ihren Schlamm zur Kompostierung. Deshalb sah es vor drei Jahren so aus, als müsste Luxemburg auf seinem Schlamm sitzen bleiben. Zwischenzeitlich gingen jedoch in Deutschland Klärschlammverbrennungsanlagen in Betrieb, sodass mittlerweile 70 Prozent des luxemburgischen Klärschlammes im Nachbarland verbrannt wird.

Weil aber Stichwörter wie Verursacherprinzip politisch verankert haben, und durch das Bevölkerungswachstum die jährliche Menge an Schlamm Trockenmasse von derzeit 9 700 Tonnen bis zum Jahr 2030 vermutlich auf 13 500 steigen wird (eine Masse, die fast sieben Olympiaschwimmbecken entspricht), wurde unter Carole Dieschbourg (déi Gréng) eine Klärschlammstudie veranlasst. Das Ergebnis: Das Umweltministerium und das Wasserwirtschaftsamt planen nun bis 2030 den Bau von zwei oder drei Klärschlammverbrennungsanlagen. Die Umsetzungskosten werden pro Standort zwischen 33 und 55 Millionen Euro liegen. Das sichert den Betreibern einen zuverlässigen Abnehmer und schützt sie vor Preisschwankungen: Denn obwohl Zementwerke getrockneten Klärschlamm als Brennstoff verwenden, müssen die Anlagenbetreiber ihrem Abnehmer Geld zahlen. So will es ein Markt, auf dem es an Interessenten mangelt. Derzeit zahlen die hiesigen Anlagenbetreiber etwa 150 Euro pro Tonne, um ihr Endprodukt loszuwerden.

Wissenschaftler, Politiker, Agrarwissenschaftler und Industrielle erhoffen sich von dieser Verbrennungsanlage noch was. Wir erinnern uns: Der Phosphor ist in der Asche gebunden. Optimisten glauben, dass die technischen Lösungen bald ausgereift sein werden, um den Phosphor aus der Asche zu recyceln. Um die Suche nach technischen und wirtschaftlichen Lösungen zu beschleunigen, hat Deutschland sogar für 2029 die Pflicht zur Phosphorrückgewinnung verordnet. Der Druck steigt dabei nicht nur, weil die Reserven bald erschöpft sein könnten – laut aktuellen Berechnungen könnten sie noch 300 Jahre reichen –, sondern auch, weil der Gang zur Toilette in Bezug auf Phosphor mittlerweile geopolitische Unabhängigkeit verspricht: Die Lagerstätten für nutzbaren Rohphosphor befinden sich vor allem in Marokko, Russland und China. Bis die Recycling-Technik ausgereift ist und der politische Wille vorhanden ist, wird die Klärschlammasche vermutlich im *Muertendall* gelagert.

Nicht nur die Frage nach einer Verbrennungsanlage beschäftigt Ingenieure und Beamte. Derzeit stehen interkommunale Syndikate unter ständigem Ausbaudruck, da die Einwohnerzahl landesweit steigt. In Beggen wird die Kläranlage seit 2021 erweitert, und dabei darf die reguläre Abwasserreinigung nicht gestört werden – schließlich fallen dort täglich 20 Tonnen nasser Schlamm an. Die beteiligten Gemeinden müssen für den Ausbau 295 Millionen Euro bereitstellen. DP-Bürgermeisterin Lydie Polfer sieht in der Anlage ein Fortschrittsversprechen: 2030 werde die „innovative, symbolträchtige

Der Druck steigt dabei nicht nur, weil die Reserven bald erschöpft sein könnten – laut aktuellen Berechnungen könnten sie noch 300 Jahre reichen –, sondern auch, weil der Gang zur Toilette in Bezug auf Phosphor mittlerweile geopolitische Unabhängigkeit verspricht

und auf das Wohlbefinden der künftigen Generationen ausgerichtete“ Anlage fertiggestellt, wird sie im *Wort* zitiert. Die Klärtechnik in Beggen setzt vor allem auf die vierte Reinigungsstufe: Sie soll Spurenstoffe aus Arznei- und Reinigungsmitteln sowie Mikroplastik weitestgehend entfernen.

Die vierte Klärstufe erhöht jedoch den Energiebedarf der Klärtechnik – je nach Schätzung um bis zu 40 Prozent. Kläranlagen sind bereits jetzt große Energiefresser: „Unsere Anlage verbraucht etwa so viel Energie wie 750 Haushalte“, erklärt Olivier Georges. Und obwohl sie durch Faulgas Strom erzeugen, kann damit im Durchschnitt nur ein Drittel des eigenen Energiebedarfs gedeckt werden. Die Filteranlagen, das Hochpumpen von Wasser und die Sauerstoffzufuhr in Form von verdichteter Luft für die Zersetzungsprozesse, all das benötigt Energie. Die Treibhaus-Trocknung des Schlamms ist hingegen eine der energieärmsten Einrichtungen auf dem Peppinger Gelände, denn sie kann von der Sonne profitieren – und die schickt ihre Energie umsonst. Laut einer neuen europäischen Richtlinie müssen die Betreiber jedoch einen Weg finden, um energieautark zu werden. Dies kann nur gelingen, wenn sie massiv grünen Strom einkaufen.

Wenn Starkregen fällt und eine Großanlage wie in Peppingen voll ausgelastet ist, kann sie einen Liter pro Sekunde behandeln. In Trockenperioden lässt sich zuweilen der Biorhythmus der Einwohner am Zulauf ablesen: Am späten Vormittag – nachdem die Einwohner aufgewacht sind und geduscht haben – steigt der Pegel. „In München wissen die Wasserwerke, dass während der Übertragung eines Bayern-München-Spiels, etwas zeitversetzt nach der Halbzeit, eine ordentliche Ladung Stuhlgang angespült wird. Das sind Erfahrungswerte“, erläutert Detaille. Das geklärte Wasser wird über die Alzette wieder dem Wasserkreislauf zugeführt: „Zwei Drittel der Alzette bestehen im Sommer aus geklärtem Abwasser, kein anderer Fluss hat einen so hohen Anteil“, merkt Olivier Georges an. Der Phosphor liegt 50 Meter vom Ausfluss entfernt im Trockenschlamm und kann derzeit noch in den Stoffkreislauf zurückgeführt werden. ●



Oliver Halmes

Anlagen wie in Peppingen brauchen etwa so viel Energie wie 750 Haushalte



Georges Mischo
beim CSV-Kongress
im März in
Hesperingen

Sven Becker

„Déi däerf awer och net iwwerstrapazéiert ginn“

IIII Luc Laboulle

Wegen seines Tatendrangs wurde der letzte CSV-Arbeitsminister François Biltgen einst „Hurrikan Mitch“ genannt. Sein Nachfolger Georges Mischo erweist sich eher als laues Lüftchen

Als CSV-Arbeitsminister Georges Mischo vor zwei Wochen erstmals „Invité vun der Redaktioun“ im *RTL Radio* war, wollte die Journalistin gleich zu Beginn von ihm wissen, ob es noch zeitgemäß sei, dass die gesamte Baubranche im Sommer „zwou Woche laang zou mécht“. „Ob et zäitgeméiss ass, mengen ech, misst een eng Kéier mat de Sozialpartner eng Kéier duerchdiskutieren, fir ze kucken, kënnen mer net iergendwéi et réckelen oder méi kuerz maachen oder iergendwéi eng aner Léisung fannen, wéi lo dräi Woche komplett zouzemaachen“, antwortete der Minister. Déi Lénk reagierte prompt und wollte in Mischos Aussagen „d’Linn vun der Frieden-Bettel Regierung“ erkannt haben, weil „d’Patronat aus dem Bausecteur“ schon länger die Abschaffung des Kollektivurlaubs verlange. Dabei steht der 1974 per Branchentarifvertrag eingeführte dreiwöchige Kollektivurlaub im Baugewerbe derzeit eigentlich nicht zur Debatte: Im Koalitionsabkommen der CSV-DP-Regierung wird er nicht erwähnt und er ist auch nicht Gegenstand der Verhandlungen zwischen den Sozialpartnern im Comité permanent du travail et de l’emploi (CPTE). Sowohl die Gewerkschaften OGBL und LCGB, als auch die Fédération des entreprises luxembourgeoises de construction et de génie civil distanzieren sich noch am selben Tag gegenüber *Radio 100,7* von Mischos Aussage, der Präsident des Dachverbandes der Bauunternehmen, Roland Kuhn, wies darauf hin, dass es für wichtige Baustellen immer Ausnahmeregelungen gegeben habe. Die letzte Initiative, den Kollektivurlaub abzuschaffen, hatte 2019 der frühere Fedil-Präsident Robert Dennewald mit einer öffentlichen Petition ergriffen – sie erhielt 820 Unterschriften.

Diese im Sommerloch von *RTL* und vom Arbeitsminister lancierte Scheindebatte kann jedoch

Georges Mischos Ausführungen in der Öffentlichkeit gingen bislang nicht über Gemeinplätze hinaus

nicht davon ablenken, dass Georges Mischo rund zehn Monate nach seinem Amtsantritt noch wenig vorzuweisen hat. Den Mindestlohn zu erhöhen, hatte CSV-Premierminister Luc Frieden Mitte Juni aus Gründen der „Kompetitivität“ abgelehnt, nachdem Mischo im Februar im Parlament eine Aufbesserung nicht ausgeschlossen hatte. Den Vorentwurf für den in der EU-Mindestlohnrichtlinie vorgesehenen Aktionsplan zur Steigerung der tarifvertraglichen Abdeckung von aktuell 55 auf mindestens 80 Prozent wollte Mischo eigentlich schon vor den Sommerferien dem Regierungsrat vorlegen, doch seine Pläne hat er noch nicht einmal mit den Sozialpartnern im CPTE besprochen. Gewerkschaften und Patronat haben bislang lediglich ihre jeweiligen Forderungen vorgebracht, die der Arbeitsminister erst studieren und später synthetisieren möchte. Am 14. August sagte er im Radio, er wolle den Gesetzentwurf zum Aktionsplan bis Ende des Jahres fertigstellen, man müsse jedoch berücksichtigen, dass es in großen Unternehmen „e guut Stéck méi einfach“ sei, Kollektivverträge abzuschließen: „Eischstens

mol mat de Gewerkschaften, awer och mat de Leit, déi natierlech an den Entreprise schaffen.“ Diese Aussage sorgte für Verwirrung, denn die Vereinbarung von Tarifverträgen ist laut Gesetz den Gewerkschaften vorbehalten, die die Arbeitnehmer/innen in den Betrieben vertreten. Seine Äußerung, in kleineren Betrieben seien Kollektivverträge schwieriger umzusetzen, „well een do awer méi flexibel muss sinn, et huet een net grad sou vill Personal, et kann een net einfach e Service mol zou maachen“, rief bei den Gewerkschaften ebenfalls Unbehagen hervor: Seit Jahren fordern sie Reformen, die den Abschluss von Branchentarifverträgen erleichtern – insbesondere in Sektoren, in denen vor allem kleinere Betriebe tätig sind. Auf die Branchentarifverträge ging Georges Mischo bislang noch gar nicht ein.

In einer rechtsliberalen Regierung mit einem Premierminister, der Luxemburg „modernisieren“, spricht die Wirtschaft und das Arbeitsrecht (weiter) liberalisieren will, ist Beschäftigung vielleicht nicht das leichteste und beliebteste Ressort. Das hatte sich schon in den Arbeitsgruppen im Rahmen der Koalitionsverhandlungen abgezeichnet. „Travail“ wurde im Verbund mit Wirtschaft, Landwirtschaft und Weinbau, Tourismus, Konsumentenschutz, Industrie, Finanzplatz und Energie behandelt. Geleitet wurde diese Arbeitsgruppe von Elisabeth Margue für die CSV und Lex Delles für die DP. Während die Liberalen für den „Volet travail“ eine eigene Delegation mit dem späteren Wirtschaftsminister Delles, den Abgeordneten Corinne Cahen und Carole Hartmann sowie dem Juristen Maximilien Lehnen zusammengestellt hatte, war bei der CSV offenbar lediglich der heutige Fraktionsvorsitzende und frühere LCGB-Generalsekretär Marc Spautz für diesen Bereich zuständig. Georges Mischo war nicht in dieser Arbeitsgruppe, er leitete die zum „État moderne“, in der es um Digitalisierung, Medien, öffentlichen Dienst, Gemeinden und Infrastruktur ging. Die Maßnahmen, die er als Minister umsetzen soll, hat er selbst nicht mit erarbeitet.

Umso überraschender war es, dass Georges Mischo neben dem Sport auch das Ressort Arbeit übernehmen sollte, hatte er doch im Wahlkampf auf einer Table-Ronde noch gefordert, man solle den Mindestlohn (und die Teuerungszulage) endlich an die Inflation koppeln. Das lässt darauf schließen, dass niemand die Beschäftigung wollte und Mischo sie als Gegenleistung für sein Wunschressort Sport aufgezwungen bekam (*d’Land*, 17.11.2023).

Unter CSV-Premierminister Jean-Claude Juncker hatte das Arbeitsministerium noch einen höheren Stellenwert. Nachdem er 1982 Staatssekretär für Beschäftigung und Soziales geworden war und 1984 Minister für Arbeit und Finanzen, behielt er auch als Premierminister die Arbeit unter seiner Obhut. Weil Juncker das Ressort jedoch im Laufe der Zeit vernachlässigte, forderten die Gewerkschaften die Wiedereinführung eines hauptamtlichen Arbeitsministers. Als François Biltgen 1999 in der CSV-DP-Regierung das Ressort übernahm, zeigten OGBL und LCGB sich erkenntlich und überschütteten ihn mit Vorschusslorbeeren. Aufgrund seines anfänglichen Arbeitseifers verliehen seine Beamt/innen Biltgen den Spitznamen „Mitch“, in Anlehnung an den gleichnamigen Hurrikan, der im Herbst 1998 in Mittelamerika gewütet und rund 19 000 Menschen das Leben gekostet hatte (*d’Land*, 7.1.2000). Die von Biltgen genährten Hoffnungen der Gewerkschaften, er werde die nach langen Tripartite-Verhandlungen im Pan-Gesetz von 1999 beschlossene Arbeitszeitflexibilisierung in seinem Zusatzgesetz durch eine Arbeitszeitreduzierung kompensieren, wurden jedoch enttäuscht.

Eine indirekte Reduzierung kam erst 2016 mit Nicolas Schmits (LSAP) Reform der Arbeitszeitregelung, die zwar die Referenzperiode, in der die gesetzlich festgelegte Arbeitszeit an einzelnen Tagen und in einzelnen Wochen im Rahmen von Arbeitsorganisationsplänen (Pot) überschritten werden darf, von einem auf vier Monate erhöhte, als Kompensation für die Arbeitnehmer/innen jedoch bis zu sechs zusätzliche Urlaubstage vorsah. Die Arbeitgeber fühlten sich durch Schmits Reform benachteiligt, die DP unterstützte die Änderungen unter der Bedingung, dass nach einigen Jahren Bilanz gezogen werde. 2020 beauftragte der damalige LSAP-Arbeitsminister Dan Kersch das Liser mit der Durchführung einer entsprechenden Studie, die das Forschungsinstitut im März 2023 dem Arbeitsministerium übergab. Der Kammer oder der Öffentlichkeit vorgestellt wurde sie aber bislang nicht; ob Georges Mischo das noch nachholen will, konnte das Arbeitsministerium in dieser Woche auf Nachfrage nicht beantworten.

Neben dem Kollektivvertragswesen und dem Sozialdialog in den Betrieben gehöre die Arbeitszeitorganisation zu seinen drei großen Prioritäten, sagte Mischo vor zwei Wochen im Interview mit *RTL*. Was genau angedacht ist, ließ er jedoch weiterhin offen. Das Regierungsprogramm enthält lediglich vage Formulierungen („Le Gouvernement s’engage à faciliter une réorganisation du temps de travail et à permettre une meilleure conciliation entre vie privée et vie professionnelle. (...) Le Gouvernement s’engage à ce que les horaires de travail puissent être négociés entre salariés et employeurs au sein des entreprises ou dans le cadre d’une convention collective“). Und auch Georges Mischos Ausführungen in der Öffentlichkeit gingen bislang nicht über Gemeinplätze hinaus. Als Arbeitsminister sei es seine Aufgabe, durch die Arbeitszeitorganisation „de Bien-être vun de Salariéeën héichzehalen“. Die Work-Life-Balance müsse zwar eingehalten werden, „mee déi däerf awer och net iwwerstrapazéiert ginn“, mahnte der studierte Sportlehrer. Gewiss scheint nur, dass die Regelung zur Sonntagsarbeit gelockert werden soll, doch auch in diesem Bereich herrscht noch Unklarheit über die konkrete Umsetzung.

Die gesetzliche Lockerung der Arbeitszeitorganisation und der Sonntagsarbeit könnten jedoch zu einer Schwächung des Kollektivvertragswesens führen. Ausnahmeregelungen wie eine Erweiterung der Referenzperiode auf zwölf Monate oder die Möglichkeit, sonntags länger als vier Stunden zu arbeiten, sind schon heute gesetzlich erlaubt. Allerdings sind sie an Tarifverträge oder Betriebsabkommen gebunden, im Rahmen derer die Gewerkschaften Kompensationsleistungen für die Arbeitnehmer/innen aushandeln können. Sollten die Lockerungen ins allgemeine Arbeitsrecht aufgenommen werden, würde der Anreiz für die Arbeitgeber, Kollektivverträge einzugehen, verloren gehen. Damit wäre auch das in der EU-Mindestlohnrichtlinie formulierte Ziel, die tarifvertragliche Abdeckung auf 80 Prozent zu erhöhen, schwieriger zu erreichen. ●

B L O G



POLITIK

„Featherweight“

CSV-Premierminister Luc Friedens Vorschlag an EU-Kommissionspräsidentin Ursula von der Leyen, seinen Parteikollegen Christophe Hansen zum neuen Luxemburger Kommissar zu ernennen, sorgte diese Woche bei der LSAP für Unmut. Der „Alleingang“ des Premiers spiegele seine „autoritäre Politikauffassung“ wider; Frieden bestehe darauf, „seinen“ Kandidaten zu nominieren, auch wenn dies bedeute, das fragile politische Gleichgewicht in Europa zu gefährden, schrieb die LSAP in einer Mitteilung. Sie hätte sich gewünscht, dass Frieden den Spitzenkandidaten der Europäischen Sozialdemokraten Nicolas Schmit für den Posten nominiert. Der LSAP-

Abgeordnete Franz Fayot hatte Christophe Hansen vor einer Woche auf X als „featherweight“ bezeichnet, das Frieden einem „heavyweight commissioner with a strategic portfolio“ wie Schmit vorgezogen habe. Hansen durfte am Montag im *RTL Radio* reagieren und riet Fayot und der LSAP, „besser virun der eegener Dier ze kieren“ (Foto: Sven Becker). ^{LL}

PERSONALIE

Norbert Becker,

homme d'affaires et administrateur des biens du chef de l'État, a démissionné de son mandat d'administrateur de la Fondation du Grand-Duc Henri et de la Grande-Duchesse Maria Teresa au début du mois d'août. Contacté par le *Land*, il explique avoir mené à bien sa mission de « consolidation » en marge du retour de l'ancien directeur général de la fondation, Philippe Majerus, vers l'armée. Norbert Becker avait rejoint cet « office social des cas désespérés » (expression utilisée face à *Paperjam*) en février 2021.

L'intéressé dit continuer à apporter son « soutien indéfectible » à la fondation. Que va-t-il advenir d'elle au changement de règne ? Au prochain Grand-Duc de décider, répond Norbert Becker. Ce dernier va-t-il rester administrateur des biens ? Au prochain Grand-Duc de décider, dit-il encore. ^{PSO}

GESUNDHEIT

Temperatur tötet

Zwischen 1991 und 2020 gab es in Europa im jährlichen Durchschnitt 363 809 kältebedingte Todesfälle und 43 729 hitzebedingte. In Luxemburg wurden im gleichen Zeitraum im Jahresschnitt 188 Todesfälle registriert, die im Zusammenhang mit Kälteperioden standen, und es starben 34 Menschen während einer Hitzewelle. Sollte die Erderwärmung auf drei Grad zunehmen, könnte die Zahl der Todesfälle bei Minustemperaturen in Luxemburg aufgrund von Temperaturumbrüchen

womöglich auf 352 steigen, während im Sommer bis zu 179 Hitzetote zu erwarten wären. Auf Nachfrage erläuterte das Gesundheitsministerium, dass ein kältebedingter Tod eintreten könne, wenn Menschen sich in ungeheizten Räumen aufhalten und nicht angemessen gekleidet sind. In der Regel sei jedoch die Übersterblichkeit in Kälte- und Hitzeperioden eher auf bestehende chronische Krankheiten zurückzuführen, so das Ministerium. Aktuell bestehen große Unterschiede in den Mortalitätsraten innerhalb Europas. Die Zahl der kältebedingten Todesfälle liegt in Osteuropa zwei bis fünf Mal höher als in Westeuropa. In Südeuropa sind hitzebedingte Todesfälle sechs Mal häufiger als in Nordeuropa. Vor allem Menschen ab 85 Jahren sind von temperaturbedingter Morbidität betroffen. Die Auswertungen und Hochrechnungen sind im Artikel „Temperature-related mortality burden and projected change in 1 368 European regions“ in *The*

Lancet nachzulesen (Foto: Archiv Patrick Galbats). SM

LANDWIRTSCHAFT

Hühner gestorben

Die DP-Abgeordneten Luc Emering und André Bauler behaupteten in einer parlamentarischen Anfrage an CSV-Umweltminister Serge Wilmes, „Informationen aus dem Sektor der Geflügelzüchter“ zufolge nehme die Sterberate bei Freilandhühnern wegen einer Überbevölkerung an Füchsen und Raben zu. Emering, selber Geflügelzüchter, wollte vom Minister wissen, wie und wo man den Schaden melden kann und wie hoch die Entschädigung ausfällt. Serge Wilmes antwortete, ihm sei keine Statistik bekannt, die eine massive Zunahme der Mortalitätsrate bei Freilandhühnern belegt. Eine Überpopulation von Füchsen und Raben sei ebenfalls nicht nachzuweisen, und dass Raben Hühner attackieren würden, bis dato nicht bekannt. Entschädigungen

für durch jagende Füchse getötete Hühner können Geflügelzüchter nicht beantragen: Füchse seien keine geschützte Art, so der Minister. SM

ENERGIE

Eine gute Sache

Winken Staatshilfen in großer Höhe und über eine längere Zeit, löst das im Privatsektor Nachdenken über Geschäftsideen aus. So nennt die Handelskammer die Verlängerung des *Klimabonus Wunnen* eine gute Sache, schreibt in ihrem Gutachten zum Gesetzentwurf von CSV-Umweltminister Serge Wilmes aber, am besten sollten die Zuschüsse für Solarstrom, Heizungsersatz und Wärmedämmung nicht nur an Bürger/innen vergeben, sondern von diesen auch an Firmen übertragen werden können. Die könnten Fotovoltaik oder Wärmepumpen im Leasing anbieten: Der *Klimabonus* würde mit dem monatlichen Mietpreis verrechnet; dem Interessenten bliebe die Anfangsinvestition erspart.

Weil es um einen interessanten Markt geht, gibt die Handelskammer der Regierung noch mit auf den Weg, für Solarstromanlagen auf keinen Fall eine komplette Vorfinanzierung durch den Staat einzuführen, falls die Interessent/innen sich auch den Eigenanteil nicht leisten können. Der Koalitionsvertrag stellt das= in Aussicht. Die Handelskammer findet, in diesem Fall geriete der Mechanismus „en concurrence avec les solutions de financement ou de leasing susceptibles d'être proposées sur le marché“. Handwerksbetriebe oder Banken würden sicherlich auch Angebote entwickeln, die „erschwinglich“ sind. ^{PF}

500 jours : plus qu'une guerre civile

IIII Léo Liégeois

En mai 2024, la Chambre des Députés a adopté à main levée une motion visant à lutter « contre l'une des pires crises humanitaires au monde au Soudan ». Par ce texte, le Luxembourg entend s'engager en fournissant des aides humanitaires, en œuvrant pour le respect des droits de l'homme et à la mise en place d'un cessez-le-feu, ainsi qu'un embargo sur les armes, à travers des institutions internationales telles que l'UE, l'ONU, et l'UA.

Cependant, ce mardi 27 août le 500e jour de guerre au Soudan a été atteint. Ce conflit a entraîné la « plus grande crise de déplacement au monde », selon l'ONU. En 500 jours, 10,7 mil-

lions de personnes ont dû fuir leur foyer, 25,6 millions sont menacés par la faim et 2,5 millions se trouvent au bord de la famine mortelle. Les deux parties belligérantes, les Forces de soutien rapide (RSF) et les Forces armées soudanaises (SAF), ont systématiquement recours à la violence sexuelle comme arme de guerre, tout en imposant des restrictions qui exacerbent l'insécurité extrême de la population soudanaise. Tuna Turkmen, coordinateur de Médecins sans Frontières au Darfour, souligne que l'aide urgente « peine à arriver et, quand elle arrive, elle est souvent bloquée ». D'ailleurs, la guerre a mis hors service 80 pour cent des établissements de santé, rendant l'accès aux soins médicaux – y

compris les soins de maternité et les soins d'urgence » – de plus en plus difficile.

Pour les personnes qui essaient de fuir le conflit dans les pays voisins, les conditions demeurent critiques. En Égypte, elles sont confrontées à des détentions arbitraires et des déportations illégales vers les zones de conflit, tandis qu'en Éthiopie, des milices attaquent les camps de réfugiés, y compris ceux gérés par l'ONU, contraignant ainsi les personnes déplacées à se cacher dans des forêts pour échapper à la violence.

Face à cette guerre, « oubliée » et « ignorée », des journalistes et des mouvements de solidarité avec

la population soudanaise, souligne la nature contre-révolutionnaire de ce conflit. Il se déroule en toile de fond de la révolution populaire de 2019 et du coup d'État de 2021 qui impliquent des puissances étrangères, telles que les Émirats Arabes Unis, l'Égypte, la Russie et l'Arabie Saoudite dans un « Proxykrich ».

Aujourd'hui, trois mois après l'adoption de la motion 4243 par la Chambre, les violences au Soudan demeurent et mettent en péril la population soudanaise. Un cessez-le-feu semble toujours improbable et le Soudan continue à être considéré comme « champ de bataille » pour les intérêts des belligérants et d'autres puissances internationales. ●

De l'écharpe au tablier

IIII France Clarinval

Les bourgmestres s'affichent à la Schueberfouer mais en oblitèrent la dimension politique

Le Luxembourg aime les traditions. S'il y en a bien une qui ratisse large, c'est la Schueberfouer. Et quand la mère de toutes les foires locales sonne la rentrée, tout le monde rapplique depuis Cannes ou Majorque, le Tyrol ou la Bretagne. Comme de coutume, l'ouverture officielle de la Fouer, vendredi dernier, a donné lieu à une bousculade médiatico-politique.

Il n'y a pas assez de place derrière le ruban lors de l'inauguration : tout le monde se serre pour apparaître sur les photos. Bien au centre, Lydie Polfer (DP) tient la main d'une enfant (la fille du chef du service de la circulation, selon nos informations). À ses côtés, les échevins Maurice Bauer (CSV) et Patrick Goldschmidt (DP) ont joué des coudes pour Eric Thill (DP). Le ministre de la Culture et du Tourisme apparaît au côté de la Bourgmestre sur plusieurs images, pour couper le ruban, donc, mais aussi pour un tour de piste sur le Bayernkurve et au restaurant autour du jambon et des brioches. Sur la photo, on reconnaît aussi d'autres élus de tous bords : Claudie Reyland (déi Gréng), Tom Weidig (ADR), Anne Kaiffer, Robert Philippart et Pascale Arend (DP) ou Émilie Constantini (CSV). Le ministre Serge Wilmes (CSV) n'a plus de mandat communal, mais il s'est positionné en bonne place, au premier rang. Au son de la Hämmlsmarsch, les accolades et les embrassades fusent. Sur les carrousels, les rivalités politiques sont suspendues et d'improbables coalitions se créent même parfois dans le wagon d'un manège ou une nacelle de la grande roue, le temps de lever les bras et de tourner en rond. Allégorie

La Schueberfouer est l'événement de la rentrée : Il faut en être et s'y montrer. Preuve en est l'importante participation à la « Journée des bourgmestres » lors de laquelle ils endossent un nouveau rôle et servent les clients des restaurants de la foire. Cette année, 46 bourgmestres ont revêtu le tablier blanc que les forains leur fournissent. Certains en font un objet de collection car chacun est unique : Y est brodé le nom de la commune représentée, l'année civile et, symbolisée par des étoiles argentées et dorées, l'édition en cours, la 19^e en 2024. Lydie Polfer n'a manqué aucune édition depuis qu'elle est redevenue bourgmestre en 2013. Elle confie à *Land* : « Je vais rechercher tous mes tabliers pour les donner au City musée ».

« Lors des premières journées des bourgmestres, en 2006 ou 2007, on invitait seulement les communes voisines, puis on a élargi à celles qui faisaient des efforts pour aider leurs habitants à venir à la Fouer, avec des navettes par exemple », rembobine Laurent Schwaller, chef du service des foires et marchés. Aujourd'hui, des invitations sont lancées à toutes les communes du pays. « Généralement, une trentaine de bourgmestres répondent présents. Cette année est un grand succès », se félicite Charles Hary, le président des forains. En 2023, année record, 55 élus s'étaient pressés pour tenir plateaux et assiettes. *Superwahl Joer* oblige, certains venaient d'être élus et beaucoup étaient candidats aux élections législatives.

Quelques-uns de ces bourgmestres sont devenus ministres et leur successeur étaient bien mardi à la foire. C'est le cas de Luc Feller à Mamer et de Christian Weis, renouvelant respectivement la présence de Gilles Roth et de Georges Mischo. Ce dernier a d'ailleurs conseillé à son successeur de porter des chaussures confortables pour affronter le service. En revanche, les nouveaux bourgmestres des communes de Léon Gloden (Grevenmacher) ou d'Eric Thill (Schieren) n'étaient pas présents.



La journée des bourgmestres, mardi, derniers moments de détente avant la rentrée

Les foires se plient aux décisions des pouvoirs publics, avec des autorisations, des revirements et de multiples aménagements

Pour les forains, la journée des bourgmestres est une occasion en or de tourner les projecteurs sur leur événement : La presse est présente et les communes battent le rappel auprès de leurs administrés. Jacqueline Breuer (LSAP) a publié un avis sur le site et les réseaux sociaux de la commune de Sandweiler « pour que les habitants viennent me voir dans un cadre moins formel qu'à la mairie ». Mike Poiré profite de l'occasion pour inviter le personnel communal et les élus de sa commune de Mertzg, soit une quinzaine de personnes, « c'est faisable pour une petite commune ».

« Une telle journée permet aussi aux forains de nouer ou renforcer des contacts dans les communes où ils vont circuler pour les foires et kermesses le reste de l'année. C'est un moment de networking », détaille Steve Kayser, historien spécialiste des foires en général et de la Schueberfouer en particulier. Il souligne que, dès sa création, la Fouer a été liée au bon vouloir des puissants et de la politique. Il rappelle que ce fut d'abord un droit accordé par Jean l'Aveugle, Roi de Bohême et Comte de Luxembourg qui fonda la foire en 1340. Ce marché aux étoffes et, plus tard, aux bestiaux était protégé par une charte. C'est aussi une volonté politique qui installe durable l'événement sur le champ des Glacis en 1893. Après le démantèlement de la forteresse en 1867, cette place avait perdu son rôle militaire et la ville se développait vers le Limpertsberg. Steve Kayser nous apprend que le premier règlement communal fixant le cadre de la foire remonte à 1895. « On

y précise les questions d'emplacement, de salubrité et d'ordre public ». Il poursuit le tour historique en pointant les années de guerre où la foire a été suspendue par les autorités politiques, en 1870, de 1914 à 1918, et en 1940. « De 1941 à 1943, elle a quand même eu lieu sous la houlette de l'occupant allemand qui voulait en faire un élément de la germanisation du Luxembourg ». L'absence de Schueberfouer en 2020 pour cause de pandémie de Covid est « évidemment une décision politique ». L'histoire des forains et des foires se plie aux décisions des pouvoirs publics, avec des autorisations, des revirements et de multiples aménagements.

De politique, il n'était pas vraiment question mardi à la journée des bourgmestres (qui est en fait une soirée). Quand ils se rassemblent pour la photo de groupe, on a plutôt l'impression d'une classe d'école qui se retrouve après les vacances. Avant qu'ils ne prennent leur poste, les forains leur offrent un verre, une collation et quelques tours de manège. Ça chahute un peu dans les rangs et quand la serveuse du Ponderosa demande si elle sert des petites ou des grandes bières, ça glousse et ça rigole pour obtenir le grand format.

Personne n'a envie de parler de politique ou de sujets qui fâchent. « C'est un moment de détente où on laisse la politique en arrière », pour Yves Kaiser (Kiischpelt) ; « les gens viennent pour s'amuser, pas pour parler politique », selon Fréd Ternes (Niederanven) ; « un moment convivial où l'on retrouve les collègues », considère Joe Nilles (Berdorf), « une fête populaire et une distraction avant la rentrée », pour Romain Kill (Dalheim). Pour la première participation, Georges Keipes, le bourgmestre de Clervaux s'attend à « renforcer les liens avec d'autres bourgmestres et profiter d'un moment sympa. » Également à son coup d'essai, Mandy Arendt, la bourgmestre de Colmar-Berg, espère « découvrir les coulisses et mieux comprendre le travail à la foire ».

Ne pas faire de la politique, c'est aussi en faire comme le notait Dan Biancalana (LSAP), le bourgmestre de Dudelange : « La foire, c'est un moment de tradition. On parle de tout, donc aussi de politique, mais sans les étiquettes de parti, sans les hiérarchies, sans les temps de parole. C'est plus relax que lors d'un conseil

communal. » Celui qui n'a manqué qu'une seule journée des bourgmestres depuis son élection en 2014, parce qu'il était en vacances, apprécie surtout le contact avec les clients et le fait de contribuer à un projet social. Le salaire que les maires auraient dû percevoir est en effet transformé en un don pour la Croix-Rouge Luxembourgeoise, 5 000 euros cette année.

La bourgmestre de la capitale est ici en terrain conquis. Elle se promène dans les allées comme dans son jardin, gratifiant tout le monde d'un sourire ou d'un salut de la main, confiant sa veste à un pompier de service et plaisantant avec les forains. Elle non plus ne veut pas considérer la foire comme un moment politique. « On fait la fête ensemble, sans questions partisans », affirme Lydie Polfer. Elle en profite quand même pour lancer quelques messages pour apprécier « l'énorme travail des services de la Ville, avant, pendant et après ». Elle tient aussi à réaffirmer que la foire doit rester au Glacis : « la Schueberfouer peut avoir lieu dans un champ, je ne sais pas où, mais ce ne sera plus la Schueberfouer. » La bourgmestre souligne le côté fédérateur d'une « fête où tout le pays se reconnaît, qui ne touche pas seulement la Ville ». En montrant le brassard noir que tous les participants portent, elle ajoute que c'est aussi un moment collectif de recueillement pour rendre hommage à Max Hengel, bourgmestre de Wormeldange et député CSV décédé le 17 août dernier.

Juvénal, auteur des *Satyres* vers 100-125 écrivait (en latin, bien sûr, la traduction est celle de La Valterie en 1681) : « Le peuple qui faisait autrefois les empereurs, les consuls, les tribuns, ceux dont toutes les choses dépendaient, est trop heureux aujourd'hui d'avoir du pain, et il ne désire tout au plus que des spectacles ». Autrement dit, trop heureux de se divertir, le peuple ne se soucie plus de la vie de la cité et de la politique. Dans une société qui aspire à l'utopie du tout-loisir, et où l'image tient lieu de discours, la Schueberfouer qui s'insère entre les institutions financières voisines remplit parfaitement cette fonction. Après tout, « saltimbanque » et « banquier » partagent la même étymologie : les deux professions utilisaient un banc de foire. Les uns en font un instrument de spectacle, les autres s'en servent pour recevoir leurs clients. ●

ZUFALLSGESPRÄCH
MIT DEM MANN IN DER EISENBAHN

Outsourcing

Das christlich-soziale Jahrhundert ist zu Ende. Zuerst ruinierte sich der LCGB. Die CSV wurde eine Partei wie die anderen. Die Kirche ist privatisiert. Das *Luxemburger Wort* ist verkauft. Nun hat es die Caritas erwischt.

Im 19. Jahrhundert zermürbte die bürgerliche und industrielle Revolution die Katholiken. Papst Leo XIII. rüttelte sie 1891 wach mit seiner Enzyklika *Rerum Novarum*: Sie sollten ihre gesellschaftliche Stellung zurückerobern. Die Arbeiterklasse nicht den Sozialisten überlassen.

Hierzulande wurden Laienverbände gegründet. Für jedes Geschlecht, Alter, Gewerbe. Stets unter dem Vorsitz von Klerikern. Im Ersten Weltkrieg verteilten gottesfürchtige Bürgerinnen Armensuppen, sammelten Kleider, organisierten Ferienkolonien.

Die Initiativen des Katholischen Frauenbunds wurden in der Weltwirtschaftskrise 1932 zur Caritas vereint. Sie blieb ein lockerer Verband frommer Vereine. Aus „Angst vor neuen Initiativen, Eigenbrötelei, mangelnde[r] Bereitschaft zur Kooperation“ (*Cinquantenaire de la Caritas*, Luxemburg, 1982, S. 60).

Nach dem Zweiten Weltkrieg blieb der CSV-Staat politisch konservativ und wirtschaftlich liberal. Die Verwertung der Arbeitskraft regelte er mittels Arbeitsgesetzen und Sozialversicherung. Die noch nicht oder nicht mehr verwertbare Arbeitskraft überließ er der kirchlichen Caritas: Kinder, Alte, Kranke, Behinderte, Arme. Und dem weltlichen Roten Kreuz.

Outgesourcte Wohlfahrt ist kein Recht. Sie ist eine Gnade. Sie ist flexibler als institutionalisierte. Die Löhne sind niedriger. Ehrenamtliche arbeiten kostenlos. Sie macht ökonomische Probleme zu diakonischen.

In der Nachkriegszeit wurde die Wohlfahrt professionalisiert, diversifiziert. LSAP-Familienminister Benny Berg konventionierte Betreuungseinrichtungen. Mit der Wirtschaftskrise in den Siebzigerjahren nahmen Arbeitslosigkeit, Armut, Obdachlosigkeit, Drogenabhängigkeit zu. Mit den Kriegen die Zahl der Asylbedürftigen. Sozialarbeiterinnen der Caritas stürzten sich in den Kampf gegen das gesellschaftliche Elend.

Der Sozialstaat bleibt die wichtigste Legitimation staatlicher Herrschaft. Das garantierte Mindesteinkommen, die Förderung privater Entwicklungshilfe wurden eingeführt. Die Caritas gründete Vereine, um neue staatliche Aufträge zu erhalten. Keine Marktanteile an das Rote Kreuz zu verlieren. Öfters trafen sich CSV, LCGB, Bistum, *Luxemburger Wort* und Caritas, um über die Generallinie des CSV-Staats zu beraten.

1998 kamen das ASFT-Gesetz, 1999 die Pflegeversicherung, 2005 die Maisons relais. Um die „Exportabilität“ zugunsten von Grenzpendlern zu verhindern, wurden Geld- durch Sachleistungen ersetzt. Die Caritas erfuhr einen Expansionsschub: „Au 31 décembre 2022, les quatre associations [...] occupaient 1.041 collaborateurs-trices. A ce nombre s’ajoutent les 368 bénévoles [...] ainsi que les 215 stagiaires et apprentis-ies“ (*Rapport annuel 2022*, S. 22). Caritas war an der Gründung von Hëllef doheem beteiligt. Die zählt heute 2 000 Angestellte.

Die Caritas wurde ein Wohlfahrtskonzern. Der dem Staat und den Gemeinden Dienstleistungen verkauft. Aufgeteilt in gemeinnützige Vereine, die in den Bilanzen bald konsolidiert, bald entkonsolidiert erscheinen. In repräsentativen Direktionsbüros antworteten Kleriker auf soziale Probleme mit Managerismus. Bis eine Direktorin die Blase zum Platzen brachte.

Bereits outgesourcte Sozialleistungen lassen sich leicht zu Gewinnquellen machen oder abschaffen. Überlegte sich vielleicht Luc Frieden. Der Premier drohte am 24. Juli, der Caritas den Geldhahn zuzudrehen. Dann fürchtete er einen Aufstand von Sozialarbeiterinnen, Gewerkschaften, Hilfsbedürftigen, Bistum, kirchennahen CSV-Notablen. ● ROMAIN HILGERT

Mit nur wenig Rente

IIII Peter Feist

Die Altersarmut ist in Luxemburg noch immer niedrig, doch sie nimmt zu, sogar schnell

Als im Juli OGBL, LCGB und CGFP im Renten-Gutachten des Wirtschafts- und Sozialrats jede Verschlechterung des Pensionssystems ablehnten, begründeten sie das unter anderem mit der Zunahme der Altersarmut: Seien im Jahr 2010 noch 3,9 Prozent der Pensionierten von Armut bedroht gewesen, habe der Anteil sich bis 2022 auf 10,4 Prozent erhöht, also um das Zweieinhalbfache. Zwar lag für die Gesamtbevölkerung das Armutsrisiko 2022 mit 17,3 Prozent noch höher. Doch von 14,5 Prozent im Jahr 2010 aus war der Zuwachs kleiner.

Die Armutsgrenze ist ein statistisches Konstrukt. Die EU-Norm zu ihrer Berechnung drückt das Wortungetüm „60 Prozent des nationalen Median-einkommens in Erwachsenen-Äquivalenten nach Sozialtransfers“ aus. So berechnet, war hierzulande im Jahr 2021 arm, wer von monatlich 2 124 Euro oder weniger leben musste. Das ist die aktuellste Zahl. Das Statoc veröffentlichte sie im Oktober 2023 in seinem Bericht *Travail et cohésion sociale*.

Liest man den *Pension Adequacy Report*, den die EU-Kommission im Juni über die „Adäquatheit“ der Renten in den 27 EU-Staaten und Norwegen herausgegeben hat, sieht die Lage bei den Älteren in Luxemburg noch ein Stück unerfreulicher aus, als die Gewerkschaften sie beschreiben: Sie sprechen vom Armutsrisiko der Pensionierten. Das schließt auch unter 65-Jährige ein. Dagegen betrachtet der EU-Bericht die ab 65-Jährigen. Und gibt für diese Altersgruppe in Luxemburg die Einkommensarmutsrate 2022 mit elf Prozent an: neun Prozent bei den Männern, 13,6 Prozent bei den Frauen.

Dass Frauen stärker von Armut bedroht sind als Männer, hat mit den Unterschieden in den Rentenbezügen zu tun: Laut Generalinspektion der Sozialversicherung (IGSS) lag 2022 im Regime des Privatsektors die monatliche Durchschnittsrente der Frauen bei 2 464 Euro, die der Männer bei 4 063 Euro. Ein *gender pension gap*, wie die EU-Kommission ihn nennt, klappt in allen EU-Staaten (und in Norwegen). In Luxemburg ist er mit 38,3 Prozent der drittgrößte nach Malta (45%) und den Niederlanden (40%).

Der Eindruck, dass Altersarmut vor allem Rentnerinnenarmut bedeutet, verstärkt sich beim Blick in eine IGSS-Statistik, die Renten von Männern und Frauen in Hundert-Euro-Tranchen aufschlüsselt und die Häufigkeit der Renten pro Tranche angibt. Unter den ansässigen Pensionierten, um die es gehen muss, wenn von Altersarmut in Luxemburg die Rede ist, bekommen im Regime des *Privé* 53 Prozent der Frauen lediglich die Mindestrente oder noch weniger. Dagegen sind nur 14 Prozent der Männer so schlecht dran. Anspruch auf Mindestrente besteht nach 40 Beitragsjahren (oder Ersatzzeiten, wie etwa „Babyjahren“). Für jedes fehlende Jahr wird die Rente um

ein Vierzigstel gekürzt. So kommt es, dass die IGSS-Statistik bei den Frauen bis zur Tranche 500 bis 599 Euro Prozent-Anteile an Rentnerinnen ausweist, die so kleine Beträge beziehen. Männliche Rentner hingegen werden schon ab der Tranche 1 600 bis 1 699 Euro so selten, dass ihre Häufigkeit kleiner als ein Prozent ist.

Der geringe Rentenbezug der Frauen ist die Folge kurzer oder unterbrochener Berufslaufbahnen, schlimmstenfalls gar keiner Laufbahn, sowie von Teilzeitarbeit. Was auch auf Männer zutreffen kann, aber offensichtlich viel seltener ist. Gehen Einwanderer/innen in Rente, haben sie oft nur eine teilweise Luxemburger Beitragskarriere, was die Rente senkt.

Details über diese Zusammenhänge sind unbekannt. Einen Hinweis lieferte während den Debatten zur Rentenreform von 2012 die Pensionskasse CNAP: Unter den Männern, die in den Jahren 2000 bis 2005 frisch pensioniert worden waren, fehlte denen, die eine vorgezogene Rente mit 60 antraten, nicht in einem einzigen Fall auch nur ein Jahr zu den 40 Beitragsjahren, nach denen Anspruch auf eine volle Rente besteht. Den neu pensionierten Frauen im gleichen Alter fehlten durchschnittlich sechs. Und hatten Männer, die erst mit 65 in Pension gingen, dies offenbar nicht selten auch getan, um ihre Beitragslaufbahn aufzubessern, weil sie sogar im legalen Renteneintrittsalter im Schnitt noch vier Jahre für den Vollrentenbezug hätten vorweisen müssen, fehlten den 65-jährigen Neu-Rentnerinnen 13 Jahre (*d’Land*, 13.4.2012).

Dass Altersarmut strukturell vor allem Frauenarmut bedeutet, rührt auch aus der beträchtlichen Zahl derer her, die keinerlei Altersrente beziehen. Die genaue Zahl ist unbekannt, aber schon die der Empfängerinnen einer *Mam-merent* von 86,54 Euro aus dem nationalen Solidaritätsfonds pro Kind und Monat ist mit 7 322 groß. Zwar ist sie rückläufig, war 2006 fast doppelt so groß (14 572). Sie fällt aber ins Gewicht, gemessen an den 33 437 ansässigen Altersrenten-Empfängerinnen im Re-

gime des *Privé*, wenn man bedenkt, dass 53 Prozent dieser Pensionierten höchstens die Mindestrente beziehen.

Dagegen können solche strukturellen Zusammenhänge nicht erklären, weshalb die Armutsrate bei den Pensionierten, beziehungsweise den ab 65-Jährigen in den Jahren zwischen 2010 und 2022 stärker zugenommen hat als in der Gesamtbevölkerung.-Womöglich müsste das Gegenteil der Fall sein, weil die Frauenerwerbstätigkeit steigt, was zu mehr Rentenrechten führt. 2019 war Luxemburg mit einem *gender pension gap* von 46 Prozent noch Spitzenreiter im europäischen Ländervergleich. Ein Echo aus der Zeit, als hierzulande die Hausfrauenehe mit wirtschaftlicher Abhängigkeit vom Gatten bis zum Tode als erstrebenswert galt.

Dennoch nahm die Armutsrate der ab 65-Jährigen, wie die EU-Kommission sie angibt, zwischen 2019 und 2022 von 9,3 Prozent auf elf Prozent zu, bei den Männern wie den Frauen um 1,8 Prozentpunkte.

Dass sich dabei die Pensionsreform von 2012 auswirkt, könnte sein, denn sie sorgte für eine über 40 Jahre gestreckte strukturelle Kürzung auch der kleinen Renten; aus Beträgen auf den einfachen Mindestlohn etwa. Dagegen wurde die Mindestrente durch die Reform leicht aufge bessert.

Vielleicht ist der wichtigste Grund für das Wachstum der Altersarmutsrate der, dass die Mindestrente einfach zu niedrig ist. Dass sie, anders als ihr Name es suggerieren mag, nicht vor Armut schützt, ergibt sich sogar aus den offiziellen Zahlen: 2021, dem Jahr, für welches das Statoc vor zehn Monaten die Armutsgrenze mit 2 124 Euro angegeben hatte, lag die Mindestrente mit 1 908 Euro deutlich unter dieser Schwelle. Noch deutlicher darunter lagen die durchschnittlich 1 810 Euro, zu denen die Mindestrente netto wurde.

Dass das keine adäquate Leistung sein kann, wird auch im Vergleich mit dem vom Stacec im Juni 2023 präsentierten „Budget minimum des seniors“ deutlich: Um eine „vie décente“ führen zu können, hätte eine alleinlebende Person im Rentenalter zu Preisen vom November 2022 mindestens 2 551 Euro im Monat benötigt, ein Paar 3 471 Euro. Mit der Randbemerkung, dass diese Beträge für Haushalte berechnet wurden, die zur Miete wohnen. Am Ende schlägt sich im steigenden Armutsrisiko der über 65-Jährigen auch der stetige Zuwachs der Wohnkosten nieder. Der Bericht der EU-Kommission hält fest, dass 6,1 Prozent der Luxemburger/innen in dieser Altersgruppe unter einem „Housing cost overburden“ leiden, weil sie mehr als 40 Prozent ihres verfügbaren Einkommens für Wohnzwecke ausgeben müssen. Zwar lag der EU-Durchschnitt 2022 mit 9,7 Prozent noch um einiges höher, aber immerhin. ●

Die Mindestrente lag 2021 brutto fast 200 Euro unter der Armutsgrenze, netto fast 300 Euro



Am Tag
nach dem
Siedlerangriff
auf Dschit
am 15. August

Im Schatten des Krieges

III Felix Wellisch, Jerusalem

Der jüngste Gewaltexzess extremistischer Siedler im palästinensischen Dschit ist nur die Spitze des Eisbergs. Israels extreme Rechte überschreitet systematisch rote Linien und verändert das Land und seine Institutionen

Es war kurz vor dem Gebet zum Sonnenuntergang, als sie kamen, bewaffnet mit Messern oder M-16-Maschinengewehren. „Ich war auf dem Weg zum Abendgebet, als ich gehört habe, dass Siedler hier sind“, sagte Rabah Abu Hasan Reportern der Nachrichtenagentur *AFP* am Tag nach dem Angriff auf das Palästinensische Dorf Dschit nahe Nablus am 15. August. Es seien mehr als 90 gewesen. Hinter ihm klebt ein großer Rußfleck auf der Mauer, vor der sein Auto ausbrannte. Eine von den Flammen verkrümmte Zypresse lehnt sich gegen die Wand.

Überwachungskameras haben den Überfall auf Dschit an mehreren Orten aufgezeichnet. Eine Einstellung zeigt die Veranda der Familie Arman. Zwei vermummte Gestalten in schwarzen Kapuzenpullis stürmen ins Bild und gießen Brandbeschleuniger über ein Sofa und einen Kinderstuhl. Ein Feuerzeug blitzt. Sekunden später füllen Flammen das Bild aus.

Im Schatten des Gazakrieges hat die Gewalt im von Israel besetzten Westjordanland massiv zugenommen. Mehr als eintausend Siedlerangriffe zählen die Vereinten Nationen seit dem 7. Oktober – rund vier pro Tag. Pogrome wie in Dschit sind noch selten, nehmen aber zu. Mindestens elf Palästinenser wurden in den vergangenen zehn Monaten direkt von Siedlern getötet, zählt die Organisation Aida, ein Zusammenschluss von Nichtregierungsorganisationen. Hinzu kommen mehr als 600 Palästinenser, die nach palästinensischen Angaben bei Einsätzen der israelischen Armee erschossen wurden, teils bewaffnete Kämpfer, teils unbeteiligte Zivilisten.

Die Sicherheitsbehörden scheinen unfähig oder unwillig, der Siedlergewalt ein Ende zu setzen. „Die Angreifer haben einen Mann getötet und Häuser angezündet, das lässt sich nur als Pogrom beschreiben“, schreibt die israelische Menschenrechtsorganisation Peace Now. „Trotz der Schwere dieses Verbrechens wurde bisher niemand verhaftet.“

Einer der elf Toten ist der 23-jährige Raschid Seda. Vor einer Woche schloss er sich einer Gruppe junger Männer aus Dschit an, bewaffnet nur mit Steinen, um die Eindringlinge zu vertreiben. Er kam nie zurück. „Die Siedler haben geschossen“, sagte Raschids Onkel Muhannad Seda gegenüber *AFP* bei dessen Beerdigung am Freitag. Eine Kugel habe seinen Neffen aus nächster Nähe getroffen.

Mit immer neuen Grenzüberschreitungen gelingt es Israels extremen Rechten, im Schatten des Krieges ihre Interessen voran- und den Rest der Gesellschaft vor sich herzutreiben. Der Überfall wurde von führenden Politikern zwar verurteilt. Präsident Jizchak Herzog kritisierte den Angriff und sprach von einer „extremen Minderheit“. Das passt jedoch kaum zu der Tatsache, dass Führungspersonlichkeiten eben jener Siedlerbewegung hohe Ministerposten besetzen.

Finanzminister Bezalel Smotrich, selbst ein ultranationalistischer Siedler, der in der Vergangenheit gewalttätige Anhänger der Bewegung als „Helden“ bezeichnet hat, nannte die Angreifer überraschend „Kriminelle“. Es ist ein Lippenbekenntnis. Smotrich selbst treibt aktuell die Legalisierung von 70 der 200 selbst nach israelischem Recht illegalen Außenposten voran, in denen die radikalsten Anhänger der Bewegung leben.

Nach internationalem Recht sind alle israelischen Siedlungen völkerrechtswidrig. Mehr als 700 000 Israelis leben mittlerweile in dem seit 1967 besetzten Gebiet. Seit dem Frühjahr haben die USA und die EU erstmals Sanktionen gegen einzelne besonders extreme Mitglieder der Bewegung sowie mehrere Organisationen verhängt. Die Maßnahmen, darunter Reisebeschränkungen und Kontensperrungen, ändern aber über ihre symbolische Wirkung hinaus an der Situation vor Ort nichts.

Die israelische Staatsanwaltschaft eröffnete am Wochenende eine Untersuchung des Dschit-Über-

*Mehr als eintausend
Siedlerangriffe zählen
die Vereinten
Nationen seit dem
7. Oktober*

falls. Bei einem ersten Treffen mit Vertretern der Polizei, der Armee und des Inlandsgeheimdienstes musste der ermittelnde Staatsanwalt Amit Aisman laut einem Bericht des Senders *Kanal 13* zunächst feststellen, dass die Sicherheitskräfte vor Ort keinerlei Beweise gesichert hatten.

Das rückt eine andere beunruhigende Entwicklung ins Licht: Die eineinhalb Jahre, die der rechtsextreme Siedler Itamar Ben Gvir mittlerweile die Führung des Ministeriums für nationale Sicherheit innehat, haben auch bei der israelischen Polizei Spuren hinterlassen. Es mehren sich Berichte, dass Beamte bei Ausschreitungen rechter Aktivisten untätig bleiben, während sie andernorts gegen Demonstrationen für ein Ende des Krieges in Gaza unverhältnismäßig hart vorgehen. So gab es keine Verhaftungen, als teils bewaffnete Anhänger der Siedlerbewegung kürzlich Militärbasen in Sde Teiman und Lod stürmten. Diese wollten gegen die Festnahme mehrerer Soldaten vorgehen, denen der Missbrauch eines palästinensischen Gefangenen vorgeworfen wird.

Das dürfte neben der zunehmend nationalistischen Stimmung in der Gesellschaft auch mit zahlreichen Wechseln auf Führungspositionen der Polizei zusammenhängen. Hochrangige Stellenbesetzungen der Polizei müssen in Israel ministeriell bestätigt werden. Während frühere Minister von diesem Veto-Recht nur in Ausnah-

mefällen Gebrauch gemacht haben, nutzte Ben Gvir dieses Mittel regelmäßig, um bei Neubesetzungen mitzureden, berichtet der *Haa-retz*-Journalist Josh Breiner.

Diese Einmischung verändert die Arbeit der Polizei. Der scheidende Polizeichef Kobi Schabtai, der mehrmals mit Ben Gvir aneinandergeraten war, forderte in seiner Abschiedsrede zu seiner Pensionierung im Juli nachdrücklich, den Einfluss der Politik auf die Polizei einzuhegen. Ben Gvirs Favorit für seine Nachfolge, Danny Levy, soll dem Minister nahestehen.

Auch bei anderen Themen treibt Ben Gvir mit Grenzüberschreitungen seine Agenda voran. So besuchte er am Dienstag vor einer Woche mit rund 2 000 Juden den Tempelberg in Jerusalem, betete und hisste eine israelische Flagge. Er verstieß damit deutlicher als je zuvor gegen den sogenannten Status Quo, der Juden den Besuch, nicht aber das Beten gestattet. Das Regelwerk garantiert die friedliche Nutzung des Areals, das Juden wie Muslimen als heilig gilt, und ist Ben Gvir ein Dorn im Auge. Es war sein vierter Besuch auf dem Tempelberg als Minister und der dritte seit dem 7. Oktober.

Am Horizont droht indes ein Streit mit deutlich größerer Sprengkraft wieder aufzuflammen. Justizminister Jariv Levin rief zuletzt mehrmals zu einer Wiederaufnahme der umstrittenen Justizreform auf. Die amtierende Regierung hatte bis zum 7. Oktober neun Monate lang versucht, die Kompetenzen des Obersten Gerichts zu beschneiden und die Gewaltenteilung in Israel umzugestalten. Hunderttausende Israelis waren dagegen auf die Straße gegangen, Reservisten hatten gedroht, ihre Armeedienste nicht mehr wahrzunehmen. Nicht wenige Israelis machen die daraus folgende Spaltung der Gesellschaft mitverantwortlich für die Entscheidung der Hamas, ihren Überfall zu starten. Langfristig könnte sie dem Land gefährlicher werden als die Bedrohung durch den Iran oder die Hamas. ●

DROIT DE RÉPONSE

Observer la loi



Dans les allées des Archives nationales

Par la présente, les Archives nationales (AN-Lux), le Centre national de littérature (CNL) et le Musée national d'archéologie, d'histoire et d'art (MNAHA) souhaitent répondre à l'article « Étudier la Shoah au Luxembourg : un travail de bénédictin ? » de Monsieur Ben Fayot publié dans le *Lëtzebuurger Land* le 2 août 2024.

L'auteur commente la thèse de doctorat de Madame Blandine Landau, non encore publiée et intitulée « À la recherche des Juifs spoliés : Pillages et 'aryanisation' au Luxembourg pendant la Seconde Guerre mondiale », pour relayer l'alerte de l'auteur sur les « problématiques liées à l'accès aux sources [...] en particulier celles conservées dans des institutions publiques ». Monsieur Fayot non seulement s'interroge sur l'utilité de la loi du 17 août 2018 relative à l'archivage mais en vient surtout à se demander si certaines administrations ne « gèrent » pas « leurs archives comme bon leur semble », insinuant que l'accès à de nombreuses sources serait rendu impossible en raison de « bureaucraties soupçonneuses » ou d'« inventaires inexistantes ».

Sans préjuger de ce qui figure dans cette thèse dont aucune copie n'a jusqu'ici été remise aux trois instituts malgré plusieurs demandes, ceux-ci réprouvent le niveau de désinformation dont le *Lëtzebuurger Land* s'est fait l'écho en publiant le « feuilleton » de Monsieur Fayot.

D'abord, il est utile de rappeler que toute communication d'archives est régie par les dispositions de la loi du 17 août 2018 relative à l'archivage. Bien que les archives publiques soient librement communicables à toute personne, certaines archives publiques sont protégées par des délais de communication en raison de la présence d'intérêts et de droits à protéger

(e.a. protection des données personnelles). Afin de permettre la consultation de ces archives publiques non librement communicables, le chercheur peut introduire une demande d'autorisation de communication (dérogation).

- Afin de faciliter l'accès à ces archives, les AN-Lux agissent comme facilitateur entre les chercheurs et les producteurs d'archives publiques en essayant de concilier les exigences prévues par la loi sur l'archivage et la nécessité d'accéder aux archives. In fine, l'autorisation de consultation s'appuie sur la décision des producteurs d'archives publiques. À noter que ce projet de recherche qui s'inscrit dans le cadre de l'accord de l'État avec la communauté juive a été pleinement soutenu par les différents producteurs d'archives publiques concernés.

- Au MNAHA, les demandes adressées par Madame Landau ont uniquement porté sur des archives publiques de l'administration du musée dont l'inventaire a pu être consulté par la chercheuse. L'ensemble des documents dont elle a demandé la consultation a pu lui être fourni. Le musée a partagé avec Madame Landau l'ensemble des données dont il dispose lui-même. Le MNAHA poursuit depuis 2018 une politique volontariste d'inventorisation, de classement et de numérisation de ses fonds d'archives qui est toujours en cours à l'heure actuelle. Le MNAHA conteste donc formellement l'affirmation erronée de Monsieur Fayot que le musée n'aurait donné « aucun accès aux archives ». Néanmoins, à plusieurs reprises, Madame Landau a été renvoyée vers d'autres institutions après avoir demandé des documents externes non conservés au MNAHA et auquel le musée, en toute logique, ne peut pas donner accès puisqu'il ne les possède pas.

- Contrairement à ce que suggère l'article de Monsieur Fayot, toutes les archives conservées dans des institutions publiques ne constituent pas automatiquement des archives publiques. Le CNL conserve ainsi de manière presque exclusive des archives privées, c'est-à-dire des archives produites et déposées par des personnes privées. Conformément à la loi susmentionnée, les modalités d'accès aux archives privées sont régies par le contrat liant l'institut culturel au déposant. Cette loi prévoit par ailleurs que l'institut conservant de telles archives est responsable du traitement des données à caractère personnel touchant l'ensemble des personnes mentionnées dans les documents concernés : les auteurs de textes, mais aussi, par exemple, des tiers mentionnés dans des lettres privées, dont la consultation ne peut par conséquent être intégralement réglée par le seul contrat. Le CNL ne peut par ailleurs pas accorder d'autorisation de communication pour des photocopies de documents dont la provenance est incertaine et ne peut alors que renvoyer les chercheurs aux administrations susceptibles de détenir les originaux de ces pièces.

En conclusion, les trois instituts culturels de l'État tiennent à rappeler qu'ils traitent chaque demande d'accès aux archives de manière consciencieuse, conciliant leurs obligations légales, la volonté des ayants droit et les intérêts de la recherche scientifique. Eux-mêmes, précieux leviers de la recherche et soucieux de la prestation générale de travaux intègres, doivent à leur tour observer la loi et demander des autorisations, voire renoncer à certaines recherches lorsqu'une consultation est refusée par les ayants droits.

Sachant que l'accessibilité et la mise en valeur des fonds d'archives sont la mission incontestée de toute institution patrimoniale conservant

des archives, les trois instituts signataires saluent l'initiative du ministère de la Culture de réviser la loi sur l'archivage afin de clarifier et de simplifier la communicabilité des archives tout en respectant les différentes dispositions légales en cause.

Enfin, qu'il soit permis de faire observer que les recherches récentes publiées ou en cours sur la spoliation des biens ayant appartenu à des personnes de confession juive au Luxembourg ont clairement montré que les sources nationales doivent nécessairement être mises en perspective et en relation avec des archives de l'administration nazie ou des institutions alliées de l'après-guerre conservées dans des centres d'archives à l'étranger. ● LES ARCHIVES NATIONALES (ANLUX), LE CENTRE NATIONAL DE LITTÉRATURE (CNL) ET LE MUSÉE NATIONAL D'ARCHÉOLOGIE, D'HISTOIRE ET D'ART (MNAHA)

Prise de position de Ben Fayot

Je prends acte de la réponse de trois institutions à mon article qui reprenait les critiques de Madame Landau quant à l'accès aux sources dans sept archives. Sur le fond, je n'ai pas l'impression que ses remarques critiques sur l'accès aux sources aient été formulées à la légère ou pour blesser qui que ce soit, cela d'autant plus qu'elles l'ont été après quatre années de recherches intenses. Ce n'est d'ailleurs pas la première fois que de telles remarques sont formulées par des historiens depuis la loi de 2018.

Pour ma part, je ne doute pas de la bonne foi des institutions concernées, chargées de mettre en œuvre une loi très restrictive. Elles contribueront sans doute à revoir la loi sur l'archivage dans un sens moins restrictif dans un avenir proche. BEN FAYOT



/Admin

IIII Pierre Sorlut

Les affaires Caritas et Havilland mettent en question la responsabilité des conseils d'administration

Sur *Linkedin* la semaine passée, Charles Muller met les pieds dans le plat. « Recent governance scandals in non-profit organizations raise a critical question : are boards of directors truly prepared for their responsibilities ? » L'avocat, administrateur indépendant et ancien candidat écolo aux municipales, par ailleurs président de l'asbl Finance & Human Rights, se réfère à l'affaire Caritas et au détournement de 61 millions d'euros dont l'organisation a été victime ces derniers mois. Son directeur général, Marc Crochet, a déposé plainte le 16 juillet. Caritas est dirigée par un conseil d'administration non-rémunéré et nommé par l'archevêque. Il est présidé depuis 2013 par l'ancienne ministre de la Famille CSV, Marie-Josée Jacobs. Cet organe de gestion n'a rien vu de l'arnaque au président dont la directrice financière aurait été victime. selon la thèse des enquêteurs, dévoilée par l'administration judiciaire (dans une communication assez inédite, soit dit en passant, révélatrice de l'émoi suscité par le détournement). « Le fraudeur se fait passer, par téléphone ou courriel, pour un dirigeant ou un représentant du dirigeant de l'entité et réclame un paiement international urgent, le plus souvent vers des comptes bancaires d'établissements situés dans d'autres pays, mais en tout cas vers des comptes gérés par l'arnaqueur », détaille le parquet. Or, selon *Reporter*, on parle ici de 120 virements de 500 000 euros ordonnés entre février et juin, moyennant (entre autres) des autorisations de découverts et des lignes de crédits astronomiques auprès des banques BGL et Spuerkeess. Il n'est plus question-là du *one shot* qui caractérise traditionnellement l'arnaque au président, mais un véritable *open bar* qui soulève des questions de gouvernance du côté de Caritas (et aussi, certainement, des banques).

« Trop souvent, ces rôles (d'administrateurs) d'asbl sont vus comme honorifique et dépourvus de risque, une erreur manifeste », commente Charles Muller sur le réseau social de l'ultrabienvieillance. L'ancien associé de KPMG et numéro deux du lobby des fonds (Alfi) propose d'imposer une « gouvernance rigoureuse » aux grandes asbl dotées de budgets de plusieurs millions d'euros et de missions publiques. « What if the Institute of Directors (ILA) stepped in to train these administrators ? », demande celui qui est membre affilié de ladite fédération des administrateurs. Son directeur général, Philipp Von Restorff, masque à peine son étonnement : « Well, Charles, that is precisely what we do ». Le transfuge de l'ABBL, le lobby des banques, invite alors son interlocuteur à rejoindre le groupe de travail de l'ILA sur les asbl. « Care to join ? », demande Von Restorff. « With pleasure », répond Muller.

Le groupe de travail « Non profit organizations » (NPO) de l'ILA est présidé par Pierre Margue, ancien cadre de Banque de Luxembourg, Clearstream et SES, aussi père de la ministre de la Justice, Elisabeth. Sollicité pour savoir si son « committee » allait redoubler d'effort pour former les administrateurs d'ONG (des organisations agrémentées par le ministère de la Justice), l'intéressé informe qu'il ne « fait plus partie de ce groupe que l'ILA est en train de réorganiser ». Un malaise ? En tout cas le signe que les lignes bougent dans le monde feutré des administrateurs. L'annuaire de l'ila est le who's who de la notabilité d'affaires, « le prolongement du Rotary », plaisante un observateur. On retrouve au conseil d'administration des représentants des Big Four, des grands cabinets d'avocats et des banques, signe de la proximité avec la place financière. Des jeunes générations, comme la fratrie Mousel avec Emmanuelle (associée chez Arendt & Medernach) et François (big boss de PWC). Puis du personnel plus aguerri comme Marc Feider (associé Allen & Overly, dorénavant A&O Shearman) ou Marjolijne Droogleever Fortuyn, BNP Paribas et, depuis novembre, épouse du Premier ministre, Luc Frieden.

[...]

[Suite de la page 11]

En 2018, alors membre du groupe de travail « NPO » de l'ILA, cette dernière avait cosigné une série de recommandations. L'une d'elle est « Adopt the four-eyes principle as standard ». Deux personnes sont requises pour approuver une décision. Ou encore : « Show all reporting obligations and information flows between the various bodies (particularly for organizations depending on public donations) ». Les administrateurs doivent faire en sorte que les activités et les procédures sont régulièrement adaptées au cadre réglementaire et aux besoins des bénéficiaires, préconise l'ILA, s'appuyant sur les recommandations de Don en confiance, une asbl dont Caritas est membre. Des recommandations manifestement passées inaperçues.

La gouvernance de la fondation ne semble d'ailleurs pas remise en question. L'archevêché renouvelle sa confiance en les administrateurs des deux entités de Caritas spoliées en en recyclant dans le comité de crise mis en place le 28 juillet et présidé par Christian Billon, conseiller économique et ancien secrétaire général de l'administration des biens du Grand-Duc. Ce comité est censé redonner confiance en l'organisation pour lui permettre de recevoir des dons aussi vite que possible. Y siègent notamment Marie-Josée Jacobs et Marc Hengen (fondation Caritas). Ce dernier, également président du lobby des assureurs (ACA) a été entendu par l'archevêque, Jean-Claude Hollerich, et son équipe au début du mois d'août. Selon 100,7, le conseil d'administration de la fondation avait identifié des faiblesses dans la gestion financière et avait mandaté l'an passé un consultant pour y remédier. Les déficiences dans la conduite du département financier ont été présentées en février, les recommandations formulées en mars, juste après que les premiers virements ont été effectués vers l'Espagne, relate le média public. Contactée mardi au sujet des problèmes identifiés dans la gestion des finances et sur les éventuelles procédures de remédiation mises en place par le conseil d'administration, Caritas n'avait pas encore répondu ce jeudi. La demande de retour d'expérience de la présidente Marie-Josée Jacobs est elle aussi restée lettre morte. Le Premier ministre, Luc Frieden, a recommandé au comité de crise de s'attacher les services de PWC pour enquêter sur la fraude, informe Reporter. Son département Forensics est dirigé par Michael Weis, lequel travail dans le Committee Fraud & Integrity de l'ILA.

L'actualité questionne encore la responsabilité des administrateurs dans le secteur financier. Le retrait de la licence de Banque Havilland officialisé le 2 août par la Banque centrale européenne et le sursis de paiement consécutif décidé le 9 par le tribunal commercial soulèvent aussi des soupçons de mauvaise gestion de la part du conseil d'administration de l'établissement. Ces actes synonymes de

mise en péril de la banque et de ses 130 emplois trouvent leur origine dans les déficiences de son dispositif de lutte contre le blanchiment de capitaux et le financement du terrorisme (LBC/FT). Ces problèmes avaient été sanctionnés une première fois en 2018 par la Commission de surveillance du secteur financier (CSSF). La banque s'était alors adjoint les services de trois administrateurs indépendants de renom pour guider la remédiation en les personnes de Frédéric Genet (ex-SGBT et KBL), Virginie Lagrange (ex-UBS et Credit suisse et maintenant présidente de l'ILA) et Fernand Grulms (ancien chef de Luxembourg for Finance). Tous ont quitté l'organe de gestion début 2021 alors que la CSSF lançait un deuxième contrôle poussé du dispositif LBC/FT... un contrôle qui a abouti cette année à une deuxième sanction du régulateur. Celle-là fatale.

La présence (bien légitime) d'administrateurs indépendants, censés apporter une expertise et des compétences complémentaires à celles des représentants de l'actionnaire au *board*, ne suffit parfois pas. « Quand le propriétaire s'entête dans une politique que l'on réprouve, alors la seule solution consiste à lever le camp », souffle un observateur. L'ILA pousse pour que les entreprises s'associent les services de *non-executive directors*. C'est même recommandé par la CSSF dans certaines activités financières. L'ILA a été créée en 2005 par Patrick Zurstrassen dans le sillon d'un scandale Enron qui avait révélé (en 2001) les abus de la maximisation de la valeur actionnariale et l'intérêt d'une gouvernance d'entreprise plus durable. Au Luxembourg, les dizaines de milliers de holdings, les milliers de fonds d'investissement et les centaines de banques (jusqu'à plus de 200) ont requis de plus en plus d'administrateurs. L'ILA rassemble 3 136 d'entre eux, selon les chiffres communiqués cette semaine : 2 278 sont des membres affiliés (via des entreprises), 858 sont des membres individuels. L'ILA compte 199 « certified directors », des administrateurs qui ont suivi des formations spécialisées comme celles que l'Insead prodigue. L'organisation recense en outre 131 « certified corporate governance officers », une fonction interne à l'entreprise, pour notamment mettre en œuvre au quotidien les décisions prises par le conseil d'administration.

Selon une étude publiée l'année dernière par l'ILA, 78 pour cent des administrateurs répondants résident au Luxembourg. 34 pour cent ont la nationalité luxembourgeoise et 35 sont originaires des pays limitrophes. 67 pour cent sont des hommes. 77 pour cent ont entre 51 et 70 ans. Pour les mandats classiques, la rémunération (*directors fees*) se situe pour trois quarts entre 10 et 50 000 euros. À 65 pour cent pour les présidents (*chairpersons*). Mais les mandats de président permettent plus souvent de gagner plus que 50 k€. Un mandat de président est très bien payé dans la banque ou l'assurance (majoritairement entre 50 et 150 000 euros par an). Il faut compter entre quatre et dix réunions par an, correspondant à environ 55 heures de travail annuel par mandat au conseil. Autour de 90 pour les membres de comités. L'étude ne dit pas combien de mandats exercent les administrateurs en moyenne. Mais chacun d'eux dit payer annuellement (en moyenne) un peu plus de 4 600 euros en assurance. Et 92 pour cent des répondants disent avoir suivi au moins une formation pour directeur indépendant. L'ILA organise des formations et ambitionne de « professionnaliser » l'administration d'entreprise, selon les termes de son directeur général Philipp von Restorff, rencontré lundi. L'organisme qui vit des souscriptions (450 euros annuels pour les membres individuels) et des revenus des formations emploie onze personnes. Ils seront bientôt quinze selon son directeur.

Charles Muller parle, lui, d'un besoin en « contrôle qualité » des administrateurs. « Tout le monde peut devenir administrateur du jour au lendemain », explique l'avocat. Il suffit de revendiquer le titre. Les premiers mandats peuvent être obtenus en bradant son tarif auprès de groupes qui ont besoin d'administrateurs pour leurs sociétés anonymes et qui n'ont pas envie de payer cher. Ce jeudi, la CSSF envoie au Land toute une série de critères permettant de déterminer si les administrateurs du secteur financier sont « fit and proper », un prérequis. Relevons par exemple : « Les membres des conseils d'administration doivent avoir les connaissances, les compétences et l'expérience individuelles adéquates. Tous les membres doivent faire preuve d'une bonne réputation professionnelle. » Ces exigences offrent une grande marge d'interprétation. Dans le Bank Committee de l'ILA siège une membre du comité de direction de Havilland qui occupait avant celui d'Edmond de Rothschild, les deux banques en tête du classement des sanctions de la CSSF pour manquements dans le dispositif LBC/FT. Figure parmi les administrateurs qui enchaînent les mandats d'envergure dans la finance locale un Luxembourgeois impliqué dans l'affaire Madoff, chez le dépositaire des fonds UBS puis chez l'auditeur Ernst and Young. Le scandale des fonds

En mai, la CSSF a rappelé l'avertissement du Gafi au sujet de l'exposition des fondations et asbl à des fraudeurs dans leurs transactions à l'international

madoffés, Luxalpha et Luxembourg Investment Fund, a donné lieu à l'inculpation d'administrateurs des sociétés impliquées. Une absolue rareté. Peut-être une exception en matière de manquement le cas échéant, le procès ne s'étant pas (encore) tenu.

Les médias proches du monde des affaires relaient régulièrement le message de l'impérative responsabilisation des administrateurs. Les obligations qui leurs incombent sont lourdes, en théorie. Ils doivent s'assurer que les sociétés qu'ils administrent respectent la loi et que la gestion est opérée en bon père de famille. Les fraudes des administrateurs, comme les faux ou les abus de biens sociaux, sont poursuivies et condamnées parce qu'elles sont aisées à caractériser. Citons en exemple celles de l'ancien président de Hitec, Nicolas Comes, qui a fait amende honorable de son recours abusif à la carte bleue de la boîte et à la possibilité de cacher des revenus en Suisse (*d'Land*, 3.6.2022 et 23.7.2021). Il est en revanche plus compliqué de déterminer les responsabilités d'un administrateur pour une éventuelle mauvaise gestion et d'en chiffrer les dommages. Cibler l'entreprise elle-même est privilégié depuis qu'il est permis de le faire (en 2011). Ainsi, selon les informations du Land, dans l'enquête pénale visant un blanchiment allégué chez Edmond de Rothschild dans le cadre du détournement du fonds souverain malaisien 1MDB, aucun des quatre inculpés n'est administrateur. Parmi eux, figure en revanche la banque elle-même.

La poignée de juristes spécialisés en droit des sociétés sollicités cette semaine, à l'ILA ou dans les cabinets d'avocats, n'ont précisément identifié aucune décision de justice condamnant des administrateurs indépendants pour mauvaise gestion. « Cela arrive, mais rarement », corrige Nicolas Duchesne. L'avocat fait valoir de nombreux moyens pour mettre fin à ladite responsabilité : les décharges validées par l'assemblée générale en fin d'exercice (sauf pour fraude) ou des clauses limitatives de responsabilité à la signature du mandat. Puis il y a ces polices d'assurance souscrites par les administrateurs. Plus simple de s'indemniser auprès d'elles que d'engager des poursuites au civil contre des administrateurs. « Dans la grande majorité des manquements, ces derniers seraient en outre sanctionnés solidairement, le cas échéant, principalement parce que la société tarde à publier ses comptes », relate Nicolas Duchesne. Les amendes se situent entre 500 et 25 000 euros. « However, these fines are not considered effective as they have been applied in a limited way », relèvent les inspecteurs du Groupe d'action financière (Gafi) dans leur dernier rapport. Une dizaine d'amendes par an y sont recensées.

Depuis 2021, la supervision des « administrateurs professionnels » est opérée par l'Administration de l'enregistrement et des domaines (AED) et le Gafi souligne un certain laisser-aller (tout en précisant que le risque est modéré). « The AED only has seven supervisors for on-site inspections, and this appears to be a low number considering the supervisory population and the need to sustain recent efforts (such as inspecting professional directors) », écrivent les inspecteurs de la lutte contre le blanchiment de capitaux et le financement du terrorisme. Avant la rédaction du rapport publié en septembre dernier, aucune des 204 « obliged entities » (rassemblant 688 administrateurs) n'avait fait l'objet d'un contrôle sur place. En mai, la CSSF avait aussi rappelé le *wake-up call* du Gafi au sujet de l'exposition des fondations et asbl à des fraudeurs dans leurs transactions à l'international. C'est ballot. ●

Les locaux de Caritas rue Michel Welter



Des opioïdes aux hydrocarbures, un continuum

IIII Jean Lasar

Des analogies existent entre addiction aux opiacés et addiction aux énergies fossiles

Le concept d'addiction décrit bien la relation des êtres humains aux énergies fossiles. Pour parfaire l'analogie, il faut sans doute ajouter à l'équation ce qui les pousse à prélever aussi, à bride abattue, des quantités considérables de matières premières nécessaires à leur fringale consumériste. Peu leur chaut que continuer obstinément à consommer ces produits les condamne à leur perte : ils ne peuvent pas renoncer au « kick » de la prochaine dose. Aucun raisonnement, aucun calcul, aucune exhortation n'a de prise – il faut à tout prix assouvir cette soif inextinguible aux effets destructeurs.

Dans le monde de l'addiction aux opioïdes qui, aux États-Unis, a pris la dimension d'une épidémie à grande échelle, la tentative de réponse qui a le vent en poupe en ce moment est celle des substances psychédéliques. Elles auraient la capacité de provoquer un « reset » inespéré et salutaire chez les personnes dépendantes à l'héroïne, au fentanyl et autres produits hautement addictogènes. Psilocybine, MDMA, LSD, kétamine, ibogaïne, notamment, font l'objet de recherches poussées quant à leur potentiel thérapeutique pour traiter les toxicomanes que les méthodes usuelles (sevrage, psychothérapie, méthadone et autres méthodes allopathiques...) n'ont pas réussi à arracher à leur dépendance.

Y a-t-il lieu, dès lors, de se pencher sur ces efforts pour découvrir, à la croisée des univers de la perception, de la neurochimie et de la médecine, des méthodes nouvelles susceptibles de casser les cercles vicieux des comportements d'addiction, avec l'espoir de découvrir des approches innovantes pouvant être appliquées aussi, qui sait, au défi de l'addiction collective de l'humanité aux hydrocarbures ?

Concentrée pour l'essentiel sur la côte Pacifique d'Amérique du Nord, mais présente aussi ailleurs aux États-Unis et en Europe, la recherche de cures psychédéliques a pris ces dernières décennies la forme d'une fièvre qui touche des psychiatres, des thérapeutes, des neuroscientifiques, des chercheurs travaillant pour des hôpitaux, des groupes pharmaceutiques et des investisseurs, tous embarqués dans la quête de la substance ou du traitement miracle : celui qui soignera efficacement ces millions de junkies souvent prêts, eux-mêmes ou leur famille, à dépenser jusqu'à leur dernier liard pour se débarrasser une fois pour toute de leur dépendance (qui déborde fréquemment sur l'alcool et la cocaïne). L'interdiction de la plupart des substances psychédéliques (plus communément appelées, à l'époque hippie, hallucinogènes) dans le contexte de l'illusoire « war on drugs » a bloqué toute recherche sur leurs possibles applications thérapeutiques. Après un relâchement graduel ces dernières années, c'est tout un vivier d'expérimentations et d'essais cliniques qui s'est fait jour.

Andy Mitchell, ancien junkie devenu explorateur inlassable de ces nouveaux efforts de recherche, relate dans son livre *Ten Trips* sa quête qui le mène du Gloucestershire à la Silicon

Valley, du Nouveau Mexique à l'Amazonie. Sans a priori, il rencontre des chercheurs académiques, des médecins, des start-uppeurs, des escrocs, des chamanes ou encore des venture capitalists de tout poil. L'image qui se dégage de son récit est celle d'un monde hautement fragmenté, allant d'arnaques pures et simples à des initiatives hautement prometteuses. Certains misent sur des voyages mystiques pour provoquer le « reset » désiré, d'autres parient sur des parcours de réalité virtuelle reproduisant les sensations induites par les substances psychédéliques. Le potentiel thérapeutique de certaines de ces substances et méthodes associées semble établi, même si aucune d'entre elles ne s'est imposée pour l'instant comme panacée.

En revanche, les recherches de ces dernières années ont indiscutablement permis de mieux définir les processus à l'œuvre dans notre cerveau lorsque l'individu est en situation d'addiction et les états psychiques qu'il s'agit de provoquer pour avoir une chance de casser ses mécanismes. Une partie des expérimentations décrites par Mitchell consistent d'ailleurs à demander aux cobayes de se faire administrer ces substances alors que l'activité de leur cerveau est observée à l'aide d'IRM et d'autres techniques d'imagerie. Nous savons désormais que pour sortir des rails infernaux de la dépendance, il faut redonner au système nerveux une malléabilité comparable à celle de l'enfance, afin de permettre à l'individu de créer de nouvelles connexions neuronales : la quête de la neuroplasticité, sacré Graal de ces recherches. Certes, cette quête n'est pas exempte de risques, puisque cette même plasticité temporaire peut aussi déboucher sur des « bad trips » et autres mésaventures aux conséquences négatives, durables dans le pire des cas. Néanmoins, de nombreux praticiens s'accordent à reconnaître la capacité de certaines de ces molécules de causer une « remise à zéro », à tout le moins lorsqu'elles sont utilisées ou administrées dans des contextes judicieusement définis telles que ces retraites bucoliques ou « settings », comme ces salles de l'hôpital Johns Hopkins aménagées comme des chambres à coucher confortables et sonorisées avec des *playlists* soigneusement sélectionnées.

On pourrait objecter que les analogies entre addiction aux opiacés et addiction aux énergies fossiles pèchent en ce qu'elles tentent de rapprocher des dépendances qui sont les unes individuelles, l'autre collective. Il n'en reste pas moins que la dépendance aux énergies fossiles repose, elle aussi, sur des mécanismes à l'œuvre dans le for intérieur (par exemple lorsque le sentiment de liberté individuelle s'incarne dans un attache-

ment viscéral à son véhicule mu par un moteur à combustion), tandis que les dépendances aux opiacés revêtent elles aussi un caractère sociétal (aux États-Unis, c'est la population noire qui est la plus touchée par les ravages de l'épidémie des opioïdes et qui souffre le plus d'incarcérations liées à des infractions ou des violences liées à l'usage de drogues).

Le psychiatre Gabor Maté, qui traite les personnes dépendantes, raconte qu'il est lui-même *addict* à l'achat de disques de musique classique, et que, par rapport à ceux qu'il soigne, « il situe son addiction dans le même continuum que le leur ». « C'est important, poursuit-il, parce que je crois fermement qu'il n'y a qu'un seul processus d'addiction. Les addictions sont séparées les unes des autres seulement par des degrés de sévérité, qui sont évidemment liés à des facteurs socio-économiques et des histoires personnelles ». Toute addiction peut dégénérer en une dynamique qui peut ruiner une vie ; « le fait que certaines addictions soient mal vues et criminalisées dans notre société (par exemple les drogues dures) tandis que d'autres sont plus ou moins tolérées (par exemple l'alcoolisme ou le tabagisme), et d'autres encore encouragées ou récompensées (addiction au travail, quête de pouvoir ou de richesse), voilà une série de normes plutôt arbitraires qui a plus à voir avec notre culture d'aveuglement qu'avec l'addiction en tant que telle », conclut-il.

Une des constatations d'Andy Mitchell a de quoi refroidir les ardeurs de ceux qui comptent sur ces avancées en matière de lutte contre les dépendances pour contribuer à sevrer l'humanité des hydrocarbures. Il avance que, dans une bonne partie des initiatives qu'il explore, les investisseurs et grands groupes pharmaceutiques ne sont jamais bien loin, espérant toucher le gros lot grâce à des molécules ou des cures miracles. Pour les addictions individuelles comme pour les collectives, l'idée que les solutions potentielles attirent ainsi ceux en quête de sources d'enrichissement a de quoi décourager : un peu comme si on espérait, à propos des énergies fossiles, que ce soit les compagnies pétrolières elles-mêmes qui investissent dans des technologies susceptibles de sevrer l'humanité de leurs produits. Nous savons pertinemment que non seulement ce n'est pas le cas, mais qu'elles investissent au contraire des moyens considérables pour nous convaincre que la crise climatique n'en est pas une. Pour s'extraire des boucles addictives qui les assiègent, les humains feraient assurément mieux de ne pas faire confiance aux dealers et aux trafiquants, et de miser davantage sur l'entraide et la solidarité que sur la soif de profit. ●



Addiction aux énergies fossiles : à l'aire de Berchem

Sven Becker

Pour s'extraire des boucles addictives, les humains feraient mieux de ne pas faire confiance aux dealers et aux trafiquants, et de miser davantage sur l'entraide et la solidarité

Les loupés des fonds régionaux

IIII Georges Canto

La politique régionale de l’Europe passée au crible. Des subventions légitimes qui ne touchent pas leur cible

Le document est sorti le 26 juin. Nul doute que, s’il avait été publié trois semaines plus tôt, les eurosceptiques en auraient fait leur miel et peut-être glané quelques sièges supplémentaires dans le nouveau Parlement européen élu le 9 juin. Le rapport « Fixing Cohesion : How to Refocus Regional Policies in the EU », dû au Centre Jacques Delors de la Hertie School, une université berlinoise, montre que les généreux fonds régionaux européens, qui pèsent près du tiers du budget de l’UE, ont tendance à aggraver les inégalités géographiques et sociales alors qu’ils sont censés les combattre. La politique régionale de l’Europe (PRE) également connue sous le nom de politique de cohésion est, depuis la fin des années 80, l’un des postes les plus importants, financièrement et politiquement, du budget de l’UE. Elle est censée renforcer la cohésion économique, sociale et territoriale de l’Europe en réduisant les disparités économiques entre ses différentes régions, et dispose de moyens substantiels.

Pour la période 2021-2027, les cinq fonds structurels européens s’élèvent à environ 380 milliards d’euros, soit en moyenne plus de 54 milliards à

dépenser tous les ans. Cela représente trente pour cent du « cadre financier pluriannuel » dans sa version augmentée au 1^{er} mars 2024. Le fonds le plus important, le FEDER (Fonds européen de développement régional), pèse à lui seul 56,6 pour cent du total. Pour les zones bénéficiaires, l’apport n’est pas négligeable, et s’est accru au fil du temps. De deux à trois pour cent du PIB local dans les années 1990, on a dépassé les cinq pour cent dans les années 2010 dans de nombreuses régions. C’est davantage que les allocations que des Länder comme celui de Berlin et de Saxe-Anhalt reçoivent du plan de péréquation fiscale interétatique allemand.

Pour évaluer l’impact de la PRE sur une période de trente ans, le Centre Jacques Delors de Berlin a collecté pendant deux ans des données sur les revenus de plus de 2,4 millions de ménages, en s’appuyant sur sept enquêtes nationales. Quantitativement, les fonds régionaux de l’UE stimulent la croissance, avec un « multiplicateur budgétaire raisonnable ». En moyenne, chaque euro investi par l’UE augmente le PIB régional moyen d’environ 0,93 à 1,47 euro. Qualitativement, c’est une autre musique. Les sommes n’arrivent pas forcément aux bons endroits et ne profitent pas assez aux ménages qui en ont besoin.

Première surprise, alors qu’en principe les financements doivent être dirigés vers les zones où le PIB par habitant est inférieur à 75 pour cent de la moyenne de l’UE, cette dernière en a distribué, depuis 2007, dans toutes les régions européennes, y compris les plus riches. Ainsi, dans le cycle budgétaire actuel (2021-2027), environ 88 milliards d’euros, soit plus de 28 pour cent des sommes débloquées au titre des deux principaux fonds, le FEDER et le Fonds social européen (FSE), ont été alloués à des régions où le PIB par habitant dépasse le seuil de 75 pour cent. Un montant non négligeable (33,4 milliards, soit près de onze pour cent du total versé) a même profité à des zones où le PIB par habitant est supérieur à la moyenne de l’UE.

Si beaucoup d’argent va aux mauvais endroits, c’est en grande partie parce que les régions ciblées sont trop vastes et, de ce fait, trop hétérogènes. Nommés NUTS2, les découpages administratifs

Les sommes n’arrivent pas forcément aux bons endroits et ne profitent pas assez aux ménages qui en ont besoin

européens, qui correspondent à une région en France, à une *comunidad autónoma* en Espagne ou à *Regierungsbezirk* en Allemagne (le Luxembourg étant considéré dans son ensemble) comptent entre 600 000 et trois millions d’habitants. En termes de revenu disponible par habitant, ces territoires sont très différents. On peut opposer grosso modo les régions « riches » (Luxembourg, Ile-de-France, sud de l’Allemagne) aux régions « pauvres » (en Pologne, en Hongrie, dans les pays baltes et le sud de l’Italie).

Mais il existe aussi d’importantes inégalités au sein même de ces régions, quel que soit leur niveau de vie moyen. Si elles persistent dans les régions les moins riches ciblées par la PRE, c’est qu’il n’existe aucune règle générale définissant la manière dont les fonds de l’UE doivent être répartis. L’argent a naturellement tendance à affluer vers les pôles locaux les plus prospères. De plus, selon le rapport, les municipalités les plus aisées disposent de meilleures capacités politiques et administratives pour obtenir des fonds européens. C’est par exemple le cas de Dresde, ville cossee au sein du Land de Saxe où le salaire moyen est de vingt pour cent inférieur à celui du Bade-Wurtemberg. En conséquence, dans certaines régions « riches », de nombreux ménages ont des revenus inférieurs à la médiane observée dans des endroits plutôt « pauvres ». De même, les ménages situés dans le tiers supérieur de la distribution des régions « pauvres » ont souvent des revenus plus élevés que ceux du tiers inférieur d’endroits réputés riches.

Dans ces conditions, même si les fonds européens étaient intégralement versés aux régions les moins favorisées, ils profiteraient en partie à des ménages qui n’en ont pas besoin, alors que des ménages modestes vivant dans des zones riches n’en verraient jamais la couleur. Pour établir que les sommes versées ne ciblent pas forcément les bonnes personnes, le Centre Jacques Delors s’est penché sur les ménages bénéficiaires, toutes régions confondues. Il note que même si les dépenses liées à la politique de cohésion augmentent les revenus moyens, elles profitent en priorité aux trente pour cent les plus riches, qui connaissent une croissance significative de leurs revenus. Une moindre progression est observée chez les ménages aux revenus moyens, et aucun effet particulier n’a été constaté, ni directement, ni indirectement (pas de « ruissellement ») sur les revenus des ménages modestes.

Selon les chercheurs, le mécanisme sous-jacent serait le suivant : l’argent de la PRE est surtout versé à de grandes entreprises, qui connaissent bien les subventions possibles et sont capables de se soumettre à des procédures d’obtention longues et contraignantes. Or leurs salariés sont généralement plus qualifiés et mieux payés que la moyenne, et ce sont eux qui récupéreront in fine les subsides dans leurs revenus. Pour les auteurs du rapport, la PRE nécessite une réforme en profondeur. Ils proposent trois grandes solutions pour remédier aux dysfonctionnements constatés.

La première serait de modifier l’échelon géographique de distribution des sommes du FEDER et du FSE pour mieux cibler les régions défavorisées qui en ont le plus besoin. Nommé NUTS3, ce niveau correspond aux départements français, aux provinces italiennes et espagnoles, ou à un regroupement de communes en Autriche. Il est même possible d’aller plus loin en définissant des unités administratives locales (UAL), correspondant en France au niveau communal. La deuxième serait d’alléger le fardeau administratif de l’obtention des fonds pour les communes et les entreprises, dont la complexité profite surtout aujourd’hui aux acteurs les plus « instruits » et les mieux équipés, qui ne sont pas ceux qui sont le plus dans le besoin. La troisième consisterait à isoler les sommes qui vont actuellement aux régions les plus riches, pour les affecter à « un instrument au niveau de l’UE davantage orienté vers le soutien des priorités communes, telles que les investissements dans les infrastructures partagées et la politique industrielle ». Les négociations budgétaires du cadre financier pluriannuel 2027-2033 étant déjà en cours, on sera rapidement fixé sur la mise en place concrète de ces bonnes résolutions. ●

La distribution par pays

Huit pays, quatre du sud de l’Europe (Italie, Espagne, Portugal, Grèce) et quatre de l’est (Pologne, Roumanie, Hongrie, République tchèque), auront chacun reçu plus de vingt milliards d’euros sur la période 2021-2027, pour un total de 286 milliards, soit les trois-quarts des enveloppes globales. La Pologne à elle seule aura perçu 80 milliards, soit plus du cinquième des sommes programmées. En revanche, neuf autres pays n’auront bénéficié que de versements très modestes : Autriche, Belgique, Chypre, Danemark, Finlande, Irlande, Malte, Pays-Bas, Suède. Quant au Luxembourg il n’a perçu et ne percevra pas un seul euro des fonds régionaux entre 2021 et 2027. GC

Affectations bizarres

Au fil des années, les objectifs des fonds régionaux se sont diversifiés : au soutien au rattrapage économique des régions pauvres, ont ainsi succédé le renforcement de la compétitivité de l’UE et la lutte contre le changement climatique. Le « Fonds pour une transition juste » a été doté de près de vingt milliards d’euros pour aider certaines régions à passer à la neutralité carbone d’ici 2050. Mais ces sommes sont parfois affectées à des dépenses étonnantes. Le comté d’Ida-Viru, dans l’est de l’Estonie, doit recevoir 354 millions d’euros pour diversifier son activité économique, réduire la production de combustibles fossiles et créer de nouvelles entreprises basées sur une économie circulaire. Mais une partie du fonds sera aussi distribuée au secteur culturel et sportif. L’ONG Rakvere Marathon recevra 10 000 euros pour organiser des masterclasses sur la culture du sauna estonien, tandis que 4 334 euros financeront un marathon de danse. D’autres enveloppes ont été accordées aux championnats estoniens de disc-golf, à une bibliothèque numérique et à un camp d’été de hockey sur glace pour enfants. GC



Politico a révélé en août qu’une (petite) partie des fonds européens voués à la transition ont été alloués à des festivals de sauna en Estonie

Unverhofft

IIII Sarah Pepin

Seit neun Monaten tingelt Eric Thill, liberaler Kulturminister, durchs Land. Ein Porträt

Eric Thill begrüßt in seinem luftigen, mit Sichel-Möbeln ausgestatteten Büro im Hôtel des Terres Rouges. Er trägt ein Hemd in hellblauer Parteilfarbe, eine durchsichtig-graue Brille und drei blaue Perlarmbänder. Bietet Wasser an, setzt sich vor seinen Tisch, auf dem Tagada-Haribos, Gletscher-Eis Bonbons, ein Ipad und zwei Handys liegen. Das Fenster steht offen und gibt die Sicht auf das Petrus-Tal frei. Urban, und doch grün. Das Grüne ist Eric Thill aus der ländlichen Gemeinde Schieren gewohnt, der er vier Jahre lang als damals jüngster Bürgermeister des Landes vorsah. Dort hingen drei Bilder an seiner Wand: Ein Pink-Panther mit Vogue-Schriftzug, Dagobert Duck mit Graffiti besprüht und ein Banksy samt Louis-Vuitton-Muster. Die Wände seines Ministerbüros sind derweilen noch leer, eine Ausschreibung läuft, um die Sammlungen des Ministeriums zu erweitern und zu prüfen, was aufgehängt werden könnte.

Thill hat sein ganzes Leben in Schieren verbracht. Auch den Bachelor in Wirtschaftsstudien und den Master in European Governance absolvierte der liberale Politiker in Luxemburg. 2018 trat er der DP bei, der er durch seine Familie verbunden ist; sein Großvater war bereits Schöffe in der Gemeinde unter Bürgermeister August Goerens, Vater des liberalen Europaabgeordneten Charel Goerens. Bevor die Frage, ob eine andere Partei infrage gekommen wäre, zu Ende gestellt ist, schießt es aus Thill heraus: Nein. Liberale Werte und die Maxime der Eigenverantwortung seien ihm in die Wiege gelegt worden. Menschen müssen sich bemühen und sind letztlich ihres eigenen Glückes Schmied, auch wenn der Staat „den Rahmen setzt“. Es dauert nicht lang, bis das Wort Pragmatismus fällt. All das freilich „solidarisch“. Der Mangel an Ideologie, mit dem Charles Goerens wohlwollend die neue liberale Generation definiert, nimmt er an. Es sei einfach politisch nicht immer möglich, stur ideologisch vorzugehen. Stattdessen will er sich „lösungsorientiert“. Nach einem halben Jahr in der Risk-Management-Firma seines Onkels (*d'Land*, 11.11.2022) wurde er 2019 Bürgermeister, 2020 in die Fraktion und in den Verwaltungsrat des liberalen Centre d'études Emile Schaus gehievt, an die Seite von Henri Grethen. In die prekäre Lebensrealität von Künstler/innen, die oftmals nicht wissen, wann sich die nächste Finanzierung auf ihr Konto ergießt, könne er sich hineinversetzen – er kenne auch die andere Seite der Medaille, sagt er.

Als die Koalitionsgespräche in Senningen stattfanden, war Eric Thill nicht dabei. Als Viertgewählter im Norden, hinter den Schwergewichten Fernand Etgen, André Bauler und Marc Hansen, hatte niemand mit ihm gerechnet. Die Geschichte, dass Eric Thill am Wochenende im Trainingsanzug auf dem Sofa gesessen und den Anruf von Xavier Bettel bekommen habe, um Minister zu werden, hat fast schon Kultstatus. „Es war mir schnell klar, dass ich das machen muss, um andere junge Menschen zu motivieren.“ Die Anekdote sagt viel über den Stellenwert der Kultur und den Zustand der Kulturpolitik nach dem Regierungswechsel aus. Sie lässt auf wenig Kulturinteresse in der Frieden-Bettel-Regierung schließen: Der Überraschungseffekt der Nominierung wurde im Nachhinein breit medial ausbuchstabiert. Das Wort nannte es einen „respektlosen Umgang mit Kultur“, Kulturakteure

[...]

Eric Thill
vergangenen
Donnerstag in
seinem Büro

[Fortsetzung von Seite 15]

verfielen in Sorge, sie hatten sich an die engagierte grüne Kulturministerin Sam Tanson gewöhnt, die den Sektor umfassend professionalisierte. Die Kritik habe er „sportlich“ genommen, entgegnet Thill, denn es sei normal, dass man nicht bei „jedermann einen Nerv treffe“. Auch wenn das ihm nicht geglaubt würde, habe er sich immer schon für Kultur interessiert, käme aus einer kulturell geprägten Familie: Thills Vater war Präsident des lokalen Blasorchesters und die Eltern hatten einen Zeitungsladen in Ettelbrück. Er möchte im Jahr 2028 bewertet werden, wenn seine Arbeit getan ist.

Eric Thill nahm die Ministerehren dankend an, auch den delegierten Tourismus hat er übernommen. Das Wort Synergie fällt: Es geht ihm darum, Kultur- und andere Arten des Tourismus zu verbinden. Ein Beispiel lieferte er kürzlich, als er mit der Ministerin für öffentliche Bauten Yuriko Backes (DP) durch die neue Viandener Jugendherberge spazierte. Ähnlich wie Backes (*d'Land*, 9.8.2024) umgibt auch Eric Thill sich im Ministerium gern mit seiner eigenen Garde: Gene Kasel, ehemaliger parlamentarischer Sekretär der DP, hat er zum Ersten Regierungsrat berufen. Sébastien Gudenburg, der vergangenes Jahr die nationale Wahlkampagne der Liberalen orchestrierte, verantwortet die Pressekommunikation. Carl Adalsteinsson, ehemaliger Direktor des Ettelbrücker CAPE, hat die Geschicke des kürzlich in Rente gegangenen Generalkoordinators Jo Kox übernommen.

Dass Xavier Bettel ihn inspiriert hat, versteckt Thill nicht. Vor allen Dingen seine Nahbarkeit. „Man schaut sich verschiedene Sachen ab, bleibt jedoch authentisch.“ Vor sieben Jahren sagte Xavier Bettel, damals Premier- und Kulturminister und mit Guy Arendt als Staatssekretär ein seiner eigenen Einschätzung nach „starkes Duo“, dem *Wort*: „Klar muss es staatliche Förderungen geben, aber Künstler müssen eigenständig auf ihren Beinen stehen können.“ Solche Sätze sagt Eric Thill nicht. Es wäre unvorsichtig. Doch auch Xavier Bettel erklärte mannigfach, wieviel „Freude am

In Minister Thill ist derselbe abgedroschene Duktus, wie Xavier Bettel ihn zur Kultur pflegte, in Fleisch und Blut übergegangen

Beruf“ er neben seinem Premieramt an der Kultur habe, und dass Kultur „die DNA einer Nation ist, die es zu pflegen und zu fördern gilt“. Dass Kultur als Fach in der Grundschule eingeführt werden sollte, dass Kultur dezentral gefördert werden sollte. In Minister Thill ist derselbe abgedroschene Duktus in Fleisch und Blut übergegangen.

Der Wechsel in die Regierung sei eine große Veränderung gewesen. Es sei ihm wichtig zu wissen, wo er herkomme. Seit er im Amt ist, läuft er im dunkelblauen Anzug von einer Veranstaltung zur nächsten. Auf seinem *Instagram*-Account ist er wahlweise im Schiefermuseum in Martelingen, beim Altertumsforscher in Nospelt, in Venedig auf der Biennale, vor Lydie Polfer sitzend in der Bayernkurve auf der Schueberfouer. „Die wenigsten gehen soviel zu den Leuten.“ Tatsächlich drängt sich die Frage auf, wann die Arbeit verrichtet wird, so viel ist er unterwegs. Die Szene erfreut sich jedenfalls bisher an der entgegengebrachten Empathie, am offenen Ohr. Was seine kulturpolitischen Prioritäten angeht, ist er an den Kulturentwicklungsplan (KEP) 2028 gebunden. Gesetzentwürfe für ein neues Bibliotheken- und Archivgesetz sollen noch dieses Jahr fertig werden, im Herbst soll eine Analyse zur Weiterführung des KEP nach dieser Legislaturperiode beginnen. Das Budget des Kulturministeriums liegt derzeit bei 0,95 Prozent und rund 255 Millionen

Euro, es soll nächstes Jahr gestärkt werden. Dann erst kann er stärker Akzente setzen. Er spricht sich dafür aus, den Kulturpass auszubauen und die Gretchenfrage zu beantworten: Wie kriegt man mehr Menschen zur Kultur?

Ein paar Gelegenheiten, sich abseits von Gesetzprojekten kulturpolitisch zu positionieren, hatte Thill schon. Einerseits die Diskussion um das Fräiraim-Festival der Philharmonie, ein Event für Freizeitmusiker/innen. Dass sie keine Gage beziehen, sorgte für Aufregung. Der Kulturminister stellte sich (wie seine Vorgängerin) auf die Seite der Philharmonie und argumentierte, diese Menschen würden freiwillig und aus Leidenschaft musizieren und bräuchten deswegen nicht bezahlt zu werden. Es sei eine einmalige Chance, etwa mit dem OPL Musik zu machen. In der Affäre Tonnar/Gloden hingegen stellte er sich an die Seite des Liedermachers. Nach der Debatte um das Bettelverbot hatte Serge Tonnar ein Gedicht geschrieben und ein von KI generiertes Bild des CSV-Innenministers Léon Gloden als Bettler gepostet. Als kurz darauf Léon Glodens Mauer beschmiert und die Autoreifen seines Sohnes zerstochen wurden, gab Gloden unmissverständlich zu verstehen, Serge Tonnar habe den Vandalismus provoziert. Eric Thill musste daraufhin seinen Regierungskollegen durch die Hintertür ermahnen: Er verteidigte die Kunstfreiheit und die Aufgabe der Kunst, sich kritisch mit der Gesellschaft auseinander zu setzen. Was das Künstlerkollektiv Richtung22 und ihren Konflikt mit dem Escher Kulturschöpfen Pim Knaff (DP) angeht, steht Eric Thill zur künstlerischen Unabhängigkeit und will weiter Kulturförderung fördern – das Ministerium sei jedoch „nicht in die Escher Kulturpolitik involviert“.

Sobald es inhaltlich wird, weicht Thill aus. Er würde aus gutem Grund kein bildendes Kunstwerk angeben, das ihn geprägt hat, auch kein internationales. Bunte, moderne und lebendige Kunst mit Emotionen gefielen ihm. Und literarisch? „Faust“, antwortet Thill. Weshalb? „Weil mich das an meine Jugend erinnert, an Momente wo man mit Freunden darüber diskutiert hat“, sagt Eric Thill und schiebt sich ein Gletscher-Eis Bonbon in den Mund. ●



Mit Lydie Polfer auf der Schueberfouer



Lénéaïc Brulé et
Alborz Teymoorzadeh
à Neimënster

EN RÉSIDENCE (4)

En complète immersion

IIII Karine Sitarz

Les résidences artistiques ont le vent en poupe. Elles fleurissent et à l'heure des quartiers d'été nous avions envie de rencontrer des résidents pour recueillir leurs impressions...

Quatrième halte, le 13 août, à Neimënster pour échanger avec Lénéaïc Brulé. Le jour du rendez-vous, les lieux sont déserts, le centre culturel est en pause estivale. Lénéaïc nous accueille dans une spacieuse cellule de travail dans le bâtiment Bruch en compagnie d'Alborz Teymoorzadeh, avec qui elle travaille.

Belge, vivant et travaillant à Bruxelles, Lénéaïc Brulé est comédienne et metteuse en scène. Depuis le confinement, elle s'est aussi lancée dans l'écriture. Fin 2023, la jeune autrice répond à un appel à projets de Wallonie-Bruxelles International pour une résidence de six semaines à Neimënster (jusqu'au 14 septembre). Elle propose *Femmes, Vie, Liberté !*, fiction théâtrale qui a pour point d'ancrage le mouvement de contestation né en Iran il y a deux ans à la suite du décès de la jeune Kurde iranienne Mahsa Amini. L'artiste précise « ce projet est né d'une collaboration avec Alborz Teymoorzadeh qui est photographe et vidéaste et surtout qui est Iranien. On a beaucoup discuté sur ce mouvement et sur ce que veut dire vivre en Iran aujourd'hui ».

Pour la première fois en résidence à Neimënster, Lénéaïc Brulé connaît pourtant le Luxembourg. Ses premiers pas dans le pays l'ont conduite à Esch 2022, Capitale européenne de la Culture, où avec Franck Lemaire et Fábio Godinho, elle écrit *King Grenouille* pour les « Stammadëschen » du Gueuloir. « Je me souviens de l'esprit de fusion, des ateliers d'écriture, des performances et du café Le Pirate à Esch-Lalange », rembobine-t-elle.

C'est lors de ce projet qu'elle a fait connaissance avec Alborz qui a réalisé un petit film sur un pan de l'histoire de *King Grenouille*. « Il a filmé, monté et apporté une touche artistique à notre présentation de fin de résidence » souligne Lénéaïc. « Tout a été fait en 24 heures », ajoute le vidéaste en souriant. C'est lui qui, en 2023, a proposé à l'équipe de *King Grenouille* de remettre un dossier pour les « Nuits de la Culture » d'Esch-sur-Alzette. Ce sera *Choix*, une performance participative sur la question du libre arbitre, en lien avec la technologie.

Cette même année, Lénéaïc et Alborz se lancent dans *Porte-Voix*, film photographique à partir de témoignages et d'histoires personnelles de personnes représentant la diversité culturelle du pays. Ils multiplieront ateliers d'écriture, de photo, de prise de sons. Le film est présenté en 2024 au Festival des Migrations puis lors de la soirée Openscreen du Luxembourg Film Festival.

« Au-delà des femmes, mon travail s'attache à donner de la visibilité aux invisibles »

Lénéaïc Brulé

Cet été, Lénéaïc poursuit avec sa résidence à Luxembourg qui ravit cette habituée des résidences de format court en Belgique. « Cette durée me permet de travailler en immersion complète sur une nouvelle matière. Avec le contexte de l'abbaye, de l'été, du calme, de l'espace mis à disposition, je vais avancer » dit la metteuse en scène. Elle ajoute : « Il faut rester rigoureux, connecté à son sujet tout en ayant des moments de respiration ». Après une semaine, ses journées s'organisent entre de longues matinées, parfois dès six heures et de longues soirées de travail. L'après-midi est consacré à la lecture, aux balades, au yoga...

La comédienne a choisi la forme théâtrale pour l'écriture de *Femmes, Vie, Liberté !* parce qu'elle est sensible au rythme et à la sonorité : « J'écris pour que ce soit dit ». Pour l'heure, elle élabore divers matériaux, construit monologues, dialogues, part de situations qui amènent à des questions. « Comment fait-on la fête avec une menace constante et oppressante ? Comment vit-on en permanence surveillée ou en risquant d'être dénoncée ? », se demande-t-elle. Elle pense déjà à des scènes où la surveillance sera très matérialisée. Elle mettra sans doute en scène un groupe de femmes dans un contexte de révolution et questionne la forme d'organisation qui caractérise les mouvements d'opposition de femmes en Iran.

Lénéaïc écrit seule puis relit avec Alborz. « Il apporte d'autres dimensions que je ne connais pas, j'ai un point de vue européen, forcément formaté » dit Lénéaïc qui aimerait rencontrer ici des femmes iraniennes. « Moi, je ne suis pas écrivain mais artiste visuel, j'observe, je me réfère à mes souvenirs, à des scènes précises », explique Alborz qui a

quitté l'Iran en 2018. « Enfant, on n'avait pas de vidéo, juste des cassettes audio, on devait imaginer les choses. Quand tu lis une pièce, tu la crées d'abord dans ta tête. Il faut que le texte parle à la fois à un public européen et à un public iranien, chacun doit sentir que c'est réel » précise-t-il. Lénéaïc qui est soutenue par le Centre des écritures dramatiques de Belgique, bénéficie par ailleurs des conseils de l'autrice Virginie Thirion, « un regard professionnel sur la forme, sur l'esthétique, cela m'aide beaucoup ».

Les femmes, surtout les plus vulnérables, que ce soit sous nos latitudes ou en dans les pays du sud sont au cœur des projets de Lénéaïc. C'est le fil rouge de son travail. « Mon éducation y est forcément liée. Ma maman a toujours insisté sur l'indépendance financière et l'émancipation et les inégalités hommes-femmes m'ont toujours mises en colère. Au-delà des femmes, mon travail s'attache à rendre visible les invisibles ». Lénéaïc s'est engagée dans le théâtre participatif, avec des acteurs amateurs, des femmes en situation de handicap, de grande précarité ou à la rue. Elle a aussi travaillé avec des femmes dans un village en Côte d'Ivoire : « Il faut être à leur écoute, le théâtre participatif est puissant ».

Femmes, Vie, Liberté !, le titre du projet de Lénéaïc emprunte le slogan kurde mobilisateur repris lors du soulèvement de la jeunesse en Iran en septembre 2022. « Ce mouvement féministe m'interpelle comme les luttes de toutes les femmes pour leur liberté, leur indépendance, leurs droits, elles sont admirables et courageuses, elles le font au péril de leur vie ».

Lénéaïc s'est plongée dans la documentation, dans des essais, des témoignages, « des fictions toujours ancrées dans le réel ». Elle interroge les origines du mouvement, l'histoire de l'Iran et de ses révolutions, « celle-ci est forte et très médiatisée en Europe parce qu'elle y est soutenue autant par les femmes que par les hommes, elle a un retentissement énorme mais les femmes iraniennes luttent contre le régime depuis le début des événements de 1979 ». Alborz commente : « Ce mouvement est bien plus grand que l'Iran, il a un écho dans le monde entier. Et si c'est important qu'il ait commencé avec les femmes, la suite ne dépend pas seulement de l'Iran et des femmes mais d'autres parties du monde et de comment les choses fonctionnent ».

Pour l'heure, alors qu'Alborz va continuer le projet à distance, son titre de séjour étant arrivé à terme, Lénéaïc ne sait pas encore où sa fiction l'emmènera et où l'action se passera. « Je veux montrer les systèmes d'oppression et de surveillance utilisés dans d'autres pays ». Alors pour le savoir... rendez-vous pour une première restitution probablement mi-octobre. ●

CLÉS DE SOLS (5)

Attaques, contre-attaques

IIII Erwan Nonet

Dans cette série, nous avons vu que le sol était à la fois vivant, indispensable, rare et fragile et que l'équilibre de notre écosystème dépend de son bon fonctionnement. Malgré la lenteur de sa création, quelques dixièmes de millimètres par an seulement, nous sommes très loin de le considérer avec les égards qu'il mérite. Retrouvons David Porco, biologiste et chercheur au Musée national d'histoire naturelle pour poursuivre ces observations sur l'état des sols et la manière de les traiter.

Une étude menée en 2020 par l'Union européenne a annoncé que soixante à 70 pour cent des sols européens se trouvaient en mauvais état. La Commission faisait remarquer que les sols dégradés étaient des facteurs déterminants dans les crises environnementales actuelles (climatique et biodiversité) et estimait qu'ils coûtaient à l'UE au moins cinquante 50 milliards d'euros par an. « Les données utilisées dans cette étude ne sont pas spatialement homogènes à l'échelle européenne, ce qui rend la photo globale floue, reconnaît Da-

La pratique du labour détruit directement la matière organique des sols et les terres laissées nues risquent une importante érosion

vid Porco. Mais des faisceaux solides convergent. Même avec cette imprécision, on peut tabler sur une dégradation d'une nature ou d'une autre, voire de plusieurs, pour la majorité des sols en Europe. »

Le mauvais état des sols s'explique par de nombreux facteurs. David Porco cite « la contamination par les engrais utilisés en excès, le taux de carbone ou de matière organique très bas dans les sols agricoles céréaliers, les niveaux d'érosion par l'eau et le vent favorisés par la non-couverture des sols, la compaction des sols à cause des passages répétés de machines trop lourdes (ce qui détruit la structure des sols en l'écrasant, l'eau ne s'infiltre alors plus correctement, ruisselle en surface et aggrave l'érosion). Ou encore la contamination par des polluants, l'imperméabilisation via l'urbanisation, l'assèchement et l'exploitation des tourbières ou la salinisation due, par exemple, aux irrigations trop importantes, à des séquelles d'activités minières ou à l'irrigation avec des nappes saumâtres. »

David Porco regrette que le rapport n'évoque pas les impacts de la dégradation des sols sur la biodiversité. « Les auteurs reconnaissent eux-mêmes ce manque. Si la littérature scientifique est pleine d'exemples ponctuels, on manque encore d'une quantification systématique au niveau des parcelles et qui serait appliquée à grande échelle. » Le biologiste relève que si un tel indicateur n'existe pas à l'échelle européenne, « c'est que certains acteurs à chacun des niveaux nationaux en redoutent les résultats. »

Ainsi, au Luxembourg, la situation est en demi-teinte. « La moitié des terres du Grand-Duché sont consacrées à l'agriculture et, parmi elles, 52 pour cent sont utilisées comme prairies et pâturage, donc préservées de la plupart des atteintes graves. Le problème est la fertilisation massive de certaines prairies maigres, qui entraîne un appauvrissement de la flore. Les détails des impacts sur la vie des sols et les fonctions essentielles qu'ils remplissent ne sont pas connus. » Faute d'études.

Les terres cultivées pour les céréales à destination humaine (blé, orge) et les cultures de fourrage (maïs) représentent 47 pour cent des terres agricoles. Celles-là sont plus problématiques. « L'un des risques les plus importants est l'érosion à l'œuvre quand les sols sont laissés nus, sans végétation, souvent après un labour. Cette la pratique est en elle-même questionnable, car elle détruit directement (par son action physique) et indirectement (en favorisant la décomposition rapide de la matière organique, véritable ciment des sols) la structure du sol. » David Porco explique que dans les espaces naturels, les sols ne sont jamais nus. « Les plantes, mousses ou lichens, ainsi que la litière qui en est issue représentent une protection, à l'image de notre épiderme. Sans cette couche protectrice, le sol est raboté par le passage de l'eau qui ruisselle en surface lors des pluies. Cette érosion peut emporter une portion significative des couches superficielles du sol, qui sont aussi les plus fertiles et riches en biodiversité. »

Des solutions simples

Des solutions existent et elles sont plutôt simples à appliquer. L'implantation d'un couvert permanent à base de légumineuses fourragères (luzerne, trèfle, vesce...) produit d'excellents résultats. « Il permet le fonctionnement continu du sol avec une entrée de carbone et d'énergie solaire, avec en bonus la fixation de l'azote atmosphérique grâce à des bactéries symbiotiques des légumineuses utilisées dans ces couverts », explique le biologiste. Il cite en exemple le Brésil, où ces pratiques sont appliquées sur de très grandes surfaces et « ont montré leur efficacité pour la réduction massive des pesticides et des fertilisants utilisés. Cela offre un niveau de rentabilité supérieur pour les agriculteurs, un meilleur fonctionnement des sols et moins de problèmes sanitaires. Des essais sont en cours au Luxembourg. »

Pour comprendre l'impact de l'agriculture, il faut saisir qu'elle suppose « l'extraction de beaucoup d'éléments du sol en vue de les consommer. Il faut penser un retour équivalent vers les sols pour maintenir leur fonctionnement et donc la production. » Les engrais (fumiers animaux et fertilisants minéraux) sont là pour compenser ces prélèvements. L'épandage de produits phytosanitaires sur les terres cultivées ne rend pas service aux sols. « L'application de pesticides (herbicides, insecticides, fongicides) appauvrit le compartiment vivant, affirme le David Porco. Des travaux de recherche ont souligné leurs effets négatifs pour les populations de vers de terre, ainsi que les bactéries qui se développent dans leur tube digestif. »



Sven Becker

L'agriculture et notamment le travail de machines lourdes ont un impact fort sur la vie des sols

Agriculture, urbanisation, pollution...

Le sol est régulièrement attaqué par l’Homme qui ne semble pas tellement s’en soucier. Pourtant, bien le traiter n’est pas forcément compliqué

Les fongicides sont dévastateurs sur les champignons mycorhiziens dont on a vu à quel point ils rendaient service aux plantes. « Ces impacts vont amoindrir voire inhiber certaines fonctions que l'on devra ensuite remplacer artificiellement à grands frais. En labourant et en arrosant les sols de pesticides, on diminue leur capacité à retenir des nutriments que l'on sera obligé de ramener sous forme d'engrais minéraux par la suite. Il faut également souligner les effets négatifs des pesticides sur la santé humaine, et en premier lieu sur la santé de ceux qui les utilisent. »

Le bâti en cause

L'agriculture n'est pas l'unique cause de la dégradation des sols, loin de là. L'urbanisation en est une autre. Elle est responsable de l'artificialisation des sols, qui peut aller jusqu'à son imperméabilisation. On parle de ce phénomène lorsque l'on construit des bâtiments ou des routes sur des terres arables, en arrachant la couche supérieure du sol. Ce faisant, « on oblitère localement le fonctionnement des sols et on augmente le ruissellement des eaux de pluie, multipliant les risques d'inondations et aggravant l'érosion. C'est une atteinte directe et presque définitive sur des sols parfois de haute valeur agronomique. »

L'exemple du datacenter envisagé par Google à Bissen sur 33 hectares de terres arables est frappant. « Son utilité est discutable, au contraire de celles des terres arables, qui pourraient produire des centaines de tonnes de céréales, avance David Porco. En période d'incertitudes géopolitiques sur la stabilité des chaînes d'approvisionnement de ces denrées et donc de leur prix, on serait sans doute bien inspiré de préserver les sols qui peuvent produire chez nous... L'artificialisation est sans retour, il est donc crucial de prendre en compte la qualité des terres qui vont être sacrifiées mais aussi l'utilité des équipements pour lesquels ces sacrifices sont consentis. »

Les pollutions industrielles ont également de lourdes conséquences sur les sols. Le pire, « c'est l'extraction minière qui détruit ponctuellement, pour longtemps et dans un rayon important à cause des fuites inévitables des déchets d'exploitation et des tonnes de solvants utilisés pour l'extraction. » Paradoxalement, on a de plus en plus besoin de mines pour relever le défi de l'électrification et mener à bien la nécessaire transition énergétique. « Elles devraient être surveillées de près, car les contaminations des sols seront difficiles à éviter et longues à évincer. »

Si la situation est grave, elle n'est pas désespérée « quand on regarde les choses de près et que l'on considère ces atteintes suivant des échelles de temps et de surface ». Premièrement, le temps. Les sols que l'on pourra guérir le plus vite seront les sols agricoles. La pratique du couvert permanent offre des résultats probants en quelques années seulement. Pour les sols artificialisés ou pollués par l'industrie, en revanche, « on ne sait ni quand ni comment ils se remettront. Seules leurs limitations pourraient donner des résultats à échelle de temps humain. » L'échelle de surface peut également être favorable. « L'emprise des surfaces agricoles est bien plus importante que celle des excroissances urbaines ou que des exploitations minières. Donc les progrès qui auraient les impacts les plus importants sont à portée de main et on pourrait en profiter de notre vivant ! », affirme David Porco.

Piège à carbone

Par sa capacité à piéger le carbone, le sol joue également un rôle dans l'évolution du climat.

L'initiative « 4 pour 1 000 », lancée par la France lors de la COP21, propose de mettre en place des pratiques agricoles permettant de stocker davantage de carbone dans le sol en accroissant leur couverture, en utilisant la technique du couvert permanent sans labours ou en développant les haies et l'agroforesterie... « C'est une bonne idée qui, sur le papier, permettrait de stocker l'équivalent des émissions humaines, indique David Porco. Mais, même en fonctionnement optimal, il y a une limite à ce que les sols peuvent fixer en termes de matière organique. Tous les types de sols ne sont pas égaux. Les températures jouent aussi un rôle : plus elles augmentent, comme c'est la tendance, et plus le compartiment microbien sera actif et dégradera efficacement la matière organique, déstockant ainsi une partie du carbone. »

Ces propositions sont bonnes à prendre, d'autant que la remise en état des sols permettra non

Le Luxembourg pourrait, s'il s'en donnait les moyens, être un leader dans le développement des pratiques de régénération des sols

seulement d'augmenter les rendements agricoles, mais aussi de redonner au sol sa capacité à purifier l'eau, souligne le biologiste. Mais il ne faut pas les considérer comme la panacée, « elles ne nous exonéreront jamais du changement de nos modes de vie pour limiter massivement les émissions de carbone qui en découlent. »

Petit pays, le Luxembourg pourrait, s'il s'en donnait les moyens, être un leader dans le développement de ces pratiques de régénération des sols. On l'a vu lors de l'éphémère interdiction du glyphosate, qui participe de ces efforts et qui a été plutôt bien vécu par les agriculteurs et les viticulteurs. Grâce à une bonne préparation en amont avec l'ensemble de la profession, des solutions ont été trouvées pour pouvoir se passer de cet herbicide. Alors, pourquoi ne pas continuer dans le même sens, étant donné que l'urgence est parfaitement documentée et que des spécialistes sont sur place prêts à s'y atteler ? ●



Sven Becker

L'artificialisation des sols est largement irréversible



Die Bühne funkelt
mit Anne Simons
Inszenierung von
Elise Schmitz.
So dunkel hier

Theaterstücke aus Luxemburg

IIII Claire Schmartz

Vier Sprachen, vier Stücke – ein Theaterschatz in Buchform

Mit *Theater théâtre theatre Theater 1* hat Hyde Éditions eine neue Reihe eingeläutet, die sich Theaterstücken zeitgenössischer luxemburgischer Theaterautoren und -autorinnen widmet. Mit dem ersten Band der Reihe gibt der Verlag direkt beeindruckende Maßstäbe vor – mit vier Theaterstücken, die sowohl sprachlich und stilistisch als auch inhaltlich und formell überzeugen. Auch ermöglicht die Reihe einen Einblick in die Themen, die das luxemburgische Theaterpublikum zurzeit beschäftigen – oder vor kurzem noch live erleben konnten.

Allen voran begeistert Elise Schmits deutschsprachiges Stück *So dunkel hier*. Es erkundet die Verhaftung und Überführung des Gauleiters Gustav Simon durch den britischen Offizier Captain Hanns Alexander am Ende des Zweiten Weltkriegs, der, kurz bevor er nach Luxemburg überführt werden konnte, verstarb – doch wann und wie? Oder war doch etwas ganz anderes vorgefallen? Elise Schmit ermittelt mit glasklarer Sprache die Möglichkeiten der realen, gründlich recherchierten und dennoch uneindeutigen Geschichte. Zugleich ist das Stück eine Erkundung der Möglichkeiten des Theaters und der Imagination, der Auslegungen und Varianten des Vergangenen und Gegenwärtigen; sei es im Privaten, in Bezug auf die eigene Identität, die Arten, etwas zu erzählen oder im übergeordneten Zusammenhang der Weltgeschichte. Elise Schmit schafft mit ihrer Klarheit und Präzision, die auch ihre Prosa auszeichnen, ein beeindruckendes, philosophisches Stück, das ebenso seinen konkreten historischen Kontext hinter sich lassen kann – eindeutig der Flaggschiff-Beitrag der ersten Theateranthologie des Verlags.

„Es gibt mehr Möglichkeiten, als ich dachte.“
Muller, S. 189

„So kann es nicht gewesen sein.“ Hengst, S. 196

Auch Larissa Fabers englischsprachiges Stück *340x (Geschäft ohne Moral)* spielt in einem gewissen Sinn mit dem Möglichen und den Grenzen des (Un-)Vorstellbaren. Das Stück hat eine experimentelle, tryptichale Form und stellt drei Zeitebenen im Leben eines Mannes parallel zueinander dar. Es handelt sich um drei Schwellenmomente in seinem Leben, bei denen das einschneidende Ereignis nie im Fokus der Handlung steht, sondern entweder kurz bevorsteht, kurz zurückliegt oder hinter verschlossenen Türen stattfindet. Die Metaphern und Bildsprache sind klar; die Simultan-Inszenierung ein beeindruckendes Vorhaben. Ein Monolog des Mannes im entscheidenden Moment des Werks verleiht dem Stück seine Stärke.

Daneben widmet sich Jeff Schinker in seinem ironisch-kritischen Stück *PatrIdiot* einer Diagnose der zeitgenössischen luxemburgischen Gesellschaft in Bezug auf ihren Umgang mit Migrierten, die eine kommentierende Stimme „aus dem Off“ in eine dystopische Zukunft projiziert. Hier spaltet sich die Gesellschaft endgültig sowohl innerlich wie räumlich in Bio-Luxemburger/innen und migrantische Arbeiter/innen. Ein Propaganda-Stück im Stück mit dem Titel „Working in the Shadows: Our Happy Migrants“ soll beide Gruppen überzeugen, dass die Arbeits- und Lebensbedingungen der Migrierten sowie ihre rigide Abspaltung von der luxemburgischen Gesellschaft das beste

Ein Spiel mit dem Möglichen und den Grenzen des (Un-)Vorstellbaren

Szenario für alle seien. Doch einige Widerständige bereiten einen „rebellious play“ vor ... Kunst wird zur Waffe, zu einem revolutionären Akt.

„Please remember: theatre is dangerous. Art is lethal. Enjoy your evening and get home safely.“
(S. 157)

Mit verschiedenen Erzählebenen, humorvoll-ironischen Intermezzos, Kommentaren aus dem Off und alles relativierenden Nachträgen, spielt Jeff Schinker das Potenzial des Erzählmediums Theater aus. In seinem typisch sarkastischen Tonfall nimmt er die Gesellschaft unter die Lupe (mitsamt ebenso typischer Kritik am luxemburgischen Kulturbetrieb). Dabei setzt er sich mit diversen Aspekten des alltäg-

lichen oder unverhohlenen Rassismus, in der Öffentlichkeit oder im familiären Umfeld, sowie versteckter Diskriminierung oder unbewussten Vorurteilen auseinander.

Nicht weniger beeindruckend ist Samuel Hamens *De Geescht oder D'Mumm Séis*, eine moderne Adaptation von Edmond de la Fontaines (Dicks) Operette *Mumm Séiss*. Es ist eine Auftragsarbeit der Théâtres de la Ville de Luxembourg zum 200. Geburtstagsjubiläum des Schriftstellers. Gerahmt von der Erzählung um die Erbin des ehemaligen Hauses der Mumm Séiss in Clausen und eines geschäftstüchtigen Maklers, werden die Figuren der Urfassung von 1856 in dieser gekürzten und zugleich größtenteils im Original bewahrten Version neu zum Leben erweckt. Zwischen Reimen, Wortspielen und Liedern, reist man gemeinsam mit der Erbin und ihrem Makler vom Hier und Jetzt zurück zu Mumm Séiss und kann die Geschichte, die einen Meilenstein in der luxemburgischen Literatur- und Theatergeschichte markiert, auf eigene Faust (und in modernem Luxemburgisch) (neu) entdecken...

Man darf ruhig gespannt sein auf mehr, denn Anfang des Jahres erschien bereits der zweite Band der Theaterreihe. ●

Samuel Hamen, Jeff Schinker, Elise Schmit, Larisa Faber: *Theater théâtre theatre Theater 1*. Luxemburgisch, Englisch, Französisch und Deutsch. Hyde Editions, 2023. 300 S. 21 €
Disclaimer: Die Rezensentin hat 2022 selbst einen Roman bei Hyde Éditions veröffentlicht

Deux chamanes de l’art

IIII Loïc Millot

À Metz, la galerie Octave Cowbell propose l'exposition *De gestes et de paroles*. Initié par sa directrice, Vanessa Gandar, le projet prend la forme d'un dialogue entre deux artistes qui ne s'étaient jusque-là jamais rencontrés : Christelle Enault et Claire Hannicq, artiste vosgienne et co-fondatrice de l'Atelier Faires que la galerie Cowbell avait invitée sur son stand lors de la précédente édition de la Luxembourg Art Week. Soit deux artistes touche-à-tout au statut incertain, que le fascicule remis à l'entrée de l'exposition présente comme des « semeuses », des « gardiennes » ou encore des « alchimistes ». Arboristes de formation, toutes deux exhument des pratiques ancestrales et artisanales, telles que la broderie, la marqueterie, le verre, le vitrail, le dessin ou le chant. L'exposition se veut une façon de donner une équivalence entre l'art et l'artisanat, sans hiérarchie de valeurs entre ces deux de production, tout en poursuivant auprès du public un travail de sensibilisation aux diverses formes d'éco-esthétique ayant émergé en réponse à l'urgence climatique. *De gestes et de paroles* est une immense célébration païenne qui embrasse les mythologies, les pratiques chamaniques, les cosmogonies, et où l'expérience esthétique s'accompagne de vertus médicinales, spirituelles ou psychologiques.

Durant leur collaboration, Christelle Enault et Claire Hannicq ont découvert qu'elles pratiquaient toutes les deux le tir à l'arc, point commun qui convoque d'emblée une diversité d'éléments naturels comme l'air, le souffle du vent ou encore la respiration humaine. Lors de l'inauguration de l'exposition, les deux archères ont pu s'exercer au sein même de la galerie. Pendant que Claire Hannicq dardait ses flèches en direction des cibles confectionnées en paille, la seconde entonnait un chant dans une nouvelle langue, inédite, puisqu'entièrement inventée par l'artiste, qui renoue avec la pratique du chant chamanique. Plusieurs pièces de l'exposition viennent à la fois témoigner et prolonger cette performance. Certaines cibles sont restées telles qu'elles, toutes criblées. Des flèches d'amour sont exposées (*Semeuse*, 2023), qui ont la particularité de posséder des pointes en bronze à l'effigie de différents arbres (hêtre, érable, pin, oseille, etc.), ce qui leur confère un aspect poétique, voire magique. Hannicq s'empare ici de la symbolique de l'archer, dont les flèches font apparaître « lumière et connaissance à chaque impact sur la cible », indique l'artiste sur son site internet. À chaque

flèche décochée, une graine est semée, faisant de l'artiste une « guerrière-semeuse ».

Au centre de la grande salle, la scénographie ménage un espace de recueillement où l'on peut écouter, au casque, les chants d'Enault, qui ont aussi été édités sur vinyle par Octave Cowbell (intitulé *Sawé Ta Lulwa. La geste des sèves*, le vinyle tiré à 200 exemplaires est en vente à la galerie). Ces chants lancinants sont associés aux dessins virtuoses de la jeune femme, réalisés d'après des modèles préexistants, qui s'emparent de légendes et de pratiques folkloriques. On y perçoit le dessin d'une archère accolé au mot « *Breathing* » (*Bourrache*, 2019), mais aussi un visage de vieille femme (*Berce*, 2021) un homme revêtu d'une peau d'ours (*Cannelle*, 2020), le tout réalisé au crayon de couleur. L'œil est un motif symbolique et métaphysique récurrent dans ses dessins ; sa forme circulaire rebondit partout, résonne avec d'autres motifs, tels celui de la lune (*Alché mille*, 2020), qui le relie au céleste, ou celui de la perle, qui le relie au milieu aquatique. On le retrouve

jusque dans *Les Larmes Culturelles* de Claire Hannicq, un verre ancien qui renferme un œil et les multiples bulles de verre qui se sont formées à sa surface. L'oculus y acquiert, en tant que motif, une autonomie organique et formelle qui évoque les étrangetés figuratives du mouvement surréaliste, avec lequel les dessins d'Enault partagent une appétence pour l'inconscient, le rêve, et les métamorphoses entre espèces, telles qu'André Masson les a par exemple retranscrites dans ses toiles.

Dans la dernière partie de la manifestation, on lit un poème de Christelle Enault brodé sur un linge blanc, véritable ode sensuelle et lyrique dédié au sureau. Trois tables ponctuent la progression du parcours, nous menant de la parole aux souvenirs, de la surface des feuilles aux racines, fruits d'un savoir-faire artisanal qui s'est raréfié avec l'industrialisation. Elles font magnifiquement échos au panneau rassemblant des papiers obtenus à partir de différentes essences de plantes compressées, et dont les textures offrent au regard leurs nuances, leurs to-

nalités. On songe, devant cette mosaïque végétale, au travail de Herman De Vries.

Puis vient enfin le soleil, son écriture : « héliographie ». Une grande toile de coton accueille un immense rideau qui s'est imprimé à l'issue d'une longue phase d'exposition au soleil. L'empreinte de la lumière confine à la magie et tient du procédé alchimique. C'est en quelque sorte une sainte face de Véronique dans une version païenne, sans qu'il y ait contact humain durant le processus de fabrication – ce que l'on appelle une image dite « acheiropoïète ».

De gestes et de paroles, jusqu'au 22 septembre à la galerie Octave Cowbell, Metz
Un programme d'animations vient compléter cette belle exposition : une conférence le 29 août en compagnie de la curatrice Sophie Bernal (« Planter l'art contemporain : imaginaire botanique et bestiaire politique », 18h30) et un électrophone sur la musique électroacoustique le 26 septembre (18h30)



T
A
B
L
O

A P P E L

Résidence transfrontalière

La biennale Multiplica organisée aux Rotondes a le mérite de rendre accessibles et compréhensibles les arts numériques au plus grand nombre. Pour élargir ce propos, une résidence d'artiste transfrontalière est

proposée. Appel est lancé aux artistes ou collectifs d'artistes travaillant dans les arts numériques et multimédia. Leur projet devra utiliser et/ou interroger les technologies contemporaines en faisant preuve d'une implication du public ou de la médiation artistique. Répartie sur trois lieux différents en France (Bliiida à Metz) et au Luxembourg (Rotondes et Spektrum à Rumelange), la résidence durera quatre semaines entre décembre 2024 et juin 2025. Les deux projets retenus profiteront pour la première fois de la Bourse Multiplica (15 000 euros chacun). Les artistes ou collectifs intéressés peuvent soumettre leur

candidature via [rotondes.lu](#) avant le 22 septembre. LAL

ART CONTEMPORAIN

Institut pour le chant multi-espèces

Invitée par le Mudam, la poétesse et artiste Jasmina Al-Qaisi propose une réflexion sur la manière dont les organismes et les écosystèmes qui nous entourent dialoguent entre eux et avec nous. Elle organise une série d'ateliers où elle guide les visiteurs de tous les âges dans l'exploration des espaces intérieurs tant qu'extérieurs du musée. Son Institute for



Multi-Species-Singing entend inventer des chants inspirés par l'environnement naturel. Par exemple, le 4 septembre, l'artiste invite à décrypter les formes de langage dans les vocalises des oiseaux et des grenouilles ou à écouter les chuchotements crépitants des mousses humides. « Ensemble, nous imaginerons de nouvelles manières d'ouvrir notre esprit à l'écoute de notre environnement immédiat. »

L'aboutissement de ces recherches sera la création d'une pièce radiophonique présentée le 7 septembre. Le groupe « Water Whistle ft. Moss », créé pour l'institut puise son inspiration dans l'observation de la sphaigne, un genre de mousse spongieuse qui emmagasine l'eau et dans l'utilisation du sifflet à eau, en particulier celui en forme d'oiseau. LAL

MUSÉES

Pas de pass transfrontalier

Pour élargir l'accès du public transfrontalier aux châteaux, musées, jardins et expositions, la Suisse,

l'Allemagne et la France coopèrent à travers le « Museums-PASS-Musées ». Dans une question parlementaire, Octavie Modert (CSV) s'intéresse à une éventuelle adhésion du Luxembourg à cette initiative et à la mise en place d'un pass semblable pour la Grande Région. Dans sa réponse, le ministre de la Culture et du Tourisme Eric Thill (DP) estime qu'il faut d'abord se focaliser sur la situation spécifique des musées luxembourgeois, avant de se tourner vers un système transfrontalier. Il énumère les programmes déjà existants et souligne que la coopération internationale fait déjà partie des échanges avec les pays voisins. LAL

De retour de congés

IIII Sébastien Cuvelier

Cela fait une quinzaine d'années que les amateurs de musique s'assurent de ne pas partir en vacances en août, période des « Congés Annulés ». Quatre semaines durant, groupes et artistes émergents des scènes de Londres, Barcelone, Berlin ou ailleurs s'enchaînent sur le site des Rotondes, non pas pour prendre un verre en terrasse au milieu du Luxembourg interlope et bobo, mais pour éclater les tympanes de ceux qui laissent le spritz dehors et s'aventurent dans la salle de concert ou sous la tente. Dans cette offre pléthorique, on a choisi de vous parler de neuf concerts. ●



Sébastien Cuvelier



Mujeres, 26 juillet

Où sont les femmes ? Pas sur scène malgré le patronyme du groupe barcelonais. Elles se déhanchent dans le public, au son garage rock aussi mélodique que bordélique des trois hommes de Mujeres, sorte de cousins hispanophones des Black Lips. Entre les gouttes de sueur, Yago, Pol et Arnau n'ont pas leur pareil pour emmener tout le monde sur des autoroutes mélodiques à 200 BPM, expression ultime de leur musique célébrant l'euphorie de l'instant.

Sofi Paez, 27 juillet

Samedi soir tout en douceur au son des notes de piano de l'artiste costa-ricaine émigrée à Berlin Sofi Paez, première signature du label OPIA Community de l'artiste islandais Ólafur Arnalds. À la différence de son mentor, Sofi instrumentalise également sa voix, principalement en anglais, mais aussi en espagnol sur « Por qué », magnifique morceau où on a l'impression de sentir un vent glacial nous parcourir les jambes lors d'une étouffante après-midi d'été.



Tukan, 26 juillet

Invité de dernière minute suite à l'annulation de la très attendue Billy Nomates, le quatuor belge Tukan a plus qu'assuré avec son magma électronique parsemé d'accents jazzy (de plus en plus discrets). Leur musique est bâtie pour le live, à coups de lignes de basse assassines et de kicks allant droit au ventre. La guitare est précise, les synthés sont entêtants, le dancefloor éructe et se resserre sous une drache noir-jaune-rouge ajoutant de la moiteur à cette chaleur 100% organique.

Bolis Pupul, 1^{er} août

Voyage dans le temps et dans l'espace à travers le cerveau créatif du gantois Bolis Pupul, dont les pop songs électroniques sont inspirées par son histoire familiale (sa maman était chinoise et l'album fut majoritairement écrit à Hong Kong). Tour à tour contemplatifs, mélancoliques ou explosifs, ses morceaux subtils glissent entre les attentes pour trouver leur propre voie, dans une espèce de monde parallèle qui n'existerait que dans un film de Wong Kar-wai.





Butch Cassidy, 3 août

Avec un single au compteur (paru en 2021) et à peine 500 écoutes par mois sur Spotify, on n’imagine pas que se cache derrière ces cinq londoniens l’une des pépites enfouies du rock anglais actuel, au son puissant, aux ascensions sentant bon le label Constellation sous stéroïdes et, on le sait désormais, aux déflagrations scéniques époustouflantes. Un live épileptique fait de stroboscopes et de chaos globalement maîtrisé mais parfois suffoquant, quasi en anaérobie.



No Metal In This Battle, 7 août

No Metal In this Battle jouait à la maison, à même le sol, pour un public conquis d’avance. Plus le temps passe, plus les adjectifs se rajoutent pour résumer la musique du quatuor, et c’est tant mieux : post-rock à l’origine, le son a évolué vers des teintes math-rock, post-punk puis afrobeat. Aujourd’hui, on y décèle des traces de funk, le tout sur des rythmiques kraut. Un alliage tendant de plus en plus vers le groove, plus simple et naturel qu’il n’y paraît.



O., 7 août

Difficile d’imaginer de prime abord qu’un duo saxophone/batterie soit un tant soit peu excitant à écouter à une époque où les projets innovants et de qualité fleurissent de tout coin. Et pourtant, la prestation scénique des londoniens Joe et Tash a vite fait de clouer le bec des sceptiques, à coups d’envolées ici puissantes et lourdes, là aériennes et groovy. Un voyage créatif sans fin et sans étiquette, entre jazz, hip hop et metal.

Chalk, 17 août

Prenez une pincée de Gilla Band, quelques gousses de Ditz, saupoudrez de Nine Inch Nails, arrosez le tout de Model/Actriz et flambez généreusement à feu soutenu. Voici la recette bouillante de Chalk, trio originaire de Belfast ayant décidé de ne pas choisir entre post-punk, noise, indus et techno. Verdict : visuellement appétissant, l’entrée explose en bouche, le plat de résistance est plus fade mais le dessert est généreusement acidulé. Table prometteuse mais l’assaisonnement pourrait être plus subtil.



Gros Coeur, 21 août

Les Congés Annulés se sont clôturés cette année aux sons moites du rock psyché infusé aux congas de Gros Cœur. On pense à un croisement entre L’Eclair, King Gizzard et La Sécurité, avec un look stoner en prime. Morceaux à rallonge et pleins de groove, paroles éthérées subtilement décalées et en français, lâcher prise très liégeois et un certain sens du second degré : la formule était la bonne pour se quitter dans une bonne humeur communicative.



„Just what ladies do for amusement“

IIII Claire Barthelemy

Das Tate Britain widmet mit der Ausstellung *Now You See Us - Women Artists in Britain 1520-1920* übersehenen und unterschätzten Künstlerinnen endlich die Beachtung, die ihnen zusteht, und nimmt dabei kein Blatt vor den Mund



Maria Cosway
ausgestellt im
Tate Britain
(London)

Wer über die Unterdrückung von kreativen Frauen liest, kann vom Gefühl gepackt werden, beraubt worden zu sein. Beraubt um zahlreiche Perspektiven; Kunstwerke, Lieder und Bücher, die die Welt nie gesehen hat, weil Frauen nicht frei schaffen durften. Die umfangreiche Ausstellung im Tate bietet nun mit mehr als 150 Werken aus 400 Jahren ein wenig Trost, und illustriert dabei den langen Weg, den Künstlerinnen in Großbritannien gehen mussten, um Kunst nicht nur praktizieren zu dürfen, sondern auch dafür anerkannt und fair bezahlt zu werden.

Pastell- und Wassermalerei galten als „nieder Künste (...) denen nur Frauen nachgehen, wenn sie zum eigenen Vergnügen malen“, so der Präsident der Royal Academy im Jahr 1770. An den Schulen der Royal Academy waren Frauen bis 1860 nicht zugelassen, an Aktzeichenkursen durften sie auch nicht teilnehmen. Das Tate erklärt, dass somit die „Sittsamkeit“ der Frauen geschützt werden sollte. Eigentlicher Grund war jedoch, dass die Männer der Academy den Frauen nicht die intellektuelle Kapazität zutrauten, um Kunst auf hohem Niveau auszuüben. Wenn sie dann doch für ihr Talent anerkannt wurden, sollten Künstlerinnen doch bitte Blumen malen, denn das sei schließlich „eine damenhafte und wahrhaft weibliche Leistung,“ so schrieb die Zeitschrift *Ladies' Treasury* in den 1850ern.

Schon der Einblick in die Zeit der Tudors zeigt, dass diese Ausstellung kein einfaches Unterfangen war. Denn das Leben der Künstlerinnen ist unzureichend dokumentiert - sie wurden, wie die meisten Frauen damals, in den Schatten ih-

rer Ehemänner und Väter gestellt. Susanna Horenbout (1503–1554) war eine der ersten Male- rinnen, deren Ruf bekannt war, und das vor allem wegen des Lobs, den ihr Albrecht Dürer aus- sprach. Hauptberuflich war sie Hofdame im Privatkabinett von Anna von Kleve, die vierte Ehefrau des Königs Henry VIII. Obwohl es kei- ne definitiv zugeschriebenen Werke von ihr gibt, sind im Tate komplizierte Miniaturporträts zu sehen, die von ihr stammen könnten.

Artemisia Gentileschi aus Italien erfreute sich im folgenden Jahrhundert schon mehr Aner- kennung. Sie reiste auf Einladung von König Charles I. in den 1630ern nach London, wo sie Werke für die Royal Collection anfertigte. Ihr Werk *Susanna and the Elders* könnte das Aus- hängeschild der Ausstellung sein, denn der Lebenslauf der Künstlerin sowie das Thema und die Geschichte des Gemäldes symbolisieren allesamt die frustrierende Realität, der Frauen im Patriarchat ausgeliefert sind.

Gentileschi wurde als Teenagerin von Agostino Tassi, einem Künstler und Freund ihres Vaters, vergewaltigt. Dieser wurde zwar schuldig ge- sprochen, seine Strafe wurde allerdings nie durchgesetzt. *Susanna and the Elders* stellt die biblische Erzählung der badenden Susanna dar, die die Avancen von zwei älteren Männern ab- weist und schließlich wegen Untreue angeklagt wird. Gentileschis Darstellung dieser biblischen Erzählung unterscheidet sich stark vom männ- lichen Blick auf die Szene, indem sie eine erschrockene, verängstigte Frau, die sich von den Männern abwendet und versucht, ihren Körper

zu bedecken, zeigt. Männliche Künstler hinge- gen, malten zu der Zeit sinnliche Bilder einer Susanna, die sich nur halbherzig oder überhaupt nicht gegen die Zudringlichkeiten wehrt, und deren Oberkörper fast immer nackt ist. Das Bild wurde erst vor einigen Jahren verschmutzt in einem Schloss im Südwesten Londons wie- derentdeckt. Es war fälschlicherweise einem männlichen Künstler zugeschrieben und lan- dete im Abstellraum der Geschichte.

Doch nach intensiven Restaurierungsarbeiten hängt das Bild nun im Tate, wo etliche Geschich- ten dieser Art in den Informationstafeln der Ausstellung erläutert werden. Diese sind derart aufschlussreich und gut geschrieben, dass man leicht mehr Zeit mit dem Text als mit den Bildern verbringt. Eingeteilt ist die Ausstellung mal in Zeitperioden (*Women at the Tudor Courts*), mal in Kunstarten (*Watercolour*) und dann wieder in Themen (*The First Professionals*), was den Flow ein wenig unterbricht. Bei so viel Aufarbeitungs- arbeit ist es wohl schwer, Kunst und Geschichte die gleiche Aufmerksamkeit zu widmen.

Das Highlight der Ausstellung sind Kunstwerke, in denen Frauen selbst ihren Stand in der Kunst- welt illustrieren. Emily Mary Osborn zeigt in ihrem Gemälde *Nameless and Friendless* aus dem Jahre 1857 eine junge Künstlerin, die einem skeptischen Händler ihr Bild anbietet. Ohne Ansehen (*nameless*) und ohne Beziehungen (*friendless*) stehen ihre Chancen schlecht. Mit bei- ßendem Humor sah es Florence Claxton im Jahre 1861. In ihrem Bild *Woman's Work, A Medley* stellt sie ein zerstörtes Haus dar, in dem

etliche Frauen ihrer „Frauenarbeit“ nachgehen - einige unterrichten Kinder, andere starren leer in einen Handspiegel, und mitten im Raum un- terhalten wieder andere einen Mann mit Musik und Lesungen. Hoch auf einer Leiter sieht man die französische Künstlerin Rosa Bonheur, die der geschäftigen Szene entkommen ist und an ihrer Kunst arbeitet. Unter ihr sieht man eine Frau, die verzweifelt zu ihr hinaufklettern will.

Dass schaffende Frauen vom Patriarchat auch in Großbritannien klein gehalten wurden, ist natürlich gewusst. Im Tate sieht man jedoch ungehemmt alltägliche Erniedrigungen, denen Künstlerinnen im Alltag ausgeliefert waren. „Schlampe,“ so nannte der Arzt Messenger Mon- sey die Künstlerin Mary Black, als sie für Portraits von ihm in 1764 eine Gebühr von £25 verlangte - halb so viel, wie es ein männlicher Künstler tat.

Zwei Frauen, die sich an einem sonnigen Mor- gen die Ausstellung im Tate Britain anschauen, seufzen laut auf und schütteln den Kopf, als sie die Beschriftung lesen - eine Reaktion, die bei vielen Ausstellungsstücken und Texten ange- messen ist. *Now You See Us* liefert einen unge- schönten Einblick in die männlich-dominierte Kunstwelt und zeigt, wie belastbar Künstlerin- nen sein mussten, um ihrer Arbeit nachzugehen. Diese Einsichten werden einen sicherlich mit in andere Museen und Galerien begleiten. ●

Now You See Us - Women Artists in Britain 1520-1920 ist noch bis zum 13. Oktober im Tate Britain in London zu sehen

FESTIVAL DE BAYREUTH 2024 (1)

Une Tétralogie en instance d’appel

IIII Lucien Kayser

« Familles, je vous hais », et la mise en scène de Valentin Schwarz ne fait pas douter des « foyers clos, portes refermées » de Gide

D’aucuns ont mis beaucoup de travail, se sont amusées sans doute aussi à relever tout ce qui dans la Tétralogie de Wagner, délits, crimes – ça va du vol, nouvellement kidnapping, aux multiples meurtres – est en opposition avec le BGB, le code civil allemand. Et pour rester dans l’image judiciaire, le Festpielhaus, à chaque soir de représentation, tient un peu de la salle de tribunal, pour une autre raison : montés en amphithéâtre, voilà quelque deux mille juges pour lever ou baisser le pouce sur ce qu’ils ont vu et entendu – et là, ça va de la condamnation à la célébration, au triomphe – avec tels rebondissements spectaculaires, nul besoin de donner un exemple. Qu’en est-il de cette troisième année du *Ring* de Valentin Schwarz, la Werkstatt Bayreuth a-t-elle fonctionné une fois de plus ? Disons pour commencer que la Tétralogie s’est trouvée en instance d’appel et, comme si souvent pour des prévenus, une nouvelle défense est à la barre, en l’occurrence une nouvelle direction musicale, et en plus de nouveaux chanteurs pour tels rôles essentiels.

On partage ou non le point de départ de Valentin Schwarz. Ce n’est pas du fond du Rhin que sourd la musique, que naît l’action, c’est des eaux amniotiques où nous voyons avec des cordons reliés deux nouveaux nés qui ne tardent pas à se chamailler. Et cela va se poursuivre de la sorte, « als generationales Drama », plus prosaïquement, Valentin Schwarz avait osé la comparaison de saga de série de télévision.

Wotan et Alberich sont donc jumeaux, l’un mû par l’argent et le pouvoir, l’autre par l’envie, la jalousie, et les deux familles resteront inextricablement rattachées. Et l’or, demanderez-vous ? Valentin Schwarz a le parti pris de personnification : l’or, l’anneau, devient un jeune garçon qu’Alberich ravit dès la première scène de *Rheingold* (point jaune au bord

d’une piscine, au lever du soleil, il est vrai moins sublime que Tadzio, les intentions sont également autres). Il grandira et sera Hagen. Cela fonctionne de même pour Grane, le cheval, et le Waldvöglein. Alberich et Hagen d’un côté, Wotan et sa lignée de l’autre, de Siegmund à Siegfried.

De la sorte, tout est fixé d’avance, figé, et quand même à la mise en scène de s’en sortir. L’autre handicap, que le dramaturge Konrad Kuhn assume courageusement, est de se débarrasser des accessoires traditionnels (mais fort signifiants), quitte à devoir introduire à un moment une épée, un anneau, mais à quoi bon faire abus d’autres qui ne s’avèrent qu’un piètre ersatz, des revolvers à chaque coin (en passant, jamais on n’a autant picolé sur la scène, ce qui colle peut-être au milieu pris en compte). On mettrait volontiers de côté telles autres déviations, s’il y avait un bénéfice. Comment un Siegfried flirtant avec la jeune personne du Waldvöglein peut-il encore être effarouché à la découverte que Brünnhilde n’est pas un homme. Et pourtant, c’est là une des scènes où Valentin Schwarz montre tout son talent de conduire des personnages, de les faire se rapprocher dans la crainte et l’émoi. Cela sous le regard de Grane, du jeune Hagen qui se tient au loin avant de disparaître. Siegfried et lui ont fait connaissance à la mort de Fafner, alité, une drôle de réunion de famille dont Wotan et Alberich sont seuls à saisir le sens.

Il a été question du réveil de Brünnhilde, une demi-heure de ravissement pur, de musique (avec la cheffe Simone Young), de chant, avec Catherine Foster et Klaus Florian Vogt. Voilà en partie pour les nouveaux défenseurs, non pas Foster, qui nous a habitués depuis des années à son éclat limpide, sa force vocale qui sait se reprendre, mais avec Young, aux sonorités

les plus prenantes montant de la fosse mystique, et Vogt pour une prise de rôle, lui, un autre pilier du Festspielhaus, passé depuis 2007 par toutes les parties de ténor wagnérien pour aboutir à ce Siegfried de grande et belle résonance. Et dire qu’on en a entendu qui se plaignaient d’un déclin du chant wagnérien, et voici le Festspielhaus trépignant, oui, frappant des pieds, d’enthousiasme. Et ce fut amplement mérité.

Même accueil pour le troisième acte de *Walküre*, l’adieu de Wotan à Brünnhilde qui lui tourne le dos assez vite avec Grane, le laissant seul dans son désarroi de père, et Thomas Konieczny, aussi convaincant dans ce moment de profonde émotion que dans ses poussées autoritaires. Foster et Konieczny, comme Vogt, sont l’assurance d’une belle continuité bayreuthienne. Où à défaut d’énumérer trop de gens, retons-en au moins deux ou trois, de façon très diverse, Eberhard Friedrich, à la tête des chœurs, ainsi que Christa Mayer (Fricka, Waltraute, Schwertleite) et Georg Zeppenfeld (Hunding).

Les renouvellements, avec quelle agréable surprise, ne sont pas moindres. Voilà Michael Spyres, Siegmund formant avec Vida Mikneviciuté, Sieglinde, un couple auquel on croit, même si le metteur en scène nous montre dès l’abord une jeune femme enceinte, on ne sait trop de qui, Hagen, l’homme détesté, voire Wotan. Terrible inconséquence dès lors que c’est au troisième acte seulement que Brünnhilde, à l’instar de l’ange, annonce à Sieglinde son état : une première fois s’élève le Liebeserlösungs-Motiv, il sera repris à la fin de *Götterdämmerung*, et là Schwarz y met une nouvelle Sieglinde, leur espoir d’une histoire qui pourrait mieux tourner, en face des morts, de l’incendie de Walhall, avec un Wotan qui s’est pendu. Et Schwarz de reprendre aussi les embryons, cette fois-ci plus conciliants.

Pas de collision dimanche soir entre l’enthousiasme et la protestation. Valentin Schwarz absent, il n’y en a eu que pour les chanteurs et l’orchestre, emmenée sur la scène par Simone Young. Et meilleur compliment qu’on puisse faire, les mots de Wagner lui-même, « das Unaussprechliche... dieses Verschwiegene zum hellen Ertönen (bringen) ». Des fois ensemble, des fois en contraste avec les images. ●



Idylle bien trompeuse pour amener la catastrophe

Entico Nawrath

Ministère de la Mobilité et des Travaux publics

Administration des Ponts et Chaussées
Division des travaux neufs

Avis de marché

Procédure : 10 européenne ouverte
Type de marché : Fournitures

Date limite de remise des plis :
01.10.2024 10.00 heures

Lieu :
Les offres sont obligatoirement à remettre via le Portail des marchés publics avant les dates et heures fixées pour l'ouverture. Il n'y aura pas de séance d'ouverture publique de la procédure ouverte.

Aéroport de Luxembourg – Fourniture de produits de déverglage sur base de formiates pour l’aéroport de Luxembourg

Description :
_ L'objet du présent marché est de garantir l'approvisionnement continue de l'aéroport en produits de déverglage. Il s'agit de deux produits différents, un sur base de formiate de potassium et l'autre sur base de formiate de sodium.

Positions principales :
_ Fourniture de produit sur base de formiate de potassium « Kaliumformiat » (liquide) +/- 1 500,00 to ;
_ Fourniture de produit sur base de formiate de sodium « Natriumformiat » (solide) +/- 130,00 to.

Durée des prestations :
du 1^{er} octobre 2024 jusqu'au 30 septembre 2025

Conditions d'obtention du dossier :
Les documents de soumission sont à télécharger à partir du Portail des marchés publics (www.pmp.lu).

Réception des plis :
La remise électronique des offres est obligatoire. Les offres sont à remettre via le Portail des marchés publics conformément à la législation et à la réglementation sur les marchés publics avant les dates et heures fixées pour l'ouverture.

Autres informations :
Conditions de participation :
_ Effectif minimum en personnel de l'opérateur économique occupé dans le métier concerné : 5 personnes ;
_ Chiffre d'affaires annuel minimum dans le métier concerné pour le dernier exercice légalement disponible : 1 000 000 euros ;

_ Nombre minimal de références pour des ouvrages analogues et de même nature : 3 références. Ces références doivent être appuyées de certificats de bonne exécution.

N°. avis complet sur pmp.lu :
2401901



Société Nationale des Habitations à Bon Marché s.a.

Avis de marché

Procédure : 01 ouverte
Type de marché : Travaux

Date limite de remise des plis :
24.09.2024 10.00 heures

Lieu :
SNHBM 2B, rue Kalchesbruck L-1852 Luxembourg
Intitulé :
Lot plafonnage, réf. Aa11-1.

Description :
_ L'exécution des travaux de plafonnage de 4 immeubles résidentiels à Luxembourg-Merl.

Conditions d'obtention du dossier :
Le bordereau de soumission est téléchargeable sur le Portail des marchés publics.

Réception des plis :
Le jour de l'ouverture avant 10.00 heures.

N°. avis complet sur pmp.lu :
2401921



Société Nationale des Habitations à Bon Marché s.a.

Avis de marché

Procédure : 01 ouverte
Type de marché : Travaux

Date limite de remise des plis :
24.09.2024 10.00 heures

Lieu :
SNHBM 2B, rue Kalchesbruck L-1852 Luxembourg
Intitulé :
Lot chapes, réf. Aa11-1.

Description :
_ L'exécution des travaux de chapes de 4 immeubles résidentiels à Luxembourg-Merl.

Conditions d'obtention du dossier :
Le bordereau de soumission est téléchargeable sur le Portail des marchés publics.

Réception des plis :
Le jour de l'ouverture avant 10.00 heures.

N°. avis complet sur pmp.lu :
2401919

SNHBM

Société Nationale des Habitations à Bon Marché s.a.

Avis de marché

Procédure : 01 ouverte
Type de marché : Fournitures

Date limite de remise des plis :
27.09.2024 10.00 heures

Lieu :
SNHBM 2B, rue Kalchesbruck L-1852 Luxembourg
Intitulé :
Lot serrurerie, réf. NI3-1.

Description :
_ L'exécution des travaux de serrurerie de 3 immeubles résidentiels et de 8 maisons bi-familiales à Niederanven.

Conditions d'obtention du dossier :
Le bordereau de soumission est téléchargeable sur le Portail des marchés publics.

Réception des plis :
Le jour de l'ouverture avant 10.00 heures.

N°. avis complet sur pmp.lu :
2401922



Société Nationale des Habitations à Bon Marché s.a.

Avis de marché

Procédure : 01 ouverte
Type de marché : Fournitures & pose

Date limite de remise des plis :
27.09.2024 10.00 heures

Lieu :
SNHBM 2B, rue Kalchesbruck L-1852 Luxembourg
Intitulé :
Lot serrurerie, réf. G7.

Description :
_ L'exécution des travaux de serrurerie de 4 immeubles résidentiels à Belvaux.

Conditions d'obtention du dossier :
Le bordereau de soumission est téléchargeable sur le Portail des marchés publics.

Réception des plis :
Le jour de l'ouverture avant 10.00 heures.

N°. avis complet sur pmp.lu :
2401924



Société Nationale des Habitations à Bon Marché s.a.

Avis de marché

Procédure : 04 négociée
Type de marché : Services

Date limite de remise des plis :
26.09.2024 10.00 heures

Lieu :
SNHBM 2B, rue Kalchesbruck L-1852 Luxembourg
Intitulé :
Lot techniques spéciales, réf. Ak7-1.

Description :
_ L'exécution des travaux de techniques spéciales de 4 immeuble résidentiels à Luxembourg-Kirchberg.

Conditions d'obtention du dossier :
Le bordereau de soumission est téléchargeable sur le Portail des marchés publics.

Réception des plis :
Le jour de l'ouverture avant 10.00 heures.

N°. avis complet sur pmp.lu :
2401930

Ministère de la Mobilité et des Travaux publics
Administration des bâtiments publics

Avis de marché

Procédure : 10 européenne ouverte
Type de marché : Travaux

Date limite de remise des plis :
30.09.2024 10.00 heures

Intitulé :
Travaux de serrurerie à exécuter dans l'intérêt du Centre pénitentiaire de Luxembourg à Schrassig.

Description :
_ Remplacement et dépose des joints de portes existants ainsi que livraison et montage de joints intumescents pour portes coupe-feu ;
_ Remplacement des joints d'huissierie des portes de cellule +/- 281 portes ;
_ Fourniture et pose de joints intumescents pour portes coupe-feu : env. 1 761 mc. +/- 515 portes ;
_ fourniture et montage d'un joint d'huissierie 22/22 ainsi que d'un joint TPE-S : env. 2 935 mc ;
_ Fourniture d'un joint coupe-feu intumescent pour portes coupe-feu : env. 1 000 mc, d'un joint d'huissierie 22/22 : env. 1 000 m³ et d'un joint TPE-S pour portes : env. 1 000 m³.

La durée des travaux est de 90 jours ouvrables, à débiter au courant du 1^{er} semestre 2025.

Critères de sélection :
Toutes les conditions de participation sont indiquées dans les documents de soumissions.

Conditions d'obtention du dossier :
Les documents de soumission peuvent être retirés via le Portail des marchés publics

(www.pmp.lu).

Réception des plis :
Les offres sont obligatoirement et exclusivement à remettre via le Portail des marchés publics avant la date et l'heure fixées pour l'ouverture.

N°. avis complet sur pmp.lu :
2401349



Avis de marché

Procédure : 10 européenne ouverte
Type de marché : Services

Date limite de remise des plis :
03.10.2024 10.00 heures

Intitulé :
Soumission relative aux services d'assurance décennale à exécuter dans l'intérêt des Archives nationales à Esch-Belval.

Description :
_ Souscription d'une assurance garantie décennale.

Critères de sélection :
Les conditions de participation sont précisées dans les documents de soumission.

Conditions d'obtention du dossier :
Dossier de soumission à télécharger gratuitement sur le Portail des marchés publics (www.pmp.lu).

Réception des plis :
La remise électronique des offres sur le Portail des marchés publics (www.pmp.lu) est obligatoire pour cette soumission conformément à la législation et à la réglementation sur les marchés publics avant les date et heure fixées pour l'ouverture.

N°. avis complet sur pmp.lu :
2401951

d’LëtzebuengerLand

Fondé en 1954 par Carlo Hemmer, édité par Leo Kinsch de 1958 à 1983. Hebdomadaire politique, économique et culturel indépendant paraissant le vendredi. Publié par les Éditions d’Letzeburger Land s.à r.l., R.C. B 19029, N° TVA LU 12 12 40 22. La reproduction des articles et illustrations est interdite sans l'accord écrit de l'éditeur. **Gérant** Stephan Kinsch (48 57 57-1; land@land.lu). **Rédacteur en chef** Peter Feist (48 57 57-24; pfeist@land.lu). **Rédaction** France Clarinval (48 57 57-26; fcclarinval@land.lu), Luc Laboulle (48 57 57-28; llaboulle@land.lu), Stéphanie Majerus (48 57 57 35; smajerus@land.lu), Sarah Pepin (48 57 57 36; spepin@land.lu), Pierre Sorlut (48 57 57-20; psorlut@land.lu), Bernard Thomas (48 57 57-30; bthomas@land.lu), **Mise-en-page** Pierre Greiveldinger (48 57 57-34; pgreiveldinger@land.lu), **Photos** Sven Becker (48 57 57-36; sbecker@land.lu), **Administration et publicité** Zoubida Belgacem (48 57 57-32; zbelgacem@land.lu) **Édition et rédaction** 59, rue Glesener L-1631 Luxembourg **Courrier** Boîte postale 2083, L-1020 Luxembourg **Téléphone** 48 57 57-1 **Fax** 49 63 09 **E-mail** land@land.lu **Internet** www.land.lu **Twitter** @Letzland **Facebook** d’Lëtzebuenger Land **Instagram** [letzeburger_land](https://www.instagram.com/letzeburger_land) **Impression** Editpress S.A. **Prix par numéro** 6,00 € **Abonnement annuel** 200,00 € **Abonnement étudiant/e** 95,00 € **Compte en banque** CCPLULL : IBAN LU59 1111 0000 5656 0000

En Exkurs à la sauvette bei de Cartier-Bresson

IIII Nico Graf

Et war 1981, zu Berlin. Do hat ech mäi Cartier-Bresson-Ament. An ech wosst et net.

Dat kouw esou: ech wollt eng Foto maache vun engem Graffiti. Do stoung *KRIEGSTANZ* gesprayt un enger wäisser Mauer. A wat hunn ech gemaach? Ech hu gewaart, bis ech Leit am Bild hat, also Leit, déi danze géifen, nu jee.

A wéi déi eng Madame dunn op mech duer komm ass, hunn ech séier fotograféiert.

Klack huet de Spigel vu menger Minolta gemaach. An d'Madame huet mech vernannt: *da haste n schönes Objekt, was, Junge*, huet si gebaupst, richtig rosen, an ass weidergaang. An ech duecht, si huet jo recht.

Ofgesi vun der miseraabler Amateursqualitéit vu menger Foto hat ech e puer Critère vum faméisen Henri Cartier-Bresson applizéiert: ech hat eppes gesinn, wat interessant war; et war op der Strooss; eppes Schrëftleches war am Bild; an ech hat – vermeintlech – op der richtigen Ament gewaart fir ze fotograféieren; an – dat ass mer elo eréischt opgaang, wéi ech dem Cartier-Bresson seng Fotoen am Bucerius Kunst Forum gesinn hunn – ech hat e Mënsch mat op d'Foto geholl.

Well soen: dem Cartier-Bresson seng Manéier, seng Fotografie-Art a Weis ass esou fotografesch Allgemengut ginn, datt ech – ouni et ze wëssen – versicht hat, se ze applizéieren.

Den Henri Cartier-Bresson war e Joerhonnertmënsch, ganz 20. Joerhonnert. Hien ass 1908 gebuer an enger räicher Textilfamill a gestuerwen 2004. An deene bal 100 Joer war hien iwwerall: virop zu Paräis, bei de Surrealisten, duerno am Biergerkrich a Spuenien, duerno däitsch Krichsgefaangenschaft (säin drëtter Fluchtversuch war dee gudden), du Résistance, du Kommunist, duerno Reportage-Reesen uertert d'Welt: Indien (wou hien d'Incineratioun vum Gandhi fotograféiert huet), China, UdSSR, Kuba, USA, Mexiko, Berliner Mauer, Mai 68. A vun iwwerall gëtt et Fotoen. Zweek Joer nom Krich ass hie Cofondateur vun der Agence Magnum Photos. A seng Fotoe gi weltwäit publizéiert, amerikanesch, franséisch, däitsch Zeitungen a Revuen, dorënner déi bescht an och méi scabreuser (e puer Couverturen si mat ausgestellt!).

An dëser Retrospektiv sinn 245 Fotoen aus deem Aarbechtswegen ze gesinn, well soen: wann een nëmmen eng Minutt viru jidder Foto steet, dann huet ee fir véier Stonnen.

A jidder Foto ass schwartz/wäiss, wat een awer eréischt esou richtig mierkt, wann een erëm dobaussen an der faarweger Welt ass. Dobanne feelt engem d'Faarf iwwerhaapt net.

Wat vläit am meeschte frappéiert an dëser Ausstellung: op bal alle Fotoen si Leit drop, Kanner, Fraen, Männer – a grad d'Männer komme schlecht ewech. Si gesinn zum dacksten domm, uniforméiert oder carrement mafiéis aus, notamment déi, di bei engem Yankee-Stadium-American-Football-Spill – Hiem, Krawatt, Hutt hunn se allen

Dobanne feelt engem d'Faarf iwwerhaapt net



dräi un – vun uewen erof (vun ënnen erop fotograféiert) kritesch op den Terrain kucken, 1947. E bëssen déiselwecht Mimik, ouni Hutt allerdéngs, bei dräi Tippen, déi enger feministescher Demo nokucken 1971, och zu New York.

Mënschen iwwerall Mënschen, oh, net déi dichteg a wichtig. Déi si fir de Cartier-Bresson meeschtens nëmmen d'Ursaach op der Platz ze sinn, wou eppes lass ass. Ugefaang 1937 mat der Kréinung vum Georges VI. zu London, wou hien eben net déi Offiziell fotograféiert, mä déi ganz normal – mä wat heescht schon *normal* – Leit, déi do sti fir ze kucken, an ze schlofen, an ze iessen an de Brëll oder d'Spektiv ze richten. Oder – nom Krich – wéi hie mam de Gaulle duerch Südfankräich fiert an ebe vill manner de Generol, mä déi eeler Fraen a Männer fotograféiert, déi de Grousse Charel skeptesch, kritesch, e puer och begeeschtert kucke komm sinn. Oder – do gëtt den Titel vun der relativ banaler Foto wichteg – d'Bild vu jonke Leit, déi sech e schéinen Nomëtten um Bord vun engem Floss maachen, *premiers congés payés*, eng sozial Victoire 1936 deemools vum Front Populaire.

De Cartier-Bresson fotograféiert d'Mënsche meeschtens carrement vu vir, si kucken dacks riicht an d'Leica, schéi Portraiten an de verschiddenste Situatiounen. An heiansdo denkt een, do ass emol e Bild ouni Leit, grafesch staark, interessant Spill mat Liicht a Schied, Haiser am Süden. An da gesäit een et op eemol dat klengt Meedchen, wat am fantastesch ausgelicht Hannerhaff an engem klengen Liicht-Véiereck spréngt, *Rom*, 1959, steet do. Grad an Italien an a Spuenie mécht de Cartier-Bresson där Fotoen, vun deenen aus d'Mënschen direkt bei sei berühmte Programm féieren. *L'instant décisif*, wou de Fotograf observéiert, wou d'Conditione gutt sinn a wou dat Interessant geschitt, deen Ament soll d'Foto gemaach ginn, Beweegung am ideale Moment erfaasst. Zum Beispill op der Foto aus dem Joer 1932, wou de Mann iwwer e Pull spréngt, hien häng an der Loft, sei Spigelbild ass am Waasser, e schwieft. Déi ikonesch Foto gesäit een elo am Original zu Hamburg. Oder déi Fotoserie, wou am Mee 1945 eng Nazikollaborateurin vun engem Affer entlarvt a gebeetscht gëtt, eng Serie vu siwe Fotoen, jidder Ament ass decisiv. A mat deem Constat ass een an enger spezieller Problematik: wie mécht de Choix? Wéi ass mat de Negativen ëmgaang ginn? Froen, déi ech mer spontan gestallt hunn, wéi ech dem Cartier-Bresson seng Fotoen aus dem vun de Nazien zerstéierten Duerf Oradour-sur-Glane gesinn hunn. Konkret: an dëser Ausstellung häng dës Foto: op der eideler Strooss e Mann an eng Fra, déi am November 1944 verstéiert duerch Oradour ginn, hien mat Beret, Prabbeli, Stiwelen; si mat mam Prabbeli ënner dem Aarm, Fische um Kapp, am Han-

nergrond d'Ruine vun den Haiser. Ech hu mech gefrot, wat de Cartier-Bresson do wuel nach fotograféiert huet a war frou, an der Expo eppes ze gesinn, wat ech fir d'Kontakt-oofzich vun de Negative gehalen hunn, Ruinen, aner verstéiert Leit. 39 butzeg Fotoen, dans le désordre duerchnummeréiert. An et ass d'Fro: wien huet decidéiert, wat wéini géif publizéiert ginn? Keng niewesächlech Fro. Well am Katalog kann ee liesen, datt de Cartier-Bresson ni an der Dunkelkammer geschafft huet, déi deemools extrem wichtig Aarbecht hunn aner Leit fir hie gemaach. An haut ginn seng Fotoen ongeschnidden gewisen, mä an de mat ausgestallten Zeitungen a Revuë gesäit een, datt d'Bildredakteren an d'Grafiker séier wuel d'Fotoen esou cadréiert hunn, wéi si se fir hiert Format oder hier Zwecker wollten. A méi nach: am Katalog steet, de Cartier-Bresson wier heiansdo op Reportage-Rees gaang an hat am Gepäck extrem prezisen Uerderer, wat e fotograféiere sollt, zum Beispill a China 1948, wou hien normal Leit a banale Situatiounen fotograféiere sollt. Den *decisiven Ament* waren an deem Reporter-Liewen net ëmmer Tromp.

Wat net verhënnert, datt an dëser Ausstellung bal nëmme Meeschterwierker gewise ginn, Ikonen, bekannter an zu Onrecht manner bekannter.

An iwwer allem ëmmer den *decisive moment*. Esou ass dem Cartier-Bresson seng faméis Approche op Amerikanesch berühmt ginn. Op Franséisch huet 1952 sei Buch *Images à la sauvette geheescht*, c'est à dire: séier an e bëssen heemlech fotograféiert an da fort. Eng ganz aner Nuance. Et stellt een sech jo – Cliché – de Cartier-Bresson als bal meditative Beobachter vir, deen op eemol fotograféiert. Just, just datt am Katalog steet, hie wier duerch d'Stroosse vun New York gelaaf an hätt ganz opgereegt mat véier Leicaen hantéiert.

An et sicht een e bëssi no Biller, wou emol e Geknipste rose kucke géif. Esou eppes gëtt et bal ni, déi meescht Leit kucke frëndlech oder indifferent an d'Leica. Just eng Fra, 1972 zu Venedeg, vun hanne fotograféiert, kuckt queesch iwwer d'Schëller zeréck an dem Cartier-Bresson säin Objektiv. Ob si den indiskrete Fotograf vernannt huet, gëtt een net gewuer.

Esou ass dat an dëser Ausstellung: ganz vill, bal ze vill Schéines an Interessantes ze gesinn. An et géif een trotzdem nach gär méi wëssen a gesinn. ●

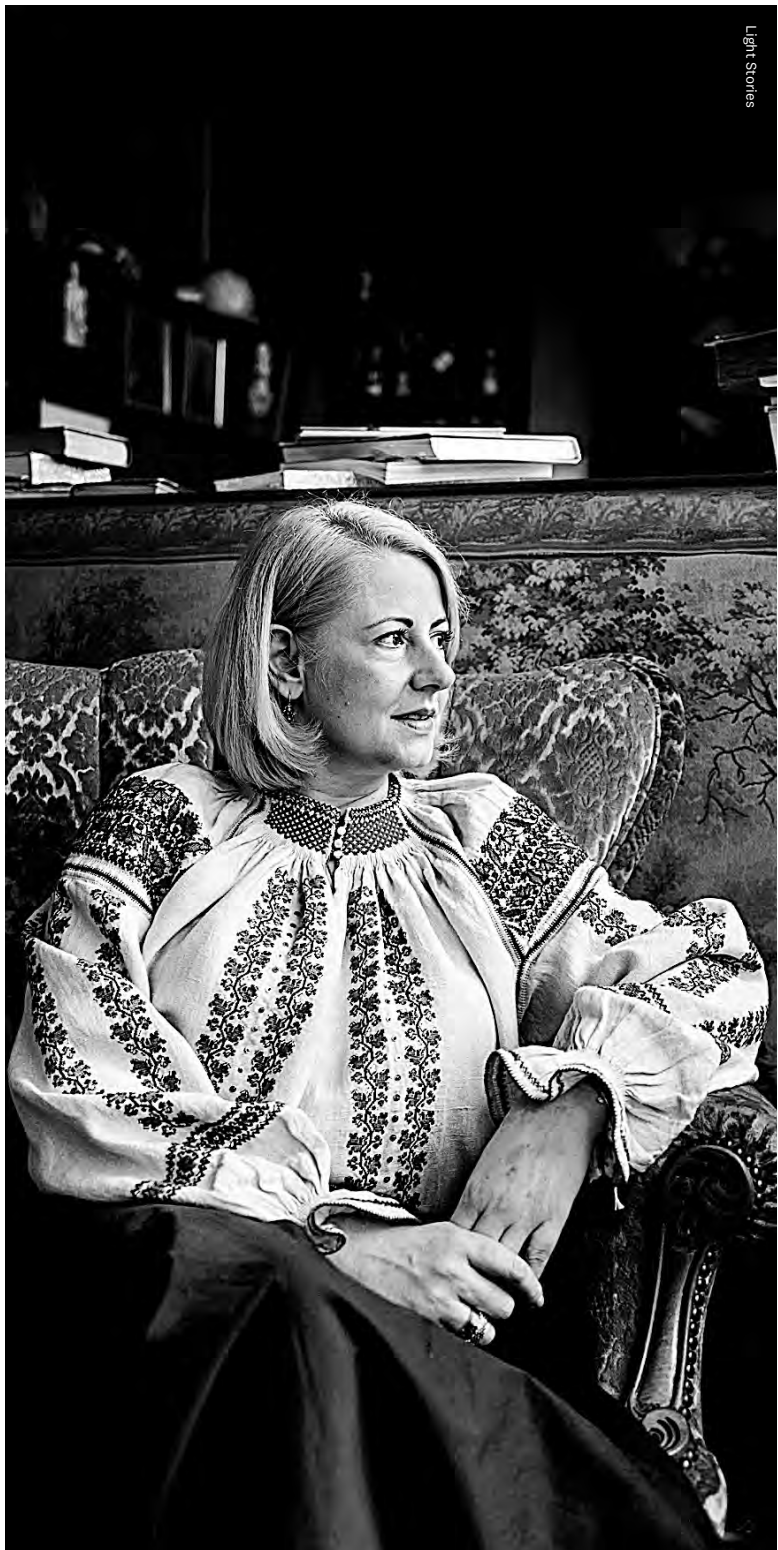
D' Ausstellung zu Hamburg dauert nach bis den 22. September an ass vun Oktober bis an de Januar 2025 zu Barcelona ze gesinn.

S

T

|

L



Stefania Atanasiu
porte une blouse
de sa fabrication

La broderie des Saxons

IIII Béatrice Dissi

La vraie motivation découle souvent d'une volonté ferme de combler un manque. « Je voulais vraiment avoir une chemise roumaine traditionnelle. Je n'en avais pas hérité de ma famille, alors j'ai décidé de la créer moi-même », explique Stefania Atanasiu, artiste brodeuse qui a participé à la Biennale De mains de maîtres en 2021 et en 2023. Simplement. Sa détermination d'autodidacte impressionne, tout comme son dévouement pour l'art traditionnel de la broderie de son pays natal, la Roumanie, « un chef-d'œuvre de design collectif qui s'est affiné au fil des siècles ». En 2022, l'Unesco a inscrit l'art romain (et moldave) de la broderie sur la liste du patrimoine culturel immatériel de l'humanité. Élément essentiel du costume national, la blouse que convoitait Stefania allie une coupe simple et de riches ornements colorés brodés selon des techniques complexes. Différents styles sont à l'œuvre selon les régions et les compétences des brodeuses. Les motifs sont devenus un langage universel qui a voyagé à travers le temps, surtout utilisé par les femmes pour s'exprimer de façon artistique et ludique.

« Je ne suis pas une artiste typique. J'ai une vie normale, avec un travail normal fondé sur mon diplôme en sciences juridiques », prévient Stefania. Elle a commencé sa première pièce brodée quand elle vivait encore avec sa famille en Roumanie. Mais comme le travail est chronophage, elle la termine seulement après son déménagement au Luxembourg en 2016, à 41 ans. « Après avoir finalisé ma blouse, je n'ai pas pu m'arrêter. L'activité de broderie est devenue mon moment de tranquillité, la satisfaction du travail fait à la main qui enrichit ma vie », tel un moment de méditation.

Incarnant le lien que Stefania a gardé avec la Roumanie, la broderie est aussi une opportunité de créer de nouveaux contacts à Luxembourg, voire dans le monde entier, entre adeptes du même art (il y a même une journée internationale de la broderie célébrée le 30 juillet). Stefania adhère ainsi à l'association « Semne Cusute » (Signes Cousus), avec laquelle elle participe à des expositions internationales. En septembre, elle organisera à nouveau des ateliers sur la broderie saxonne lors des Journées européennes du patrimoine, au musée A Possen.

Pour s'inspirer, Stefania parcourt des musées partout en Europe – surtout en Roumanie au Musée Astra de Sibiu, mais aussi en Allemagne – pour y dénicher les plus belles pièces. Elle est constamment à la recherche

de vieux albums de photo où elle découvre d'anciens motifs. « Ces dernières années, j'ai commencé à m'intéresser à la broderie saxonne traditionnelle », explique-t-elle, consciente de contribuer ainsi à resserrer les liens entre le Luxembourg et la Roumanie. « C'est la reconnaissance que j'ai choisi d'offrir à mon pays d'adoption ». Quand les Saxons, ancêtres des Luxembourgeois, émigrent en Transylvanie au 13^e siècle depuis la vallée de la Moselle, ils amènent avec eux leur façon de s'habiller qu'ils préservent comme un élément de leur identité. Ce sont des vêtements aux motifs et aux points de broderie spécifiques, conservés au fil des siècles, souvent sur du chanvre, qui offre confort et est durable. « Je cherche aussi des textiles anciens dans les musées luxembourgeois, mais je n'en ai pas encore trouvé. J'ai cependant réalisé deux vêtements inspirés des vêtements saxons, ainsi que des textiles d'intérieur saxons traditionnels ». L'un d'eux est nommé « Souvenir des saxons » et date de 2021 : une blouse faite de chanvre, de fil de soie.

« J'achète la toile et les fils, le reste est fait à la main : couture, broderie, montage », explique Stefania. Elle s'est rendu compte, lors des conversations avec le public, qu'il est difficile pour certains d'imaginer la quantité de travail nécessaire à la réalisation d'une telle pièce. Le temps de fabrication peut aller jusqu'à un an. « Le minimum est six mois ; une œuvre peut représenter 500 heures de travail à elle seule. J'y travaille pendant mon temps libre, les soirs et les week-ends ». Cela justifie un prix de plus de 2 000 euros. Dans le monde de la *fast fashion*, il peut paraître inconcevable qu'une personne investisse autant de temps dans un seul objet. Mais « une telle chemise n'est pas un vêtement, c'est une œuvre d'art à léguer ».

Toutes les pièces créées par Stefania s'intègrent parfaitement avec une tenue contemporaine (à combiner avec un jean ou une jupe simple). Les matériaux sont de la plus haute qualité et durables : la toile est en lin ou en chanvre, les fils de broderie sont en soie, en lin, en laine, en fil métallique, parfois en laine mérinos extra fine, la blouse parfois décorée de de paillettes.

Vu les efforts que demande la broderie, Stefania ne peut pas concevoir d'en faire son activité principale : « Je pense qu'il serait difficile, voire impossible de vivre de la vente de mes œuvres. D'ailleurs, je n'ai pas de certificat d'artisan ». Pas étonnant, comme il n'y a pas de diplôme en études en broderie en Roumanie, ni au Luxembourg d'ailleurs. Pas encore. ●

land

30.08.2024

DER ORT

Ravi-Solar

In Reimberg (Gemeinde Bettborn) neben der Rochus-Kapelle und dem Waldfriedhof wurde im Juli ein Ravi-Solar aufgestellt – ein Selbstbedienungs-kühlschrank. In der



mobilen Bar befinden sich Apfelschorlen, Zitronenlimos, Lët'z Colas, Wasser und kleine Snacks. Ein ähnlicher Schrank steht in Noerdingen an der Radpiste. Der Schrank ist Energieautonom, da auf seinem Dach eine Solarplatte liegt. Gebaut hat den ersten Schrank dieser Art der ehemalige Grünen-Abgeordnete und Ingenieur, Gérard Anzia, zusammen mit seinen Schüler/innen des Attert-Lycées. Im Energietechnik-Unterricht, haben sie dafür etwa sechs Monate benötigt. Die zweite Mini-Bar wurde von den „Millepäteren“ gebaut, die in

der Beckericher-Millen werkeln. Zwei Euro kostet eine Limo, bezahlen kann man in dem Selbstbedienungs-kühlschrank aber auch mit Beki – entweder bar oder über Payconiq. Bei hohen Temperaturen halten mehr Menschen am Ravi-Solar, dann muss der Kühlschrank zweimal in der Woche nachgefüllt werden. „Leider wird nicht immer der volle Betrag bezahlt. Während das letztes Jahr zu 93 Prozent der Fall war, lagen wir im Juli bei 70 Prozent“, erklärt Claudine Schmit, Projektleiterin des interkommunalen Syndikats Redingen. SM

LE CLUB

Between the lines

Mariana Mendes a fondé le bookclub Between the Lines en 2021 cherchant à rassembler une communauté de passionnés de lecture. Son compte Instagram [@betweenthelines.lu](#) regroupe aujourd'hui plus de mille abonnés. Le club de lecture réunit chaque mois une vingtaine de participants lors de ses rencontres. Ces rendez-vous sont généralement organisés dans des cafés, des librairies, des bibliothèques (photo : collaboration avec la

Cité Bibliothèque) ou en extérieur. Des moments qui offrent un espace convivial pour échanger sur le livre du mois, choisi par les membres du club à travers un sondage. La seule règle du bookclub est de ne sélectionner que des livres écrits par des femmes. En ligne, Between the lines recommande des œuvres littéraires qui traversent les genres et les frontières, toujours en anglais. Parmi ces suggestions, figure notamment une liste dédiée aux autrices palestiniennes, avec des œuvres allant de recueils de nouvelles comme, *They Fell Like Stars from the Sky & Other Stories* de Sheikha Helaway, à des romans

tels que *Mornings in Jenin* de Susan Abulhawa. Ouvert à tous, le club invite à participer, même celles et ceux qui n'ont pas encore lu ou terminé le livre choisi. Le prochain rendez-vous est fixé au 3 septembre à la Kinnekswiss, pour discuter autour du roman *Tomorrow, and Tomorrow, and Tomorrow* de Gabrielle Zevin. LAL

